



**SAVENCIA**  
FROMAGE & DAIRY

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**2022**



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>4</b>
	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	
1	Activité du Groupe	4
2	Société-mère	8
<b>2</b>	<b>L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>14</b>
<b>3</b>	<b>APPLICATION DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE</b>	<b>19</b>
<b>4</b>	<b>ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES</b>	<b>25</b>
<b>5</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>30</b>
	AU 31 DÉCEMBRE 2022	
1	Comptes consolidés au 31 décembre 2022	30
	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	95
2	Comptes sociaux exercice 2022	99
	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	113
<b>6</b>	<b>ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER</b>	<b>117</b>

# 1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 1. Activité du Groupe

### Faits marquants

#### Suivi de l'inondation Corman SA

Une inondation a eu lieu chez Corman SA en 2021. Très rapidement, un plan de continuité d'activité a été mis en œuvre. Au cours de l'année 2022, le redémarrage progressif des lignes de production s'est poursuivi et les travaux de réhabilitation sont en cours de finalisation. Ces coûts de réhabilitation sont classés en Autres Charges Opérationnelles.

#### Effet de la crise Ukraine Russie

La situation géopolitique internationale s'est tendue à partir de février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre les deux pays se poursuit affectant les marchés financiers et la situation économique mondiale, exacerbant l'inflation et perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales. Des sanctions économiques ont été prononcées envers la Russie.

L'exposition financière du Groupe est limitée dans ces deux pays. Les états financiers de décembre 2022 sont cependant impactés par l'incidence de l'évolution des taux d'actualisation applicables à ces pays, notamment à la suite de la forte progression de la prime de risque pays, dans le cadre des tests de valorisation des actifs incorporels réalisés chaque année.

### Environnement économique

Sur les quatre premiers mois de l'année, le marché mondial des produits laitiers a évolué dans un contexte restant tendu avec une production laitière mondiale en baisse et une demande soutenue. La production a progressé à partir d'avril aux États-Unis et en Union Européenne. Les coûts de production sont en hausse sur l'ensemble de l'année, accentués par la guerre en Ukraine, entraînant une forte hausse du prix du lait sur l'ensemble des pays.

A l'exception du beurre dont le cours ne s'est contracté qu'à partir de septembre et reste à un niveau très élevé, les cotations de produits industriels sont en forte baisse après le pic atteint en avril sous l'effet de l'attente des acheteurs face à une offre supplémentaire et d'une demande sur le marché international moins dynamique.

L'année 2022 a été marquée par de fortes inflations dans l'ensemble des pays affectant l'ensemble des coûts de production.

Le marché européen des produits laitiers est toujours impacté par la concurrence vive que se livrent les distributeurs.

L'Amérique du Sud reste confrontée à des économies excessivement instables et fortement inflationnistes notamment en Argentine.

Enfin, l'Asie a été touchée par une vague de crise sanitaire qui a impacté significativement la consommation.

### 1.1. Périmètre de consolidation et normes comptables

Suite au protocole d'accord signé le 7 mars 2022, le Groupe a racheté 51,04 % du capital de la société Poitou Chèvre SAS le 15 mars 2022. Cette société étant déjà préalablement détenue à 48,96 % et consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, ce rachat permet ainsi la prise de contrôle exclusif de cette société. Cette opération permet d'adosser Poitou Chèvre SAS au savoir-faire de spécialités en fromages de chèvre de Savencia.

Le Groupe avait acquis le 6 octobre 2021, via Alternative Foods LLC, filiale de Zausner Foods Corp, des actifs de Hope Foods LLC, société leader de houmous et autres dips d'origine végétale, implanté au Colorado USA. La marque Hope complète le portefeuille de Savencia aux États-Unis avec de nouvelles propositions en végétal et des produits premium qui s'intègrent parfaitement à la stratégie du Groupe.

Le Groupe applique les nouveaux textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2022 et notamment les amendements d'IFRS 3 Regroupement d'entreprises – Références au cadre conceptuel, les amendements d'IAS 37 Provisions – Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat, les amendements à IAS 16 Revenus pré-utilisation d'un actif corporel et les améliorations annuelles – Cycle 2018-2020. Ces amendements sont sans impact sur les comptes du 31 décembre 2022.

Le Groupe n'applique pas les autres normes et interprétations non obligatoires en 2022 mais qui peuvent être appliquées par anticipation sur l'exercice, notamment les amendements d'IAS 12 - Impôts liés aux actifs et passifs issus d'une transaction unique, IFRS 17 Contrats d'assurance et modifications d'IFRS 17, les amendements à IAS 1 et du Practice Statement 2 sur les informations à fournir sur les méthodes comptables et les amendements à IAS 8 sur la définition des estimations comptables.

Le Groupe, étant implanté en Argentine, applique la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ». Les principes et incidences sur les comptes consolidés sont résumés dans la note 13 des notes annexes aux États financiers consolidés.

## 1.2. Activité et résultat

Dans un contexte macro-économique agité et fortement inflationniste, SAVENCIA Fromage & Dairy (nom commercial de SAVENCIA SA) a démontré sa capacité de résistance. En effet, l'éclatement géographique de ses marchés ainsi que la diversité de ses métiers permettent de compenser au mieux les aléas conjoncturels pouvant affecter tant le niveau de consommation que les différentes composantes des prix de revient. La demande des consommateurs n'évolue en effet pas de la même façon sur les marchés matures et sur les zones en développement. Elle peut varier en fonction du type de produits de grande consommation et de l'intensité des actions commerciales entreprises. Les variations des cotations mondiales des produits industriels n'affectent

normalement pas les activités « Produits Fromagers » et « Autres Produits Laitiers » aux mêmes moments, avec la même ampleur et dans le même sens. La répercussion des hausses de prix de revient s'appuie sur la force des marques et le caractère souvent innovant des offres faites aux consommateurs.

D'autres éléments relatifs aux risques figurent dans la partie « situation financière » du présent document, à la note 11.6 de l'annexe aux états financiers consolidés, dans l'extrait de la déclaration de performance extra-financière figurant à la fin de la partie 1 du présent rapport de gestion relatif à l'activité du Groupe et dans le rapport sur le contrôle interne, la gestion des risques et le plan de vigilance.

### CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Données consolidées en M€	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Variation en %			
					Total	Structure	Change	Organique
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 551,2</b>		<b>5 610,4</b>		<b>+16,8 %</b>	<b>+0,3 %</b>	<b>-0,2 %</b>	<b>+16,7 %</b>
•dont Produits Fromagers	3 820,5	58,3 %	3 449,7	61,5 %	+10,7 %	+0,6 %	+2,8 %	+7,3 %
•dont Autres Produits Laitiers	2 928,5	44,7 %	2 324,6	41,4 %	+26,0 %	+0,1 %	-5,0 %	+30,9 %
•dont Autres (Intercos)	-197,8	-3,0 %	-163,9	-2,9 %	+20,7 %	+0,6 %	-2,1 %	+22,2 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>234,3</b>		<b>246,1</b>		<b>-4,8 %</b>	<b>-1,6 %</b>	<b>+1,4 %</b>	<b>-4,6 %</b>
•dont Produits Fromagers	81,6	34,8 %	153,8	62,5 %	-47,0 %	-4,1 %	+2,1 %	-45,7 %
•dont Autres Produits Laitiers	180,0	76,9 %	116,6	47,4 %	+54,5 %	+0,2 %	+0,7 %	+53,2 %
•dont Autres (Intercos)	-27,3	-11,7 %	-24,2	-9,8 %	-12,9 %	-0,1 %	0,0 %	-12,9 %
<b>Taux de marge opérationnelle</b>	<b>3,6 %</b>		<b>4,4 %</b>					
•dont Produits Fromagers	2,1 %		4,5 %					
•dont Autres Produits Laitiers	6,1 %		5,0 %					

Au 31 décembre 2022, **le chiffre d'affaires consolidé de SAVENCIA Fromage & Dairy s'établit à 6 551,2 millions d'euros** contre 5 610,4 millions d'euros pour la même période de l'année précédente, en progression de +16,8 %.

À périmètre<sup>(1)</sup> et taux de change constants<sup>(2)</sup>, l'évolution est positive de +16,7 %. L'évolution du chiffre d'affaires est pénalisée par un effet de change négatif de -0,2 % lié en particulier à l'appréciation du dollar US, du real brésilien, du yuan et du rouble mais entièrement compensée par la dépréciation du peso argentin. L'effet de structure de +0,3 % provient de l'intégration des activités d'Alternative Foods (Hope Foods) à compter du 1er octobre 2021 et de la prise de contrôle de Poitou Chèvre SAS à compter du 15 mars 2022. La croissance organique du chiffre d'affaires de SAVENCIA Fromage & Dairy au cours de l'exercice 2022 est fortement tirée par les Autres Produits Laitiers.

La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France passe de 68,6 % en 2021 à 69,4 % en 2022.

**Le résultat opérationnel courant est en baisse de -4,8 % par rapport à 2021. Il s'élève à 234,3 millions d'euros.**

Il intègre un effet périmètre négatif de -1,6 % et un effet de change positif de 1,4 %.

À données constantes, le résultat opérationnel courant est en recul de -4,6 % pénalisé par la forte hausse des coûts des matières premières et de l'ensemble des coûts de production.

**La marge opérationnelle courante** atteint **3,6 %** contre 4,4 % en 2021.

### 1.2.1. Produits Fromagers

<sup>(1)</sup> Le retraitement de périmètre des entités entrantes consiste :

- pour les entrées de périmètre de l'année en cours à déduire la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
- pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à déduire la contribution de l'acquisition du 1er janvier de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente.

Le retraitement des entités sortantes consiste :

- pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à déduire les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente à compter du 1er jour du mois de cession ;
- pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à déduire les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente.

<sup>(2)</sup> Le retraitement de l'effet change consiste en un calcul des agrégats de l'année en cours aux taux de change de l'année précédente.

**Le chiffre d'affaires des Activités fromagères** est en progression de +10,7 % par rapport à 2021, à **3 820,5 millions d'euros**, soit 58,3 % du chiffre d'affaires consolidé total de SAVENCIA Fromage & Dairy. Cette part relative était de 61,5 % en 2021.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- une croissance organique de +7,3 % qui provient principalement des hausses de tarifs requises sur tous les marchés pour faire face aux impacts de l'inflation. Dans ce contexte, les volumes se sont contractés, notamment en Europe sous l'impact de l'arrêt de quelques références, de déréférencements de certains distributeurs ou encore de la modification du comportement des consommateurs face à l'inflation. A l'International, les volumes se sont globalement bien développés même si certains marchés ont pu connaître des évolutions plus contrastées ;
- un effet de change favorable de +2,8 % qui provient principalement de l'appréciation du dollar US, du real et du rouble ; et
- un effet de structure de +0,6 % résultant de l'intégration des activités d'Alternative Foods à compter du 1er octobre 2021 et de la prise de contrôle de Poitou Chèvre SAS à compter du 15 mars 2022..

**Le résultat opérationnel courant des Activités fromagères** ressort à 81,6 millions d'euros, en baisse de -72,2 millions d'euros par rapport à 2021 soit -47 %.

**Le taux de marge opérationnelle** de ce secteur d'activité se contracte de 4,5 % à 2,1 % en 2022. L'inflation des coûts matières et de l'ensemble des coûts de production, la pression sur les conditions commerciales, assorties à une baisse des volumes sur l'ensemble de la zone Europe affectent les résultats.

## 1.2.2. Autres Produits laitiers

**Le chiffre d'affaires des « Autres Produits Laitiers »** ressort à **2 928,5 millions d'euros**, en hausse de +26 % par rapport à 2021. Il représente 44,7 % du chiffre d'affaires consolidé total de SAVENCIA Fromage & Dairy. Cette part relative était de 41,4 % en 2021.

Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance organique en progression de +30,9 % résultant d'un effet positif de prix provenant de la valorisation des cotations des produits industriels (beurre, poudre et sérum) tout au long de l'année et des hausses de tarifs nécessaires pour couvrir l'inflation.
- un effet de change défavorable de -5 % provenant principalement de la dépréciation du peso argentin par rapport à l'euro.

**Le résultat opérationnel courant** des « Autres Produits Laitiers » ressort à **180,0 millions d'euros** contre 116,6 millions d'euros en 2021, soit une évolution de +54,5 %.

**Le taux de marge opérationnelle progresse** de 5 % en 2021 à 6,1 % en 2022. Ceci s'explique essentiellement par une meilleure valorisation des activités Ingrédients et un effet volume-mix plus favorable, notamment grâce à la hausse de la demande en protéines de haute qualité.

## 1.2.3. Eléments non affectés aux activités

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à -27,3 millions d'euros contre -24,2 millions d'euros en 2021. Il représente principalement les charges des sociétés holdings.

**Les éléments non récurrents** s'établissent à **-71,4 millions d'euros**, contre -73,1 millions d'euros en 2021. Ils comprennent des charges nettes de réorganisation essentiellement en France et Europe Centrale pour -3 millions d'euros, des coûts engendrés par l'inondation chez Cormon SA pour -9,9 millions d'euros, des dépréciations nettes d'actifs pour -62,5 millions d'euros dont principalement -47,6 millions d'euros sur l'UGT Russie (cf chapitre faits marquants) et d'autres éléments représentant un produit net +4 millions d'euros.

**Le résultat opérationnel s'élève à 162,9 millions d'euros**, en baisse de -5,9 % par rapport à 2021.

**Les charges financières nettes** de SAVENCIA Fromage & Dairy ressortent à **-24,4 millions d'euros pour l'année 2022** à comparer à -20,9 millions d'euros en 2021 en lien avec la remontée des taux d'intérêt et un résultat de change défavorable.

**Le résultat sur situation monétaire de 2,7 millions d'euros pour l'année 2022**, stable par rapport à 2021, correspond à l'application de la norme IAS 29 relative aux pays en situation d'hyperinflation (Argentine).

**La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** net d'impôt ressort à **1,5 million d'euros** contre 1,7 million d'euros en 2021.

**L'impôt sur les résultats s'élève à -57,3 millions d'euros**, en baisse de 6,3 millions d'euros par rapport à 2021, ceci en lien avec la baisse du résultat avant impôts. Le taux effectif reste relativement stable à 40,1 % contre 40,6 % en 2021.

**Le résultat net des activités poursuivies s'établit à 85,4 millions d'euros**, à comparer à 93 millions d'euros en 2021.

**Le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires** de SAVENCIA Fromage & Dairy s'établit à **68 millions d'euros**. Il était de 82,9 millions d'euros en 2021.

**Le résultat de l'exercice revenant aux participations ne conférant pas le contrôle s'élève à 17,4 millions d'euros**, à comparer à 10,1 millions d'euros en 2021. Cette évolution s'explique par de meilleures performances globales en 2022 des filiales non détenues à 100 % par le Groupe.

## 1.3. Investissements

**Les investissements corporels & incorporels** de SAVENCIA Fromage & Dairy sont en baisse de 17,9 % par rapport à 2021, le Groupe s'étant focalisé sur les projets prioritaires. Leur montant s'élève à 188,4 millions d'euros en 2022, par rapport à un montant de 229,4 millions d'euros en 2021.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 55,5 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 37,9 % ;
- Non affectés pour 6,6 %.

Concernant le développement externe, le Groupe a acquis 51,04 % complémentaire de Poitou Chèvre SAS en 2022.

## 1.4. Recherche et développement

SAVENCIA Fromage & Dairy a de tout temps considéré ses dépenses de recherche et développement comme un atout fort permettant d'assurer l'innovation et par conséquent la croissance de ses différents métiers. En cohérence avec sa culture et ses principes généraux de fonctionnement, les opérations de développement sont regroupées par pôles technologiques afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque métier. Ces opérations sont coordonnées dans le cadre de programmes transversaux, programmes dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée et l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

## 1.5. Effectifs

**Les effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **21 797 collaboratrices et collaborateurs en 2022** contre 21 927 collaboratrices et collaborateurs en 2021, soit une baisse de -0,6 %. À périmètre constant, la baisse est de -1,1 %.

Ils se répartissent entre :

- Produits Fromagers pour 73,3 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 22 % ; et
- Effectifs non affectés pour 4,7 %.

## 1.6. Situation financière

**Le bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours saine.

**Les fonds propres, à 1 827,2 millions d'euros**, varient de +124,2 millions d'euros par rapport aux comptes 2021, soit +7,3 %.

**L'endettement net<sup>(1)</sup>, à -410,6 millions d'euros**, est en baisse de 17,6 millions d'euros. Il représente 22,5 % **des capitaux propres**, contre 25,1 % au 31 décembre 2021.

Les ratios financiers imposés par les contrats de financement sont respectés.

SAVENCIA Fromage & Dairy ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers. Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

## 1.7. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date d'arrêt des comptes consolidés annuels 2022, d'événements significatifs postérieurs à la clôture pouvant impacter les comptes.

## 1.8. Perspectives

Dans un contexte inédit et très fortement perturbé en raison :

- de fortes tensions inflationnistes pouvant requérir de nouvelles hausses de tarif pour restaurer les marges et qui pourraient potentiellement impacter la consommation ; et
- des conséquences de la guerre qui touche l'Est de l'Europe et qui ont conduit Savencia à suspendre tout nouvel investissement en Russie ;

SAVENCIA Fromage & Dairy continuera à faire preuve d'adaptation, à développer ses marques à l'International, à poursuivre ses efforts de compétitivité et à assurer à ses producteurs partenaires laitiers une des meilleures rémunérations du lait en France.

Par ailleurs, l'engagement sans faille des équipes tout au long de l'année 2022 a permis au Groupe :

- d'être de nouveau reconnu par le label Top Employer sur un grand nombre de filiales et au niveau européen ;
- de s'engager avec la première charte pour le Bien-être Animal en faveur des bovins, ovins et caprins sur le périmètre mondial du Groupe ;
- de poursuivre ses efforts dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à des plans de sobriété énergétique et des investissements importants de rénovation de ses installations ainsi qu'un programme d'accompagnement des éleveurs dans la réduction de leur empreinte environnementale.

<sup>(1)</sup> L'endettement net est calculé hors montant des options d'achat et de vente contractées avec les détenteurs de participation minoritaires et hors obligations locatives relatives à la mise en application en 2019 de la norme IFRS 16 (confère note 27 de l'Annexe aux comptes consolidés).

## 2. Société-mère

En 2022, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2021.

### 2.1. Activités et résultats

Les produits d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevés à 33,2 millions comprenant d'une part les redevances de propriété industrielle et incorporelle versées par vos filiales dont le montant est stable et d'autre part des reprises de provisions. Les produits d'exploitation s'élevaient à 43,5 millions d'euros en 2021.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevées à 56 millions d'euros contre 68,3 millions d'euros en 2021. Net des reprises de provisions comptabilisées en produits d'exploitation, les charges de l'exercice 2022 ressortent à 54,7 millions d'euros en baisse de 1,6 millions d'euros.

Le résultat financier net est un bénéfice de 37,7 millions d'euros contre 28,2 millions d'euros en 2021 en lien avec la hausse des dividendes encaissés et malgré la hausse du coût de financement.

Le résultat exceptionnel net est une perte de 1 million d'euros en raison de diverses provisions contre un bénéfice de 1,1 millions d'euros en 2021.

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale dont bénéficient vos filiales françaises détenues à 95 % ou plus. Ce régime permet de neutraliser les opérations réalisées au sein du Groupe intégré et de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales.

Le résultat comptable net des amortissements et de l'effet des provisions représente un bénéfice de 26,3 millions d'euros contre un profit de 17,3 millions d'euros en 2021.

<b>Comptes de résultat</b> en millions d'euros	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Produits d'exploitation	33,2	43,5
Charges d'exploitation	-56,0	-68,3
Résultat d'exploitation	-22,8	-24,7
Résultat financier net	37,7	28,2
Résultat exceptionnel net	-1,0	1,1
Impôts sur les bénéfices	12,5	12,7
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>26,3</b>	<b>17,3</b>

Au cours de l'exercice, les investissements incorporels décaissés, composés principalement de logiciels se sont élevés à 2,2 millions d'euros contre 1 million en 2021. Les investissements corporels décaissés se sont élevés à 2 millions d'euros alors qu'ils étaient nuls en 2021. Les investissements financiers sont non significatifs en 2022 comme en 2021.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement d'un montant net de 91 millions d'euros contre 85 millions d'euros en 2021 est composé de placements de liquidité et des actions auto-détenues.

<b>Bilan synthétique</b> en millions d'euros	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Capitaux Propres	-810	-804
Endettement financier net (*)	-496	-496
Autres passifs	-20	-30
Autres actifs	1 326	1 330

(\*) L'endettement net est stable à 496 millions d'euros en 2022 et décomposé dans le tableau des flux de trésorerie ci-dessous :

<b>Flux de trésorerie</b> en millions d'euros	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	24	32
Flux provenant des investissements	-4	-1
Dividendes versés	-20	-21
<b>Flux net avant financement (*)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Autres flux de trésorerie n'impactant pas l'endettement net	46	127
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>	<b>46</b>	<b>137</b>



## 2.1.1. Prêts interentreprise

Conformément aux dispositions du code monétaire et financier et du décret d'application y afférent, les sociétés par actions doivent communiquer le montant des prêts à moins de trois (3) ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques le justifiant. Cette information fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes de la Société, selon les modalités prévues par la Législation en vigueur. Au 31 décembre 2022, la Société n'a pas consenti de prêts interentreprises.

## 2.1.2. Délais de paiement

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du code de commerce relatives à l'information concernant les délais de paiement, nous vous informons de la décomposition, à la clôture de l'exercice, des délais de paiements des fournisseurs et clients de la Société :

Article D. 441-4 du code de commerce :						
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Dettes fournisseurs	0 jour (indicatif)	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et plus	total (1jr et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	60					30
Montant total factures concernées TTC <i>en milliers d'euros</i>	3 938	2	6		19	27
% du montant facturé de l'exercice TTC	5,99 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,03 %	0,04 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses et non comptabilisées</b>						
Néant						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						
20 jours nets ≤ délais contractuels ≤ 60 jours nets						

Article D. 441-4 du code de commerce :						
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Créances clients	0 jour (indicatif)	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et plus	total (1jr et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	45					20
Montant total factures concernées TTC <i>en milliers d'euros</i>	5 612	228	55		-37	246
% CA de l'exercice TTC	4,79 %	0,19 %	0,05 %		0,03 %	0,21 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses et non comptabilisées</b>						
Néant						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						
Délais contractuels ≤ 20 jours fin de mois						

### 2.1.3. Revue des conventions autorisées au cours d'un exercice précédent et poursuivies en 2022

Le Conseil d'Administration a examiné les conventions suivantes conclues au cours d'un exercice antérieur et dont l'exécution a été poursuivie en 2022 :

- financement de la société de droit belge S.B.M.S. S.A. :

En vertu d'une autorisation du Conseil d'Administration du 6 septembre 2018, un prêt d'un montant de 200 millions d'euros a été consenti à la société S.B.M.S. D'une durée de 5 ans, ce prêt porte intérêt au taux EURIBOR à 6 mois majoré de 0,875 %. Les intérêts dus au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 927 600 euros.

- régime complémentaire de retraite :

Un régime de retraite relevant de l'article 39 du code général des impôts a été mis en place en 2002 prévoyant le versement à certains cadres dirigeants d'une somme correspondant à 0,5 % du dernier salaire par année d'ancienneté, avec un plafond de 2,5 %, et ce, en complément du régime de base. Cette convention n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice 2022.

### 2.1.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui se monte à 26 338 070,62 euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 357 269 927,23 euros, constitue un montant disponible de 383 607 997,85 euros, ainsi qu'il suit :

#### En euros

Aux actionnaires, un dividende de 1,3 euro par action <sup>(*)</sup>	18 242 809,00
Au poste report à nouveau	365 365 188,85
<b>TOTAL</b>	<b>383 607 997,85</b>

(\*) Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versé et affecté au compte report à nouveau.

Le dividende global brut revenant à chaque action serait fixé à 1,3 euro. Il serait payé le 17 mai, la date de détachement du coupon étant fixé au 15 mai.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versé en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende total <sup>(1)</sup>	Dividende brut par action	Abattement
2020	2019	14 032 930	0 €	0,00 €	NA
2021	2020	14 032 930	20 560 102 €	1,50 €	40 %
2022	2021	14 032 930	20 498 992 €	1,50 €	40 %

(1) Excluant les actions n'ouvrant pas droit à dividende.

Nous vous confirmons qu'il n'y a pas eu en 2022 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 quater du code général des impôts.

## 2.2. Informations sur le Capital

### 2.2.1. Répartition du capital au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022	Capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts <sup>(3)</sup>	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets <sup>(4)</sup>	Droits de vote nets %
SAVENCIA Holding	66,64 %	9 350 953	18 701 906	78,58 %	18 701 906	80,47 %
FCPE <sup>(1)</sup>	4,89 %	686 070	1 079 970	4,54 %	1 079 970	4,65 %
Auto-détention <sup>(2)</sup>	3,99 %	560 812	560 812	2,35 %	0	0,00 %
Public	24,48 %	3 435 095	3 458 465	14,53 %	3 458 465	14,88 %
Total	100 %	14 032 930	23 801 153	100 %	23 240 341	100,00 %

(1) Personnels de SAVENCIA Fromage & Dairy et des sociétés qui lui sont liées au sens des articles L. 3344-1 et suivants du code du travail, détenant des actions SAVENCIA Fromage & Dairy, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(2) Y compris contrat de liquidité.

(3) Tenant compte des actions privées de droit de vote.

(4) Excluant les actions privées de droit de vote.

La société Northern Trust détient 5,11 % du capital de votre Société au 14 février 2023.

Depuis le 28 février 2013, le capital social se compose de 14 032 930 actions de 1 euro de nominal chacune.

### 2.2.2. Négociation en bourse par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2022, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du code de commerce, a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

**1.** S'agissant des programmes plans d'attribution gratuites d'actions ou d'options d'achat d'actions consenties aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des sociétés affiliées :

- 200 000 actions ont été achetées au cours moyen de 60,61 euros ;
- le montant des frais de négociation s'est élevé à 60 447 euros.
- il n'y a eu pas de cession.

**2.** S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :

- 45 963 actions ont été achetées au cours moyen de 59,18 euros ;
- 47 325 actions ont été vendues au cours moyen de 59,90 euros ;
- le montant des frais de négociation s'est élevé à 25 000 euros.

**3.** S'agissant des actions destinées à la conservation pour remise ultérieure dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :

- 23 044 actions ont été achetées au cours moyen de 56,03 euros ;
- le montant des frais de négociation pour l'année 2022 s'est élevé à 5 164 euros.

Au 31 décembre 2022, votre société détient 560 812 de ses propres actions représentant 4,00 % du capital, pour une valeur d'achat de 33 016 630 euros, ce qui représente un montant de capital total de 560 812 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercés depuis le 1er janvier 2022 jusqu'au 9 février 2023, il est précisé que votre société détient 560 918 actions représentant 4,00 % du capital, pour une valeur d'achat de 33 037 515 euros, ce qui représente un montant de capital total de 560 918 euros.

### 2.2.3. Récapitulatif des délégations accordées par l'AG au CA dans le domaine des augmentations de capital

Décisions	Opérations	Durée	Observations
AGM du 21/04/2022 = 29 <sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte	<b>Émission d'actions ordinaires</b>  Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires, des actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à concurrence de 5 000 000 € pour les actions ordinaires à émettre et de 200 000 000 € pour les titres de créances à émettre	26 mois	Pas d'utilisation en 2022 Expire en juin 2024
AGM du 21/04/2022 = 28 <sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte	<b>Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes</b>  Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en numéraire par incorporation de réserves, de bénéfices et/ou primes et/ou autres sommes, à concurrence de 5 000 000 €	26 mois	Pas d'utilisation en 2022 Expire en juin 2024
AGM du 21/04/2022 = 30 <sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte	<b>Augmentation de capital réservée aux salariés</b>  Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en faveur des salariés pour un montant maximum de 3 % du capital, soit 462 966 €	26 mois	Pas d'utilisation en 2022 Expire en juin 2024
AGM du 22/04/2021 = 31 <sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte	<b>Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres</b>  Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 %, pour rémunérer des apports de titres	26 mois	Pas d'utilisation en 2022 Expire en juin 2023

## 2.3. Résultats des cinq derniers exercices

Art. R225-81, R225-83 et R225-102 du code du commerce.

<i>En euros et unités</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930
Nombre d'actions émises	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930
Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires HT.	27 726 437	28 867 056	29 639 110	31 460 675	31 823 337
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	11 611 593	9 021 250	-19 648 217	-2 304 472	19 530 040
Impôt sur les bénéfices	-12 112 189	-10 353 177	-13 399 201	-12 672 743	-12 453 902
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	22 320 802	14 647 712	-21 618 761	17 273 779	26 338 071
Montant des bénéfices distribués	13 783 566	0	20 560 102	20 498 992	
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)</b>					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,69	1,38	-0,45	0,74	2,28
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,59	1,04	-1,54	1,23	1,88
Dividende versé à chaque action	1,00	0,00	1,50	1,50	
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	389 759	346 579	354 812	303 404	660 302
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	241 998	271 550	274 523	229 729	345 327

## 2 L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

### 1. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

#### 1.1. Enjeu, risque et politique

Conscient des enjeux mondiaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, de la nécessité de lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour la Société, le Groupe veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités afin de limiter le risque d'impact sur le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences.

Les différents programmes engagés se poursuivent dans le cadre du plan Oxygen.

De nombreux référentiels internes thématiques, appelés Guides des bonnes pratiques, viennent compléter le dispositif. Ils permettent aux sites de production d'optimiser les procédés et de rendre les installations de plus en plus performantes. Les expériences réussies sont partagées afin de les démultiplier au mieux sur l'ensemble des sites du Groupe.

Un référentiel interne spécifique, le Guide RSE volet industriel reprend l'ensemble des thématiques devant être traitées dans ce cadre et précise les domaines d'action. Ce document est mis à disposition de l'ensemble des acteurs concernés par la Direction des Opérations.

Au niveau central, des équipes dédiées suivent et accompagnent les sites conformément à la politique globale mise en œuvre au travers du plan Oxygen. Des référents environnement sont chargés de l'animation de la démarche et du pilotage des actions au niveau local.

Afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique sur ses activités, le Groupe a fait réaliser par un cabinet spécialisé une analyse des risques climatiques afin d'identifier ses principales zones de vulnérabilité.

Le Groupe SAVENCIA s'engage :

- à diminuer l'impact environnemental de ses activités avec une réduction, à la tonne produite, de 20 % d'ici 2025 (versus 2015) des émissions de gaz à effet de serre de production et de transport ;
- à augmenter la part des énergies renouvelables ;
- à réduire l'empreinte carbone du volume de lait collecté de 300 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> d'ici 2025 (versus 2010).

#### 1.2. Actions mises en œuvre et résultats

##### 1.2.1. Réduction des consommations d'énergies et décarbonation

En 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy s'est engagé auprès de Science Based Target Initiative afin d'aligner nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre avec l'Accord de Paris sur

l'ensemble de notre chaîne de valeur et de contribuer ainsi à l'effort collectif en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Sur les trois dernières années, ce sont plus d'une dizaine de sites en France qui se sont engagés dans des programmes d'investissements particulièrement importants afin de rénover nos installations d'énergie et de nous permettre ainsi de réduire notre impact carbone.

Au sein de la Direction des Opérations, une équipe spécifique a pour mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ces projets.

La majorité de ces chantiers de modernisation concernent des installations de production de froid avec pour objectif de :

- réduire la consommation d'énergie par la récupération de chaleur ;
- optimiser les performances ;
- remplacer certains fluides frigorigènes par des fluides à plus faible pouvoir de réchauffement (PRG).

Les projets initiés en 2021 se sont poursuivis en 2022 : 13 usines ont mis en œuvre différentes actions afin de réduire leur consommation énergétique en installant des dispositifs de récupération d'énergies ou bien encore des pompes à chaleur afin de récupérer la chaleur produite par les équipements froids afin de réduire leur consommation d'énergie.

D'autres projets ont également été menés par nos filiales :

- Notre filiale Sofivo, sur son site de Pontmain (53) spécialisé dans la production de poudre de lait, a démarré en 2022 un projet visant à produire simultanément de la chaleur et du froid, nécessaire au site, grâce à la mise en place d'une thermofrigopompe. Une analyse préalable de tous les postes de consommation d'énergies (froid et chaleur) et d'identification des potentiels de réduction a été réalisée, et à termes, ce sont plus de 3 000 Teq CO<sub>2</sub> qui devraient ainsi être économisées.
- Plusieurs sites de notre filiale Compagnie des fromages & RichesMonts ont également engagé en 2022 des projets de réduction de leur consommation :
  - le site de Bénestroff (57) a mis en service en mars dernier une pompe à chaleur lui permettant de réduire sa consommation d'énergie de plus de 50 % ;
  - l'installation d'un nouveau groupe froid sur le site de Besse (63) en plus d'améliorer le rendement énergétique de l'installation a permis de remplacer certains fluides

frigorifiques par des fluides à plus faible pouvoir de réchauffement ;

- en mai 2022, le site de Vire (14) a obtenu la certification ISO 50 001, attestant ainsi de la gestion responsable et raisonnée de son énergie à travers la mise en œuvre d'un système de management efficace.
- Au Brésil, suite à un test réalisé en 2021, un de nos sites a déployé en 2022 des lampes LED avec détection automatique pour l'éclairage de ses extérieurs. Ce sont ainsi 20 160 kWh qui ont été économisés.
- Les équipes managériales SAVENCIA se sont rassemblées lors de deux séminaires digitaux afin d'échanger sur la démarche décarbonation que le Groupe souhaite accélérer. Après une session de sensibilisation aux enjeux climatiques, et à leurs impacts sur la filière agroalimentaire, animée par les experts de Carbone 4, la seconde session était dédiée au partage d'expériences et de bonnes pratiques : filière laitière, achats, performance énergétique des sites industriels... tous les leviers d'actions ont été abordés afin d'inciter chacun à agir dans son périmètre pour atteindre les objectifs du Groupe.
- Afin de partager les bonnes pratiques éprouvées ainsi que les standards à appliquer, trois forums mondiaux et transverses ont été organisés et animés par la Direction des Opérations Groupe. Ils avaient pour thématique la sobriété énergétique et proposaient en plus du partage des pratiques, le conseil d'experts externes. Ils ont réuni plus d'une soixantaine de participants par sessions.
- Des feuilles de route intégrant la démarche de sobriété énergétique et de décarbonation coconstruites par les experts Groupe/filiales, sont déployées sur l'ensemble de nos sites.
- Le Groupe a décidé de déployer la Fresque du Climat au sein de ses filiales. Les Directeurs généraux ont ainsi participé à un atelier Fresque du Climat en octobre dernier. Un premier plan de déploiement d'ateliers Fresque du Climat a été engagé (en 2022 - 8 filiales participantes) qui doit se poursuivre en 2023.

En 2023, de nouveaux programmes seront lancés sur nos sites afin de poursuivre les efforts de réduction des énergies et des émissions de gaz à effet de serre engagés par le Groupe.

### 1.2.2. Développement des énergies renouvelables

En 2022, le Groupe a continué à accroître son utilisation d'énergies renouvelables en fonction des possibilités locales ou nationales, lui permettant d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

- Nous avons poursuivi l'état des lieux prospectif initié l'année passée en France afin d'approfondir, plus spécifiquement dans nos métiers, le potentiel des filières solaires et de méthanisation, pour mieux orienter nos choix.
- Le déploiement de l'électricité avec garantie d'origine s'est poursuivi en 2022, avec l'engagement de nouveaux sites dans cette démarche. Ce sont ainsi plus de 8 900 T eq CO<sub>2</sub>

qui ont été économisées au niveau du Groupe au cours de l'année.

- Des initiatives locales se poursuivent avec l'implantation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites.
- Afin d'accompagner la transition vers des véhicules moins polluants, des véhicules hybrides rechargeables et électriques ont été intégrés à la politique véhicules du Groupe. Afin de favoriser la transition vers ces modèles, le Groupe a demandé à chacune de ses filiales d'étudier la faisabilité technique de l'installation de bornes électriques sur ses sites. Afin d'accompagner les sites dans cette démarche, la Direction des Achats Groupe a élaboré un guide recensant les bonnes pratiques d'installation de solutions de charge électrique. En 2022, plusieurs bornes ont été installées sur nos sites en France.
- SAVENCIA Fromage & Dairy est membre du Club des entrepreneurs pour le climat, lancé par l'institut Orygeen qui regroupe des entreprises familiales françaises voulant s'engager dans la lutte contre le changement climatique.

### 1.2.3. Réduction des gaz à effet de serre dans les transports

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- en Espagne, Arias s'est vu décerner le prix Lean&Green décerné par l'AECOC, une des plus grandes associations d'entreprises multisectionnelles espagnole qui rassemble tous les acteurs de la chaîne de valeur, des producteurs et fabricants jusqu'aux opérateurs logistiques et distributeurs. Ce prix récompense Arias pour son engagement dans la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % en 5 ans dans sa logistique ;
- depuis 2021, l'ensemble de la flotte de camions détenue en propre par notre plateforme logistique les Messageries Laitières, soit 23 camions, roule exclusivement à l'Oleo 100, huile 100 % végétale, 100 % biodégradable et *made in France*. L'impact est très significatif en termes d'émissions CO<sub>2</sub>, puisqu'une réduction de 60 % des émissions est attendue. Le choix de ce biocarburant vient compléter les actions d'amélioration continue déjà mises en place et visant à réduire son empreinte environnementale : formation à l'écoconduite avec l'informatique embarquée, utilisation d'un outil d'optimisation du transport, gestion des pneumatiques ;
- l'optimisation des tournées grâce à la mise en place d'un outil permettant de regrouper les volumes en fonction de la proximité géographique des clients permet d'améliorer les chargements, de réduire ainsi les kilomètres parcourus et donc de diminuer sa consommation de carburant ;
- en France, notre filiale Les Messageries Laitières participe, au sein du Club Réseau Normand Hydrogène piloté par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Normandie, à des groupes de travail sur les énergies alternatives et à la mutualisation des flux de transport. Les réflexions portent par exemple sur la place de l'hydrogène dans la transition énergétique normande, tout en structurant une véritable filière industrielle.

Des actions auprès de nos collaborateurs sont également réalisées sur nos sites parmi lesquelles :

- la Semaine de la Mobilité a eu lieu dans le Groupe pour la quatrième année consécutive. L'objectif de cet événement est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche écocitoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière. Comme chaque année, de nombreuses actions ont été proposées aux collaborateurs des sites engagés dans le challenge : prêts de vélos électriques de différents types, éco randonnées avec ramassage de déchets, promotion du co-voiturage, atelier de réparation de vélos, etc. Résultat de cette mobilisation en 2022, plus de 84 400 km économisés.

### 1.3. Indicateurs clés de performance

En % d'évolution versus 2015

Réduction des GES Scopes 1 & 2	2020	2021	2022	Objectif 2025
Variation des GES Scopes 1 & 2 (tonnes équiv. CO <sub>2</sub> /tonne fabriquée)	-4,8%*	-6,1%*	-9,8%	-20%

\* Les valeurs 2020 et 2021 de la filiale polonaise ont été corrigées a posteriori afin de mettre à jour les facteurs d'émission. Les valeurs présentées dans le tableau ci-dessus ont donc été retraitées (avant correction 2020 : -4,6% et 2021 : -5,9%).

Les émissions directes (scope 1) comprennent les émissions liées à la combustion des énergies fossiles utilisées, aux procédés hors énergie (dues aux traitements des eaux usées) et aux fuites de fluides frigorigènes.

Les émissions indirectes (scope 2) incluent les émissions liées à la production d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid achetée et consommée par les sites, ainsi que les pertes en ligne.

Suite à la démarche de calcul de notre scope 3 (autres émissions indirectes) initiée au cours des années précédentes sur le périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy, nous avons en 2022 soumis notre trajectoire auprès du SBTi et sommes en attente de leur validation.

	2020	2021	2022
Émissions de CO <sub>2</sub> de la flotte détenue en propre (en tonnes équiv. CO <sub>2</sub> )	2 712	2 010	1 144

Cette forte réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est liée au passage de la flotte de camions détenue en propre par les Messageries Laitières à l'Oleo 100, huile 100 % végétale, 100 % biodégradable et *made in France*.

## 2. Maîtriser nos ressources en eau

### 2.1. Enjeu, risque et politique

Le changement climatique, la croissance démographique et l'utilisation excessive de l'eau contribuent au stress hydrique

qui progresse dans le monde. Dans ce contexte, et afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau qui tendent à se raréfier, le Groupe met en œuvre des pratiques responsables dans le but de minimiser son impact sur la ressource en eau et réduire ainsi le risque de stress hydrique.

L'eau joue en effet un rôle important dans nos procédés, notamment pour assurer un haut niveau d'hygiène et de sécurité de nos produits, principalement lors des opérations de nettoyage. Mais elle peut aussi être utilisée comme auxiliaire technologique lors des fabrications, comme fluide caloporteur ou frigoporteur. Elle alimente également les installations de prévention et de lutte contre les incendies.

Face au changement climatique, il est probable que certaines situations de stress hydrique s'accroissent. Une attention particulière est portée sur ces phénomènes afin d'identifier et de prévenir tout risque, et de renforcer, si besoin, les moyens d'action pour limiter autant que possible les prélèvements dans le milieu naturel.

L'objectif est de réduire les prélèvements d'eau dans le milieu naturel, à la tonne produite, de 10 % d'ici 2025 (versus 2015).

### 2.2. Actions mises en œuvre et résultats

- Plusieurs réunions du groupe de travail, composé à la fois d'experts internes en central mais également d'opérationnels, consacré à la maîtrise de nos consommations d'eau ont eu lieu en 2022. Les travaux ont porté essentiellement sur la réduction des consommations et sur les possibilités de réutilisation de l'eau de vache (récupérée du lait) afin de préserver les ressources.
- A Saint-Brice-en-Coglès (35), la mise en place d'un procédé de concentration du lait par osmose inverse associée à un système de récupération d'eau issue du lait, d'un système de filtrage d'eau à partir de l'eau contenu dans le lait, permettra à terme de limiter le prélèvement d'eau potable sur le site. Les gains estimés s'élèveront à plus de 200 m<sup>3</sup>/jour.
- Sur notre site du Tholy (88), la nouvelle installation de froid a permis de supprimer une grande partie des refroidissements en circuit ouvert et de réduire ainsi les prélèvements dans le milieu naturel de plus de 70 %.
- Le site de CF&R à Ducey (50) a mis en place de nouveaux équipements, tels que par exemple, de nouvelles machines à laver ou bien encore une tour de refroidissement plus performante, qui permettent d'obtenir des économies significatives : gains en eau estimés à 50 m<sup>3</sup>/jour, ainsi qu'une réduction des produits lessiviels utilisés, diminuant ainsi de près de 20 % la quantité de phosphore en entrée de station d'épuration.
- En République Tchèque, sur le site d'Hodonin, l'installation d'un système de monitoring des consommations et le changement des pompes de refroidissement ont permis de réaliser des économies importantes (plus de 40 % versus 2021)
- Des tests portant sur une méthode d'identification de potentiel de réduction de la consommation d'eau ont



également été déployés sur un de nos sites majeurs en France.

- Des actions d’optimisation, en plus des travaux menés afin de diminuer les rejets en amont des stations d’épuration, ont également été réalisées sur plusieurs sites :
  - en Haute-Loire, à Beauzac, un traitement de type tertiaire a été installé afin d’améliorer la qualité des eaux usées traitées et rejetés. A Brioude, une analyse du volume et du type d’effluents produits par le site a été réalisé par un cabinet externe spécialisé. Suite à cette étude, un système provisoire de prétraitement avant rejet vers la station d’épuration communale, a été installé en attendant la définition d’un système de traitement pérenne ;
  - dans les Deux Sèvres, à Champdeniers, le système d’aération des lagunes de traitement des effluents a été remplacé.
- Des tests ont par ailleurs été lancés sur certains sites pilotes :
  - à Saint Loup (79), des essais ont été effectués afin d’optimiser le système existant, de le rendre plus performant tout en évitant la construction de surfaces bétonnées afin de préserver l’environnement ;
  - notre filiale Tessier, sur son site de Cornillé-les-Caves (49) a réalisé des essais dans le but de réutiliser ses eaux usées traitées sur ses installations, notamment en chaufferie.
- Du fait des fortes chaleurs survenues au cours de l’été, plusieurs de nos sites se sont trouvés en situation de stress hydrique. Grace à la mobilisation des experts Groupe dans ce domaine, des solutions immédiates ont été mises en œuvre afin de s’adapter à cette contrainte. Certaines de ces mesures ont d’ailleurs été pérennisées afin de réduire, hors période de sécheresse, les consommations d’eau.
- Nos équipes travaillent également sur le potentiel de réutilisation des eaux issues du lait et des produits laitiers, sujet pour lequel nous espérons, tout comme notre interprofession, une ouverture réglementaire.

### 2.3. Indicateurs clés de performance

En % d’évolution *versus* 2015

Réduction des prélèvements d’eau	2020	2021	2022	Objectif 2025
Variation des prélèvements d’eau (en m <sup>3</sup> /tonne fabriquée)	2,3%	2,2%	-1,2%	-10%

## 3. Optimiser la gestion des déchets

### 3.1. Enjeu, risque et politique

Les activités de transformation génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s’agit majoritairement de Déchets industriels non dangereux (DIND), et la plupart d’entre eux, comme le carton, le papier, le verre, l’acier ou l’aluminium, sont retraités dans des filières de revalorisation ou de recyclage. Les Déchets industriels dangereux (DID) sont peu présents. Ils proviennent des activités de maintenance (huiles usagées, déchets d’équipements électriques et électroniques) et font l’objet d’un tri à la source en vue d’un recyclage par des prestataires spécialisés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de réduire les coûts liés au traitement de ces déchets, l’engagement du Groupe est de renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires, dans le but de limiter les risques de pollution.

### 3.2. Actions mises en œuvre et résultats

- Le groupe de travail « anti-gaspi » composé de représentants de filiales et de collaborateurs des fonctions *corporate* a été créé afin, d’une part, de réduire à la source la quantité de déchets générés et, d’autre part, d’optimiser et d’identifier les filières de valorisation locales. Il s’est réuni régulièrement en 2022. Des feuilles de route sont en cours d’élaboration pour notamment réduire et mieux valoriser les biodéchets. Des ajustements ont également été réalisés afin de répondre aux exigences réglementaires liées à la mise en œuvre de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC). L’axe relatif à la communication auprès des collaborateurs et des consommateurs est également traité à travers, par exemple, des actions de sensibilisation sur la différence entre la date limite de consommation et la date de durabilité minimale, pour limiter le gaspillage au moment de la consommation.
- Notre plateforme logistique des Messageries Laitières, qui travaillait déjà localement avec un Établissement et service d’accompagnement par le travail (ESAT), a développé son partenariat en mettant en place un système de revalorisation des palettes trop abimées pour être réparées. Les morceaux de palettes non récupérables sont broyés et reconditionnés en granulés qui sont mis gratuitement à disposition de l’ESAT pour alimenter sa chaudière biomasse. Le chauffage des serres horticoles de cet ESAT ainsi qu’une partie de leur bâtiment de stockage sont ainsi assurées via la revalorisation de 100 % de nos palettes. Ce sont 4 tonnes de bois, soit environ 300 palettes, qui ont ainsi été revalorisées et ont constitué une source d’économie importante pour cet établissement. Ce partenariat s’accélère fortement en 2023 puisque les Messageries Laitières ont convenu avec leurs partenaires transport l’intégralité de leurs palettes cassées soient reprises par leur soin afin d’accentuer cette revalorisation.

### 3.3. Indicateurs clés de performance

En 2022, 68,2 % des déchets courants de nos sites de production sont évacués en vue de valorisation<sup>(\*)</sup>.

	2020	2021	2022
% de déchets courants évacués en vue de valorisation	67,4 %	68,3 %	68,2 %

\* Les déchets peuvent être valorisés sous plusieurs formes : matière, biologique ou énergétique

Les opérations d'optimisation du tri et du stockage sur les sites se poursuivent, en collaboration avec des prestataires nationaux, afin d'identifier de meilleurs débouchés dans les filières de revalorisation et de recyclage, conformément à notre engagement.

## 4. Développer l'écoconception de nos emballages

### 4.1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe précise son ambition sur les emballages en s'engageant sur le développement de leur écoconception afin de réduire le risque de surproduction de déchets.

La Charte de Conception Responsable, élaborée en 2019, précise ainsi les *guidelines* et les orientations à suivre en matière d'écoconception des emballages. Elle intègre notamment des mesures de réduction à la source ou d'utilisation de matériaux recyclés, favorisant ainsi la transition vers une économie circulaire des emballages.

L'objectif du Groupe est de tendre vers 100 % d'emballages recyclables ou biodégradables pour ses produits à marque à l'horizon 2025.

### 4.2. Actions mises en œuvre et résultats

● Le comité de pilotage Oxygen, dédié à l'écoconception des emballages et en charge du suivi de la réalisation de l'objectif défini, s'est réuni à trois reprises en 2022. Un axe supplémentaire d'actions prioritaires portant sur la réduction de l'empreinte carbone de nos emballages a été ajouté cette année, portant ainsi à 6 le nombre d'axes définis :

- réduire à la source l'usage de matériaux ;
- bannir les matériaux controversés ;
- tendre vers 100 % de recyclabilité ou biodégradabilité ;
- intégrer un maximum de matériaux recyclés ;
- privilégier l'utilisation de matériaux renouvelables ;
- réduire l'empreinte carbone de nos emballages.

● Les binômes acheteurs/développeurs packaging, mis en place en 2020, ont continué à travailler sur des sujets prioritaires sélectionnés et à communiquer via la plateforme interne Groupe le résultat de leurs recherches.

● Un nouveau forum dédié à l'écoconception des emballages a réuni en mars plus de 150 collaborateurs du Groupe travaillant dans différents services, filiales et catégories. Les objectifs de cet événement étaient de permettre aux collaborateurs de s'approprier les axes prioritaires, illustrés par des exemples concrets et d'inspirer en partageant des expériences réussies au sein du Groupe. A cette occasion, plusieurs initiatives françaises et internationales ont été présentées.

● Des projets d'écoconception des emballages, reposant sur l'ensemble des objectifs de la Charte d'Écoconception, ont été engagés par toutes les filiales. L'année 2022 a été marquée par une crise sur la plupart des matières pour emballages, avec des pénuries d'approvisionnement, ainsi qu'une crise sur l'énergie. Cela a engendré des retards sur la réalisation des projets d'optimisation. Voici cependant quelques exemples :

- St-Morêt : création d'une barquette 500g 100 % recyclable grâce à la simplification de sa composition ;
- Tartare : intégration de plastique biosourcé à hauteur de 30% du volume, tout en restant recyclable ;
- Polenghi : réduction de l'épaisseur des pots et barquettes : 26 tonnes de plastique en moins ;
- Saint Agur : incorporation d'au moins 20 % de plastique recyclé avec un objectif à moyen terme de 40 %, soit à date 33 tonnes de plastique recyclé ;
- Bresse Bleu : l'habillage fromager est aujourd'hui 100 % recyclable ce qui représente 10 tonnes d'emballages complexes par an pouvant être recyclées ;
- Lucina : suppression du couvercle en plastique permettant, en plus de diminuer la quantité de plastique utilisée, de réduire la taille des cartons de transport et d'optimiser les chargements.

### 4.3. Indicateurs clés de performance

Le taux d'emballages recyclables ou biodégradables est de 84,5 % en 2022.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Taux d'emballages recyclables ou biodégradables	86,0 %	85,0 %	84,5 %	Tendre vers 100 %

La mise en œuvre des plans d'optimisation a été retardée du fait des difficultés d'approvisionnement de certains emballages, ce qui explique la baisse de cet indicateur.

# 3 APPLICATION DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Application de la Taxonomie européenne aux activités de SAVENCIA Fromage & Dairy

## 1. Contexte

### 1.1. Rappel du contexte réglementaire

Le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020, dit « Taxonomie européenne », établit un cadre de référence visant à favoriser les investissements durables en imposant aux entreprises de publier les parts de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitation qui contribuent de façon substantielle à un des six objectifs environnementaux suivants :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- protection et utilisation durable de l'eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Ainsi, la Commission européenne a défini des critères techniques permettant d'établir un langage commun sur la notion de durabilité et, par conséquent, d'orienter l'allocation de capitaux vers des activités contribuant substantiellement à l'atteinte d'un de ces six objectifs. A date, seuls les deux premiers objectifs sont en vigueur.

Dans ce cadre, les entreprises doivent communiquer depuis 2022 sur l'exercice 2021, la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et de leurs dépenses d'exploitation associées à des activités économiques dites « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la Taxonomie européenne. Depuis l'exercice 2022, les entreprises sont tenues de publier leurs KPI d'éligibilité, ainsi que la part alignée, c'est-à-dire respectant les critères de durabilité définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour répondre à ces obligations de reporting, une analyse détaillée de l'ensemble des activités de SAVENCIA Fromage & Dairy au sein des différentes entités consolidées a été menée conjointement par les Directions financière, RSE, industrielle, juridique, conformité, assurance et fiscale. L'identification des activités éligibles et la qualification de leur niveau d'alignement à la Taxonomie ont été réalisées conformément aux instructions et aux critères détaillés dans les actes délégués.

Une activité éligible sera considérée comme alignée si elle respecte le ou les critère(s) technique(s) de contribution substantielle, si elle ne porte pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux (critères dits Do Not

Significantly Harm – DNSH définis par la taxonomie), et si elle respecte les garanties minimales relatives aux droits de l'homme, la corruption, la fiscalité et la concurrence.

## 2. Résultats

### 2.1. Résultats d'éligibilité et d'alignement pour l'exercice 2022

Depuis l'exercice 2021, seuls les deux premiers objectifs climatiques sont applicables. La Commission européenne a priorisé les secteurs d'activité ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'UE. Le secteur de l'agroalimentaire n'étant, à ce jour, pas visé par le Règlement Taxonomie au regard des deux premiers objectifs, SAVENCIA Fromage & Dairy a un niveau d'éligibilité à la taxonomie relativement faible.

SAVENCIA Fromage & Dairy veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et de nombreux investissements sont réalisés en ce sens et le Groupe s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 & 2 à horizon 2025. De nombreuses actions sont menées en ce sens (cf chapitre « réduire nos émissions de GES).

Les données communiquées ci-dessous, en application de la réglementation taxonomie, ne sont donc pas totalement représentatives de l'effort engagé par le Groupe. En effet, à date, tous les investissements ne sont pas encore couverts par la taxonomie (deux objectifs en vigueur sur six) et pour les investissements déjà captés, le niveau de précision attendu par les textes réglementaires est très important et les outils de reporting ne sont pas encore totalement adaptés.

A noter que les activités éligibles et/ou alignées de SAVENCIA Fromage & Dairy répondent uniquement à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

L'analyse des activités éligibles pour l'exercice 2022 a permis de s'assurer qu'il n'y a pas eu de changement dans le référentiel.

Le rappel des indicateurs ainsi que des précisions sur la méthodologie d'évaluation et les définitions sont détaillés dans la note méthodologique relative à la taxonomie, présentée en annexe.

### Indicateur Chiffre d'Affaires :

A l'instar de 2021, SAVENCIA Fromage & Dairy n'a identifié aucun chiffre d'affaires éligible car son activité n'est pas ciblée par les deux premiers objectifs de la Taxonomie.

En effet, le secteur de l'agroalimentaire n'est pas considéré par la Taxonomie comme ayant une contribution substantielle au regard de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

De ce fait, le chiffre d'affaires SAVENCIA Fromage & Dairy n'est pas éligible.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total du Chiffre d'Affaires peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 1.1 des comptes consolidés).

### Indicateur CapEx :

Au sein du Groupe, les investissements éligibles au titre de "mesures individuelles", telles que définies par le Règlement Taxonomie, liés aux activités immobilières, aux flottes de véhicules, ainsi qu'à l'efficacité énergétique et à des projets d'énergie renouvelables. Ces investissements correspondent, conformément aux dispositions de la Taxonomie, aux catégories suivantes :

- 6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (dont IFRS16)
- 7.1. Construction de bâtiments neufs
- 7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique
- 7.6. Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables
- 7.7. Acquisition et propriété de bâtiments (dont IFRS16)

La part des investissements éligibles de SAVENCIA Fromage & Dairy pour l'année 2022 s'élève à **7,4%** sur un total de 210 millions d'euros (augmentation de CapEx brut sans retraitement des subventions - voir note 3 de l'Annexe aux comptes consolidés). Le niveau d'éligibilité du Groupe est resté stable en 2022.

Ces montants se réfèrent essentiellement à la flotte automobile, ainsi qu'aux installations d'équipement favorisant l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, la part alignée de ces dépenses d'investissement s'élève à **1,0%**.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 3 des comptes consolidés).

Le Groupe SAVENCIA prend en compte pour l'exercice 2022 l'ensemble de ses dépenses d'investissement, quelle que soit la source de leur financement, c'est-à-dire la valeur de ses immobilisations brutes. En 2022, face au contexte macro-économique agité et fortement inflationniste, le Groupe a priorisé les investissements les plus stratégiques, ce qui explique une baisse du montant total des CapEx versus 2021.

### Indicateur OpEx :

Le Règlement permet une exemption de publication si les OpEx visés par la Taxonomie ne sont pas matériels. De ce fait, il a été décidé de fixer un seuil raisonnable de matérialité à 5% au regard des pratiques de place et de la compréhension du Règlement par SAVENCIA.

La démonstration de la non-matérialité a été calculée en comparant les OpEx ciblés par la Taxonomie aux OpEx totaux :

	<b>2022</b>
Total des OpEx au sens de la taxonomie	134 521 722 €
Total des OpEx Groupe	6 316 913 000 €
Matérialité des OpEx	2,1%

Sur l'exercice 2022, le montant des OpEx au sens du Règlement Taxonomie de SAVENCIA Fromage & Dairy n'atteint pas ce seuil. Par conséquent, il est considéré non-significatif.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 3 des comptes consolidés).

## 2.2. Méthodologie d'évaluation des activités au regard des critères

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, SAVENCIA Fromage & Dairy a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique de ces activités et des garanties minimales.

### 2.2.1. Contribution substantielle

Pour ce premier exercice, SAVENCIA Fromage & Dairy a ciblé les CapEx avec le potentiel d'éligibilité et d'alignement le plus élevé, tout en tenant compte de la matérialité des montants.

Concernant la méthodologie appliquée pour l'activité 6.5, SAVENCIA Fromage & Dairy a uniquement analysé la flotte de véhicules en France appartenant aux catégories M1 et N1 dont les émissions spécifiques de CO<sub>2</sub> sont inférieures à 50 g de CO<sub>2</sub>/km (véhicules utilitaires légers à faibles émissions ou à émission nulle).

Les critères d'économie circulaire et de pollution ont également été vérifiés auprès des constructeurs.

Du fait de la publication tardive de la clarification apportée sur l'Acte Délégué climat, SAVENCIA Fromage & Dairy a choisi une lecture stricte et a identifié, pour l'exercice 2022, les voitures ayant une classe de performance énergétique A ou B pour le bruit de roulement externe, et A ou B pour l'efficacité en carburant.

Pour répondre au critère d'alignement de l'activité 7.5, SAVENCIA Fromage & Dairy s'est assuré que ses CapEx éligibles sont bien décrits dans la liste d'installation d'équipement mentionnée dans la contribution substantielle de l'activité 7.6 (cf note méthodologique taxonomie en annexe).

### 2.2.2. DNSH générique - Adaptation au changement climatique

Pour répondre au critère DNSH relatif à l'objectif d'Adaptation au changement climatique visé par la Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a sollicité son assureur afin de mener une étude sur les risques climatiques physiques. Cette analyse, couvrant la totalité des entités et des implantations géographiques, développe les principaux risques climatiques physiques qui pèsent sur les actifs des filiales sur un horizon à 3 ans.

Le rapport détaille les différents risques par sites et par région, ainsi que les recommandations d'adaptation à mettre en place pour pallier ces risques. SAVENCIA Fromage & Dairy a lancé des travaux d'adaptation face aux risques identifiés.

Au vu de cette analyse, SAVENCIA Fromage & Dairy a estimé répondre au respect du DNSH adaptation pour cet exercice, mais prévoit d'améliorer son analyse pour les prochaines années afin d'apporter une vision long terme de ces risques et d'intégrer des scénarios climatiques.

### 2.2.3. Garanties Minimales

SAVENCIA Fromage & Dairy a ainsi mené sa revue des garanties minimales en central via des ateliers conduits avec les directions concernées et a conclu au respect des garanties minimales, notamment grâce au respect des critères de non-alignement et à la mise en place de procédures et de diligences raisonnables.

D'autre part, SAVENCIA Fromage & Dairy met en œuvre les processus nécessaires pour valider le reste des critères de non-alignement, ces procédures étant résumées ci-après :

- Pour répondre aux garanties minimales en matière de **droits humains**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un ensemble de politiques en lien avec les droits humains présenté dans ce document (cf. chapitre « respect des droits humains ») et dans son plan de vigilance.

- En matière de **corruption**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un dispositif complet, conformément aux exigences de la loi Sapin II, d'identification des risques de corruption, de politiques de prévention et de processus d'alerte, déployé sur la totalité des activités en France et à l'international, et détaillé dans le chapitre du présent document « lutte contre la corruption ».

- En matière **fiscale**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'engage au respect de la législation locale dans tous les pays où il opère et a choisi de ne pas investir dans tous les pays dits « non coopératifs » (cf. chapitre « lutte contre l'évasion fiscale »).

- Sur la thématique du **droit de la concurrence**, SAVENCIA Fromage & Dairy déploie plusieurs dispositifs : une formation liée aux enjeux du droit de la concurrence, et la mise à disposition d'une Charte Ethique à destination des collaborateurs (cf. chapitre « lutte contre la corruption »).

## 3. Perspectives

### 3.1. Axes d'amélioration

Au titre de l'exercice 2022, l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la Taxonomie européenne a permis d'identifier des axes d'amélioration pour les prochains exercices de reporting Taxonomie. Ainsi SAVENCIA Fromage & Dairy a identifié plusieurs actions à mettre en place dans les prochains exercices :

- intégration d'une vision long-terme dans l'analyse des risques liés au changement climatique, avec l'objectif de prendre en compte les différents scénarios du GIEC ;
- amélioration de la remontée des informations techniques afin de fluidifier la collecte des données spécifiques à la Taxonomie ;
- valorisation les investissements réalisés dans le cadre des plans d'adaptations.

Le Groupe adaptera sa méthodologie et son analyse en fonction de l'évolution de la réglementation, des activités listées et des critères d'examen technique.

# Annexes

## 1. Tableaux réglementaires Taxonomie européenne

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	Part du chiffre d'affaires (4)
		(k€)	%
<b>A. Activités éligibles à la Taxonomie</b>			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)			
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie) (A.1)	N/A	0	0,0%
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)			
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées) (A.2)	N/A	0	0,0%
Total (A.1 + A.2)	N/A	0	0,0%
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>			
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		6 551 216	100,0%
Total (A + B)		6 551 216	100,0%

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	CapEx (3)	Part des CapEx (4)
		(k€)	%
<b>A. Activités éligibles à la Taxonomie</b>			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)			
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	36	0,0%
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables		2 047	1,0%
CapEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)		2 083	1,0%
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie)			
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	5 666	2,7%
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	7.3	2 116	1,0%
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	7.6	2 695	1,3%
Construction de bâtiments neufs	7.1	400	0,2%
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	2 497	1,2%
CapEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2)		13 373	6,4%
Total (A.1 + A.2)		15 457	7,4%
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>			
CapEx non éligibles à la taxonomie (B)		194 561	92,6%
Total (A + B)		210 017	100,0%

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	OpEx (3)	Part des OpEx (4)
		(k€)	%
<b>A. Activités éligibles à la Taxonomie</b>			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)			
OpEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)	N/A	0	0,0%
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie)			
OpEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2)	N/A	0	0,0%
Total (A.1 + A.2)		0	0,0%
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>			
OpEx non éligibles à la taxonomie (B) *		134 522	100,0%
Total (A + B)		134 522	100,0%

\* OpEx ciblés par la Taxonomie

Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)												
Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Economie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Economie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la Taxonomie FY2022 (18)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la Taxonomie FY2021 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)		
%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T		
100,0%	—%						O		O	O		O	0,0%	N/A				
100,0%	—%						O					O	1,0%	N/A				
100,0%	—%												1,0%	N/A				

%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T
---	---	---	---	---	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---	---	---	---

## 2. Note méthodologique Taxonomie européenne

### 2.1. Rappel des indicateurs et réconciliation avec les états financiers

#### 2.1.1 Chiffre d'affaires

Dans le cadre de l'actualisation du référentiel d'éligibilité de 2021, il est à noter les éléments suivants :

- Conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), SAVENCIA Fromage & Dairy, de par son statut d'entité d'intérêt public, est tenu de publier, au titre de l'exercice 2021, la part de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation éligibles résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de la classification et des critères définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs climatiques. SAVENCIA Holding, n'est pas, à date, dans le champ d'application de ce Règlement. L'analyse et les éléments chiffrés présentés concerne par conséquent les activités du périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy (ci-après le Groupe).
- Les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2022 ; les dénominateurs Taxonomie des KPI chiffre d'affaires et des dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers comme requis par le règlement.

#### Définition

La part du chiffre d'affaires visée à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 est obtenue en divisant la partie du chiffre d'affaires net tirée de produits ou de services, y compris d'actifs incorporels, associés à des activités économiques éligibles et alignées sur la Taxonomie (numérateur) par le chiffre d'affaires net (dénominateur) tel que défini à l'article 2, point 5), de la directive 2013/34/UE. Le chiffre d'affaires inclut les produits comptabilisés selon la norme comptable internationale 1, paragraphe 82, point a), telle qu'adoptée par le règlement (CE) n° 1126/2008 de la Commission.

#### 2.1.2. CapEx

#### Définition

A noter, la FAQ publiée par la Commission Européenne le 19 décembre 2022 portant sur l'Article 8 a précisé que la source de financement des dépenses d'investissement n'est pas pertinente aux fins de l'évaluation de l'alignement de ces dépenses à la Taxonomie.

Les investissements éligibles et alignés remplissent l'une des conditions suivantes :

- Ces dépenses sont liées à des actifs ou processus associés à des activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie ;
- Ces dépenses font partie d'un plan visant l'expansion d'activités économiques alignées à la Taxonomie ou visant à permettre à des activités économiques éligibles à la Taxonomie de s'aligner sur celle-ci (« plan de CapEx ») ;
- Ces dépenses sont liées à l'achat de production d'activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie et à des mesures individuelles permettant aux activités ciblées de devenir sobres en carbone ou d'aboutir à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (notamment les activités répertoriées aux points 7.3 à 7.6 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat, ou d'autres activités économiques répertoriées dans les actes délégués).

Les montants concernés comprennent les entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré, avant amortissement et avant toute remesure, y compris les remesures résultant de réévaluations et de dépréciations, pour l'exercice concerné, à l'exclusion des variations de la juste valeur. Il comprend aussi les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises.

#### 2.1.3. OpEx

#### Définition

Les dépenses d'exploitation retenues par SAVENCIA Fromage & Dairy en application des dispositions de la Taxonomie, telles que prévue en 2022, concernent les catégories suivantes :

- Les dépenses de recherche et développement non-capitalisées, incluant notamment les frais de personnel associés, retraitées des crédits d'impôt reçus sur la période ;
- Les contrats de location à court terme tels que déterminés conformément à la norme IFRS 16 et comprennent les dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur ;
- Les dépenses d'entretien, de réparation, de maintenance et les autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des actifs des immobilisations corporelles.



# 4 ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

## 1. Généralités

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez SAVENCIA Fromage & Dairy ont notamment pour objet de vérifier que les informations comptables et financières communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent sincèrement l'activité et la situation des sociétés qui le composent. Elles ont également pour objet d'apporter l'assurance raisonnable que les risques liés aux différents processus opérationnels mis en œuvre dans les différentes entités du Groupe sont connus et maîtrisés.

Le contrôle interne est mis en œuvre par chaque entité sous l'impulsion de la Direction Générale du Groupe et avec l'appui du Conseil d'Administration et de son Comité d'audit et des risques dans le cadre de leurs missions. Elles ont pour objet de vérifier que :

- les lois et règlements en vigueur dans chacun des pays où le Groupe opère, ainsi que les politiques qui encadrent la gestion des exploitations sont respectés ;
- les actifs sont sauvegardés ;
- les informations comptables et financières communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent sincèrement l'activité et la situation des sociétés qui le composent dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Elles contribuent également à prévenir et à détecter les erreurs et fraudes.

Comme tout système, ces procédures de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue de l'exhaustivité de la connaissance et de la maîtrise des risques.

La création d'une Fonction de Contrôle interne en avril 2022 a pour objectif de renforcer le pilotage du dispositif global avec le déploiement en 2023 d'un Référentiel de Contrôle interne et d'un questionnaire d'auto-évaluation à destination de toutes les filiales.

La gestion des risques, s'appuyant sur une démarche Enterprise Risk Management (ERM) à tous les niveaux du Groupe, et notamment sur la cartographie des risques, vise à une stratégie de maîtrise des risques (opérationnels, financiers, stratégiques...) en optimisant :

- les moyens de prévention ;
- les moyens de réduction ou de couverture (par exemple par des contrats d'assurance) ;
- l'acceptation de la prise de certains risques.

## 2. Cartographie des risques

Le Groupe dispose de trois cartographies des risques construites en coordination avec le Management, dans le but d'identifier les risques potentiels et de développer les mesures permettant de réduire au maximum leur portée et leur occurrence :

- une cartographie des risques « Groupe » ;
- une cartographie des risques « Loi Sapin II » ;
- une cartographie des risques « Loi sur le devoir de vigilance ».

### 2.1. Cartographies des risques "Groupe"

La formalisation de la démarche d'analyse des risques (ERM) par les principales entités opérationnelles se poursuit. Les résultats de ces cartographies locales viennent compléter la cartographie Groupe existante. En 2022, 100 % des cartographies des filiales ont été achevées ainsi que la majorité des cartographies des sites.

#### ÉTAPES DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES :

- identification des risques : le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs du Groupe ou sa réputation ;
- évaluation du niveau de gravité du risque : les risques sont évalués selon deux critères, leur probabilité d'occurrence et leur impact ;
- analyse du niveau de maîtrise du risque : cette étape consiste à examiner les mesures de prévention et de protection existantes à date et à évaluer le niveau de maîtrise des risques potentiels.

#### PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS AU NIVEAU DU GROUPE :

En 2022, la cartographie des risques a été répartie en deux catégories regroupant vingt et une familles de risques listés ci-après. Les deux catégories sont les risques liés à l'environnement externe et ceux inhérents à l'activité du Groupe. Par ailleurs, les risques ont également été classés selon leur nature stratégique ou opérationnelle.

#### Catégorie 1 : risques liés à l'environnement externe

##### Crise sanitaire

La confiance des consommateurs dans les marques du Groupe repose sur une matière première et un produit de qualité irréprochable. Le Groupe est donc particulièrement attentif à la sécurité alimentaire de ses produits. Le risque de

contamination est principalement lié à des origines microbiologiques mais aussi à de possibles contaminants chimiques, allergènes ou corps étrangers et ce, aux différents stades de l'élaboration des produits, depuis la collecte du lait ou l'achat des matières premières jusqu'à la fabrication et le stockage des produits, ou leur distribution.

La politique qualité du Groupe couvre aussi bien les processus d'achat des matières premières, que de production et de distribution. Elle répond aux protocoles internationaux de diagnostic et de maîtrise de la sécurité alimentaire les plus rigoureux et est constamment mise à jour, notamment dans ses nouveaux métiers, comme la nutrition infantile ou le parapharmaceutique.

#### Risque géopolitique

Les tensions ou instabilités géopolitiques ainsi que l'éventuel renforcement des barrières douanières peuvent entraîner des impacts sur le développement du Groupe ou des pertes de volumes.

Le Groupe assure une veille afin d'anticiper au mieux ces évolutions.

#### Risque de volatilité des prix matières

Sur l'ensemble des marchés où il opère, le Groupe doit faire face à une volatilité croissante des prix des matières premières et de la cotation des produits industriels. Cette volatilité s'est accrue en Europe à partir de 2007, puis suite à l'arrêt en 2015 des dispositifs de régulation des marchés laitiers. Dans le cas d'une situation de marché fortement haussière, le Groupe pourrait ne pas pouvoir augmenter ses tarifs auprès des clients distributeurs dans la même proportion et dans les mêmes délais, ce qui pourrait impacter ses résultats. Dans le cas d'une situation de marché fortement baissière, le Groupe pourrait devoir réduire ses prix de vente de produits industriels dans des proportions supérieures à celles du prix de ses matières premières.

Face à ce risque, le Groupe peut s'appuyer sur :

- un portefeuille unique de marques internationales et locales reconnues sur leurs marchés ;
- la diversité de ses métiers et de ses marchés géographiques qui lui permet de compenser au mieux les aléas conjoncturels pouvant affecter tant le niveau de consommation que les différents composants des prix de revient.

#### Risques financiers

##### ● Risque de marché

Le Groupe est exposé à des risques financiers, tels que les risques d'évolution des taux d'intérêt, de change ou des cours des matières premières. Ceux-ci peuvent avoir un impact défavorable sur le chiffre d'affaires et les résultats financiers.

La politique du Groupe consiste à suivre et gérer ces expositions de manière centralisée et à n'utiliser des instruments dérivés qu'à des fins de couverture économique. Les opérations de marchés font l'objet de procédures strictes. Le risque de change est par ailleurs limité par la stratégie du Groupe visant à produire et commercialiser localement la plupart de ses spécialités.

##### ● Risque de placement

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie, notamment bancaire, dans le cadre de sa gestion financière. La politique bancaire du Groupe a pour objectif de réduire ses risques en diversifiant les contreparties, en privilégiant la qualité de crédit de celles-ci et leur caractère liquide ainsi qu'en appliquant des limites à chacune d'elles.

##### ● Risque de financement

Le Groupe a été amené ces dernières années à augmenter son endettement via des financements à court et long terme. Le financement du Groupe fait l'objet d'une politique visant à centraliser et diversifier ses sources de financement et à veiller au respect des covenants liés à ces financements.

#### Risque de changement climatique et durabilité des ressources naturelles

Concernant le risque climatique, les sites ayant identifié des risques potentiels s'y sont préparés en se dotant de plans de continuité d'activité et en réalisant des études spécifiques.

#### Risque de transformation des canaux de distribution

La perte d'un client majeur pourrait entraîner des pertes importantes de volumes et de rentabilité sur le long terme, en particulier au sein de l'Europe (France et Allemagne) qui représente une grande part des résultats du Groupe.

#### Risque de déréférencement

La concentration de la grande distribution, client privilégié des circuits de grande consommation, accroît le risque de déréférencement lié au regroupement des ventes sur un nombre réduit de clients.

Afin de se prémunir contre un risque de déréférencement, le Groupe met en avant la force de ses marques, la qualité des services rendus et la rentabilité apportée à ses clients au travers d'une innovation régulière.

#### Risque de changement des préférences des consommateurs

La montée en puissance des mouvements végétariens, la notion de bien-être animal, ainsi que le changement des habitudes alimentaires (bio, végétal...) peuvent accroître la perception négative des produits industriels et conduire à une baisse des ventes de nos produits. Face à ces tendances sociétales, un plan RSE actualisé, la création d'une filiale tournée vers le végétal et une communication adaptée constituent les premiers éléments de réponse.

#### Risque de pandémie

Certains facteurs dont la mondialisation des flux, l'interconnexion des économies et les déplacements réguliers de la population mondiale favorisent le développement d'un risque épidémiologique pouvant réduire ou bloquer la production de sites industriels ou administratifs.

Le modèle économique du Groupe basé sur des clientèles différentes (consommateurs, restauration collective et industries), des productions et des marques locales réparties sur un nombre significatif d'usines situées sur tous les continents permet naturellement de limiter l'extension d'un risque épidémiologique. Il en est de même, pour ses sites administratifs. Par ailleurs, le Groupe développe sur

l'ensemble de ses sites des plans de continuité d'activité qui permettent d'anticiper le redémarrage d'un site à distance.

#### Risques assurantiels

Le marché de l'assurance a continué à se tendre avec un désengagement des assureurs sur les risques Cyber et responsabilité civile des dirigeants. L'agroalimentaire reste considéré comme un « mauvais » risque en raison de son exposition au risque incendie et aux problèmes de contamination surtout après la crise de l'oxyde d'éthylène. Le Groupe a réussi à maintenir un niveau de garantie équivalent à celui de l'exercice précédent.

#### Risques de fraudes et attaques via les Systèmes d'Informations

L'indisponibilité des systèmes d'information en général constitue un risque pour le Groupe. Le renforcement continu de l'équipe en sécurité des systèmes d'information participe de la prise en compte de ce risque technologique nécessitant du personnel expert. La mise en service d'un SOC en 2021 renforce la lutte contre les cyber-attaques.

#### Actes de malveillance et terrorisme

Le Groupe conduit une démarche de contrôle Sûreté de ces filiales. En 2022, onze audits de sûreté ont été effectués sur site afin d'améliorer le niveau général face à des menaces extérieures.

#### Risques de marchés (changes, taux, matières premières)

Les aléas d'évolutions des devises, des taux ou des cours de matières premières peuvent avoir un impact sur le CA et les résultats financiers. A ce titre, le Groupe applique systématiquement une politique de couverture de risques de marchés.

### **Catégorie 2 : risques inhérents à l'activité**

#### Sinistres majeurs sites stratégiques

Certaines spécialités ou ingrédients stratégiques sont fabriqués ou transitent dans un nombre limité de sites, voire sur un site unique. La survenance d'un événement entraînant la destruction totale ou partielle de l'un de ces sites pourrait affecter significativement la production et la commercialisation de ces produits.

Le Groupe poursuit depuis de nombreuses années un programme de sécurisation de ses sites et de prévention des risques incendie avec le concours de ses assureurs et fixe à ses principaux sites industriels des objectifs d'amélioration visant à diminuer l'occurrence de ces risques. Le Groupe poursuit le développement d'une démarche de Plan de Continuité d'Activité en cas de sinistre majeur. En outre, le Groupe a toujours traditionnellement pratiqué une politique prudente en matière de protection de ses actifs, de couverture de risques majeurs du type dommages aux biens, de pertes d'exploitation et de responsabilité civile.

#### Blocage des Messageries Laitières

Un volume important de spécialités transite quotidiennement par les Messageries Laitières. La survenance d'un événement entraînant l'indisponibilité de ce site pourrait affecter significativement la commercialisation des produits.

#### Incapacité de fonctionnement des sites

Les sites du Groupe peuvent être exposés à des indisponibilités d'origines diverses : mouvements sociaux, indisponibilité d'un opérateur de lien télécom, blocage d'un outil informatique... etc. Le Groupe conduit une démarche exhaustive d'évaluation des risques au niveau de chacune de ses filiales, afin de définir le PCA le plus adapté.

#### Ressources humaines

La santé et la sécurité des hommes et des femmes qui travaillent pour le Groupe sont une priorité. Pour améliorer constamment la sécurité au travail, le Groupe met en œuvre un programme international de mobilisation, de formation et de gestion : « la Sécurité, c'est notre affaire ! ». Un référentiel sert de guide à toutes les unités de production et l'affichage des Règles d'or véhicule sur tous les sites les messages de prévention. Outil central de ce programme, la visite de sécurité comportementale (VSC) permet de sensibiliser et de mobiliser toutes les parties prenantes : Direction, managers et opérateurs. En outre, un programme visant à protéger la sécurité des collaborateurs en déplacement a été développé.

#### Risques d'impact des activités sur l'environnement

Le Groupe, via son plan Oxygen et son plan vigilance, prend en compte les risques RSE avec une ambition globale et des actions locales portées par ses filiales.

#### Risques de dépendance vis-à-vis d'une activité, d'un pays, d'un fournisseur

La dépendance à certains entrants stratégiques par exemple, ou bien des ruptures durables en matière première, tout comme la dépendance forte à un seul fournisseur constituent des facteurs de risques majeurs. Pour en diminuer l'impact, le Groupe effectue une évaluation des risques marché par marché et met en œuvre des plans d'actions (solutions alternatives ; fournisseurs alternatifs qualifiés ; sécurisation formalisée au travers des contrats ; constitution de stocks de sécurité...).

#### Risques réglementaire & Conformité

Les activités du Groupe sont soumises à de multiples lois et réglementations changeantes et de plus en plus contraignantes, relatives à la sécurité alimentaire, la protection des consommateurs, la nutrition, l'environnement, le droit de la concurrence, la corruption et les données personnelles.

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires des pays où il opère, et prend les mesures qu'il considère appropriées pour s'assurer de ce respect. Outre une veille permanente afin d'identifier les différentes évolutions réglementaires, il développe par exemple des actions de sensibilisation à destination des collaborateurs concernés et poursuit des actions de formation.

## Réputation marques majeures et entreprises

La réputation du Groupe et son image peuvent être, à tout moment, fragilisées par des événements défavorables portant atteinte à la notoriété de ses produits, ou par la diffusion non contrôlée d'informations préjudiciables dans les médias et les réseaux sociaux relatifs à ses activités, ses sites de production, ses marques, ses produits, leur composition et ses dirigeants.

Face à ce risque, le Groupe s'est doté d'un dispositif de gestion de crise qui a pour objectif de prévenir les crises et de réduire leurs impacts.

### 2.2. Cartographies des risques "Loi Sapin II"

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique de décembre 2016, dite loi Sapin II, impose l'établissement d'une cartographie détaillant les risques de corruption et de trafic d'influence, notamment en fonction des zones géographiques dans lesquelles le Groupe déploie ses activités.

La cartographie des risques de corruption vise deux séries d'objectifs :

- identifier, évaluer, hiérarchiser les risques de corruption pour garantir un programme de conformité efficace et adapté ;
- informer la Direction et lui donner la visibilité nécessaire pour la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection proportionnées aux enjeux identifiés.

En 2022, la cartographie des risques nets Sapin II a été approfondie par le déploiement de cartographies de risques corruption en filiales et le lancement de plans d'actions sur certaines filiales particulièrement exposées (Chine, Ukraine, Brésil, Argentine, Hongrie, Espagne). Cette démarche sera poursuivie en 2023.

### 2.3. Cartographies des risques "Loi sur le devoir de vigilance"

Conformément à la loi relative au devoir de vigilance, Le Groupe SAVENCIA a établi un plan de vigilance dont l'objectif est d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de ses activités, de celles des sociétés qu'elle contrôle ainsi que de celles de ses sous-traitants et fournisseurs. Ce plan de Vigilance est consultable sur le site internet savencia-fromagedairy.com.

Nota : en 2023 un unique plan de vigilance 2022 Groupe est rédigé.

### 2.4. Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le Groupe a poursuivi sa mise en conformité au RGPD en 2022. La quasi-totalité des filiales possèdent à présent un registre des données personnelles. Toutes les analyses d'impact nécessaires sont désormais réalisées.

L'objectif est que la très grande majorité des filiales aient achevé leur mise en conformité initiale (réalisation de 95% de leur plan d'action) d'ici mai 2023.

## 3. Modalités du contrôle

Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques (ERM) sont mises en place en tenant compte des valeurs du Groupe qui mettent en avant la subsidiarité et l'autonomie de ses unités, ainsi que de la cartographie des risques. La Société-mère contrôle l'activité de ses filiales au travers :

- des Directions d'Activité chargées de les animer et de les superviser ;
- de la Direction Financière chargée d'apprécier la pertinence des résultats et l'équilibre financier du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques du Conseil d'Administration assure le suivi de l'efficacité de ces contrôles, en s'appuyant sur les travaux de l'Audit interne et des commissaires aux comptes.

Dans le cadre d'un plan pluriannuel, le Département d'Audit interne, rattaché à la Direction Générale du Groupe, porte une appréciation sur la maîtrise du contrôle interne de chacune des entités, ainsi que des processus transverses de plus en plus présents dans le Groupe, s'appuyant pour cela sur le cadre de référence défini par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les missions contribuent à apprécier les risques majeurs spécifiques à l'activité de chaque entité, en s'appuyant sur les cartographies des risques élaborées dans le cadre de la démarche ERM en cours de déploiement dans le Groupe. Le rapport établi à l'issue de la mission fait ressortir les points d'amélioration du contrôle interne. Les entités sont ensuite tenues d'établir et de déployer des plans d'actions visant à mettre en place les améliorations ainsi recommandées, et de rendre compte périodiquement de leur état d'avancement. L'avancement de ces plans d'actions est supervisé par les Directeurs d'activité, et fait l'objet d'un suivi annuel par le Département d'Audit interne.

Concernant l'information financière, le processus d'élaboration des comptes de chaque filiale repose sur :

- un plan de comptes unique qui s'impose à toutes les filiales ;
- un manuel de procédures comptables visant à harmoniser les politiques mises en œuvre dans ce domaine.

Sur ces bases, les filiales établissent des situations mensuelles qui se comparent à la même période de l'exercice précédent. Elles établissent également une prévision annuelle de résultats. La Direction Financière du Groupe assure un suivi de l'activité et de ses résultats avec une présence active et un contrôle des informations reçues par les Directeurs Financiers de chaque activité.

Les comptes sociaux de chaque filiale et les informations supplémentaires nécessaires à l'établissement et aux retraitements des consolidations semestrielles et annuelles sont par ailleurs certifiés par les auditeurs externes de chaque filiale. La nomination de ces auditeurs est inscrite dans une politique d'harmonisation établie en liaison avec les commissaires aux comptes du Groupe. De plus les dirigeants de chaque filiale signent une lettre d'affirmation, à l'attention

du Conseil d'Administration, sur la qualité et le contenu de leurs comptes.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés repose sur un système informatisé permettant de centraliser les comptes sociaux ainsi harmonisés, de même que les informations supplémentaires nécessaires à l'élaboration de la consolidation.

Pour que ces opérations de consolidation soient assurées dans de bonnes conditions de contrôle interne, des procédures ont été établies et visent à garantir l'intégrité des données collectées au moyen d'un outil unique dont les accès sont strictement contrôlés. La fiabilité des traitements de

consolidation et l'image fidèle des restitutions consolidées sont garanties par des procédures visant à séparer les tâches et à assurer la supervision des opérations.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leurs diligences relatives à la vérification des comptes consolidés, procèdent chaque année à un examen des procédures mises en place pour l'établissement de ceux-ci et formulent les recommandations qu'ils estiment nécessaires. Ces remarques sont prises en compte pour améliorer régulièrement nos procédures existantes.

# 5 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2022

### 1. Comptes consolidés au 31 décembre 2022

#### 1.1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	12 mois	
		2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	6 551 216	5 610 418
Consommations externes	4.1	-4 364 581	-3 534 494
Frais de personnel	7.1	-1 156 275	-1 075 664
Dotations et reprises d'exploitation	4.2	-199 509	-195 414
Autres charges et produits d'exploitation	4.3	-596 549	-558 704
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	3	<b>234 302</b>	<b>246 142</b>
Autres charges et produits opérationnels	5	-71 426	-73 104
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>162 876</b>	<b>173 038</b>
Charges financières	11.1	-38 208	-27 513
Produits financiers	11.1	13 766	6 607
Résultat sur situation monétaire	13	2 725	2 745
Quote-part de résultat net des entreprises associées	6	1 537	1 712
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>142 696</b>	<b>156 589</b>
Impôts sur les résultats	8.1	-57 267	-63 565
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>85 429</b>	<b>93 024</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>85 429</b>	<b>93 024</b>
Part revenant aux actionnaires de la Société-mère		68 046	82 939
Participations ne conférant pas le contrôle	14.4	17 383	10 085
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)</b>			
<b>Part du Groupe</b>			
• de base	14.3	5,01	6,05
• dilué	14.3	5,01	6,03
<b>Des activités poursuivies</b>			
• de base		5,01	6,05
• dilué		5,01	6,03

## ÉTAT RÉSUMÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	12 mois	
		2022	2021
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>85 429</b>	<b>93 024</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>		18 120	47 742
Variation de juste valeur des actifs financiers		-	-
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>		9 894	2 461
Coût de couverture <sup>(3)</sup>		550	215
Hyperinflation <sup>(4)</sup>		25 517	14 362
Autres mouvements		-	1 931
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables		38	148
<b>Total des éléments recyclables en résultat net</b>		<b>54 119</b>	<b>66 859</b>
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite		23 337	13 612
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables		-	-
<b>Total des éléments non recyclables en résultat net</b>		<b>23 337</b>	<b>13 612</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts</b>	14.2	<b>77 456</b>	<b>80 471</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS</b>		<b>162 885</b>	<b>173 495</b>
Part du Groupe		143 685	161 322
Participations ne conférant pas le contrôle	14.4	19 200	12 173

(1) Essentiellement sur les devises suivantes : USD, BRL, RUB, ARS.

(2) Concerne pour l'essentiel les couvertures de taux d'intérêts et de matières premières.

(3) IFRS 9 exclut le currency basis spread de la relation de couverture (cf. note 14.2).

(4) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1.2. Bilan consolidé

### ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles	9.1	511 779	543 868
Immobilisations corporelles	9.2	1 299 629	1 277 077
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	9.3	60 702	65 809
Autres actifs financiers non courants	11.2	28 077	26 472
Participations dans les entreprises associées	6	23 838	27 694
Instruments financiers dérivés non courants	11.6.1	31 225	19 199
Actifs d'impôts différés	8.2	29 458	42 450
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 984 708</b>	<b>2 002 569</b>
Stocks et en-cours	4.4	865 591	676 403
Clients et autres créances	4.5	1 112 826	1 034 375
Créances d'impôts		33 494	32 087
Instruments financiers dérivés courants	11.6.1	9 043	6 242
Autres actifs financiers courants	11.3	24 019	12 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.4	548 616	560 240
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	9.2	3 952	-
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>2 597 541</b>	<b>2 321 727</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>4 582 249</b>	<b>4 324 296</b>

### PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Capital apporté	14.1.1	<b>55 780</b>	<b>75 306</b>
Autres réserves	14.1.2	-85 977	-136 103
Résultats non distribués		1 623 759	1 544 339
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>1 593 562</b>	<b>1 483 542</b>
Participations ne conférant pas le contrôle	14.4	233 660	219 493
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>		<b>1 827 222</b>	<b>1 703 035</b>
Provisions pour retraite	7.2	69 984	98 922
Autres provisions	10	22 612	23 003
Emprunts et dettes financières non courants	11.5	294 922	298 633
Obligations locatives non courantes	9.3	40 716	43 467
Autres passifs non courants	12	17 402	31 167
Instruments financiers dérivés passif non courants	11.6.2	6 768	14 681
Passifs d'impôts différés	8.2	72 871	65 251
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>525 275</b>	<b>575 124</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	4.6	1 461 032	1 272 443
Impôts sur les résultats à payer		21 146	21 955
Instruments financiers dérivés courants	11.6.2	4 926	5 906
Emprunts et concours bancaires	11.5	721 836	722 454
Obligations locatives courantes	9.3	20 812	23 379
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 229 752</b>	<b>2 046 137</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>2 755 027</b>	<b>2 621 261</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 582 249</b>	<b>4 324 296</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



### 1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Notes	12 mois	
		2022	2021
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>85 429</b>	<b>93 024</b>
Impôts sur les bénéfices	8.1	57 267	63 565
Amortissements et provisions	4.2	199 509	195 414
Plus ou moins-values de cession		-7 758	3 718
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	6	-1 537	-1 712
Charges financières nettes		7 539	7 751
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie <sup>(1)</sup>		63 482	44 033
<b>Marge brute opérationnelle</b>		<b>403 931</b>	<b>405 793</b>
Intérêts financiers payés <sup>(2)</sup>		-23 181	-14 521
Intérêts financiers reçus		13 532	6 289
Impôts sur les résultats payés		-51 958	-53 043
Variation du BFR	4.7	-87 274	-42 929
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION</b>		<b>255 050</b>	<b>301 589</b>
Acquisitions de filiales et d'unités opérationnelles <sup>(3)</sup>	2	-3 541	-
Cessions d'activités nettes de la trésorerie cédée		-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	-188 397	-229 423
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6 263	2 005
Acquisition d'actifs financiers long terme		-1 587	-1 723
Cessions d'actifs financiers long terme		1 667	944
Variations des autres actifs financiers courants		-15 226	3 532
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)		1	199
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES INVESTISSEMENTS</b>		<b>-200 820</b>	<b>-224 466</b>
Rachat et cession net d'actions propres		-13 271	-1 757
Augmentation de capital reçue des minoritaires		3 871	-761
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées <sup>(4)</sup>		-	-5 159
Émission d'emprunts	11.5	26 235	10 787
Remboursement d'emprunts	11.5	-16 506	-74 537
Remboursement d'obligations locatives	9.3	-28 592	-27 567
Dividendes versés		-26 880	-26 995
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>-55 143</b>	<b>-125 989</b>
Incidences des variations de change		8 502	13 574
<b>Augmentation/diminution de la trésorerie</b>		<b>7 589</b>	<b>-35 292</b>
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>11.4</b>	<b>489 313</b>	<b>524 605</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>11.4</b>	<b>496 902</b>	<b>489 313</b>

(1) Dont impact des provisions non courantes pour risques et charges et dépréciations d'actifs ( 61,5 millions d'euros en 2022 dont 47,6 millions d'euros sur l'UGT Russie (cf. note 9.1) contre 32,2 millions d'euros en 2021 dont 24,5 millions d'euros sur l'UGT Russie et 14,6 millions d'euros sur l'UGT Sodilac) et du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine (5,7 millions d'euros en 2022 contre 3,7 millions d'euros en 2021).

(2) Dont intérêts payés sur les obligations locatives (cf. note 9.3).

(3) En 2022, il s'agit du rachat de 51,04 % de Poitou Chèvre SAS.

(4) En 2021, il s'agissait du montant versé au titre de l'exercice de l'option de rachat de 4 % du capital de B.M.K.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1.4. Tableau des variations de capitaux propres consolidé

	Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société					
	Capital apporté	Autres réserves	Résultats non distribués	Total Capitaux propres part du Groupe	Participations ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	(note 14.1.1 )	(note 14.1.2 )			(note 14.4 )	
<i>En milliers d'euros</i>						
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021</b>	<b>77 051</b>	<b>-199 505</b>	<b>1 469 955</b>	<b>1 347 501</b>	<b>213 567</b>	<b>1 561 068</b>
Dividendes distribués			-20 560	-20 560	-6 435	-26 995
<b>Total des éléments du résultat global au 31/12/2021</b>		<b>63 402</b>	<b>97 920</b>	<b>161 322</b>	<b>12 173</b>	<b>173 495</b>
Achat / cession d'actions propres	-1 745			-1 745	-12	-1 757
Variation de capital	-	-	-	-	-	-
Effets de variations de périmètre :						
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			-2 977	-2 977	201	-2 776
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises			-	-	-	-
• Variation de pourcentage d'intérêt			1	1	-1	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021</b>	<b>75 306</b>	<b>-136 103</b>	<b>1 544 339</b>	<b>1 483 542</b>	<b>219 493</b>	<b>1 703 035</b>
Dividendes distribués			-20 499	-20 499	-6 381	-26 880
<b>Total des éléments du résultat global au 31/12/2022</b>		<b>50 126</b>	<b>93 559</b>	<b>143 685</b>	<b>19 200</b>	<b>162 885</b>
Achat / cession d'actions propres	-19 526		6 255	-13 271	-	-13 271
Variation de capital	-	-	-	-	3 871	3 871
Effets de variations de périmètre :						
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			105	105	-2 523	-2 418
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises			-	-	-	-
• Variation de pourcentage d'intérêt			-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022</b>	<b>55 780</b>	<b>-85 977</b>	<b>1 623 759</b>	<b>1 593 562</b>	<b>233 660</b>	<b>1 827 222</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1.5. Notes annexes aux états financiers consolidés

SAVENCIA SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 42, rue RIEUSSEC- 78220 VIROFLAY Cedex -France. Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

Le nom commercial de SAVENCIA SA et de ses filiales est SAVENCIA Fromage & Dairy, « Le Groupe ». Le Groupe est contrôlé par SAVENCIA Holding SCA, société enregistrée en France.

Son activité, production, distribution et commercialisation de produits laitiers et fromagers, s'exerce dans deux secteurs : les « Produits Fromagers » et les « Autres Produits Laitiers » (cf. note 3).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 09 mars 2023 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils seront définitifs après approbation par l'Assemblée Générale du 27 avril 2023.

## SOMMAIRE

<b>NOTE 1.</b>	<b>BASE DE PRÉPARATION ET PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX</b>	<b>37</b>
1.1.	BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	37
1.2.	PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX	38
<b>NOTE 2.</b>	<b>FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE</b>	<b>41</b>
<b>NOTE 3.</b>	<b>INFORMATION SECTORIELLE</b>	<b>42</b>
<b>NOTE 4.</b>	<b>ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>45</b>
4.1.	CONSOMMATIONS EXTERNES	45
4.2.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	45
4.3.	AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	46
4.4.	STOCKS ET EN-COURS	46
4.5.	CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	47
4.6.	FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	48
4.7.	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	48
<b>NOTE 5.</b>	<b>ÉLÉMENTS NON COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>48</b>
<b>NOTE 6.</b>	<b>PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>49</b>
<b>NOTE 7.</b>	<b>FRAIS ET AVANTAGES DU PERSONNEL</b>	<b>50</b>
7.1.	FRAIS DE PERSONNEL	50
7.2.	AVANTAGES DU PERSONNEL	50
<b>NOTE 8.</b>	<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>53</b>
8.1.	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	54
8.2.	IMPÔTS DIFFÉRÉS	55
<b>NOTE 9.</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>56</b>
9.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56
9.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62
9.3.	CONTRAT DE LOCATION IFRS 16	64
<b>NOTE 10.</b>	<b>AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS</b>	<b>67</b>
<b>NOTE 11.</b>	<b>FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>69</b>
11.1.	RÉSULTAT FINANCIER	69
11.2.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	69
11.3.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	70
11.4.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	70
11.5.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES HORS CONTRATS DE LOCATION	71
11.6.	GESTION DU RISQUE FINANCIER ET INSTRUMENTS FINANCIERS	74
11.6.1.	<i>INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ACTIFS</i>	76
11.6.2.	<i>INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS PASSIFS</i>	77
<b>NOTE 12.</b>	<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>83</b>
<b>NOTE 13.</b>	<b>RÉSULTAT SUR SITUATION MONÉTAIRE</b>	<b>83</b>
<b>NOTE 14.</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>85</b>
14.1.	CAPITAL APPORTÉ ET AUTRES RÉSERVES	85
14.2.	DÉTAIL PAR NATURE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	87
14.3.	RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES PAR ACTION	87
14.4.	INTÉRÊT DES DÉTENTEURS DE PARTICIPATION NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES ACTIVITÉS ET FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE	88
<b>NOTE 15.</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>89</b>
<b>NOTE 16.</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES</b>	<b>89</b>
<b>NOTE 17.</b>	<b>ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE</b>	<b>90</b>
<b>NOTE 18.</b>	<b>LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>91</b>

# NOTE 1. BASE DE PRÉPARATION ET PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

## 1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1 606/2 002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Le Groupe applique les nouveaux textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2022 et notamment les amendements d'IFRS 3 Regroupement d'entreprises – Références au cadre conceptuel, les amendements d'IAS 37 Provisions – Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat, les amendements à IAS 16 Revenus pré-utilisation d'un actif corporel et les améliorations annuelles – Cycle 2018-2020. Ces amendements sont sans impact sur les comptes du 31 décembre 2022.

Le Groupe n'applique pas les autres normes et interprétations non obligatoires en 2022 mais qui peuvent être appliquées par anticipation sur l'exercice notamment les amendements d'IAS 12 - Impôts liés aux actifs et passifs issus d'une transaction unique, IFRS 17 Contrats d'assurance et modifications d'IFRS 17, les amendements à IAS 1 et du Practice Statement 2 sur les informations à fournir sur les méthodes comptables et les amendements à IAS 8 sur la définition des estimations comptables.

Pour rappel, le Groupe a appliqué les décisions définitives de l'IFRS IC en 2021 sur les comptes du 31 décembre 2021, notamment :

- IAS 19 - Attribution des avantages aux périodes de service. La décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques avait entraîné une réduction de 10,9 millions d'euros de la provision pour retraite à l'ouverture de la période comparative, c'est à dire au 01 janvier 2020 ;
- IAS 38 - Comptabilisation des coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service). Cette décision n'a eu qu'un faible impact sur les comptes consolidés 2021. Elle pourrait cependant avoir un impact sur les comptes du Groupe en fonction des projets informatiques à mener dans les années à venir.

### Evaluation des effets du changement climatique

Compte tenu :

- des activités du Groupe et de son implantation géographique,
- la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans les facteurs de risques et la Déclaration de performance extra-financière, et
- des engagements pris par le Groupe dans ce domaine, notamment en matière de réduction des gaz à effet de serre de production et de transport et en matière de réduction de l'empreinte carbone de notre collecte laitière d'ici 2025,

Le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2022. En particulier : aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 31 décembre 2022. Le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs des engagements pris dans ce domaine sur la valeur de ses actifs corporels. Notamment, la mise en oeuvre des plans d'actions nécessaires pour adapter les outils de production ne remet pas en cause leur durées d'utilisation.

## 1.2. Principes comptables généraux

Les principes comptables sont inclus dans les notes correspondantes des Comptes consolidés. Ils sont présentés sous forme de texte sur fond bleu. Les principes comptables ci-après s'appliquent à l'ensemble des comptes.

### 1.2.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

#### 1.2.1.1. Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste pour le Groupe à être exposé ou à avoir droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale, ainsi qu'en la capacité à influencer sur le montant de ces rendements en vertu du pouvoir qu'il exerce sur celle-ci. Il peut s'agir d'un contrôle de fait. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels substantifs qui sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts ne conférant pas le contrôle sont présentés distinctement au sein des capitaux propres. La part de résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle est également présentée distinctement dans le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, la méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par SAVENCIA Fromage & Dairy. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur par le Groupe en échange du contrôle de l'acquéreur en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle. Les éléments de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) comprennent :

- les actifs transférés ;
- les passifs assumés ;
- les instruments de capitaux propres émis par le Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy ; et
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus dans le poste « Autres charges d'exploitation », à l'exception :

- des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis en rémunération d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des capitaux propres ; et
- des coûts liés aux dettes financières contractées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement

d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy doit évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit :

- sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquéreur évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et donc sans comptabilisation d'un goodwill au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill partiel) ;
- à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence la comptabilisation d'un goodwill à la fois pour la part groupe et pour les intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill complet).

Le goodwill déterminé à la date d'acquisition correspond sur ces bases à la différence entre :

- la contrepartie transférée, plus le cas échéant le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts antérieurement détenue ;
- le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris évalués généralement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque le calcul du goodwill aboutit à une différence négative, un profit est comptabilisé directement au compte de résultat.

Lors d'une prise de contrôle par achats successifs de titres, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans l'acquéreur avant la date de prise de contrôle est réévaluée en contrepartie du résultat sur la base des justes valeurs déterminées à la date de prise de contrôle.

Par application d'IFRS 10, les effets des augmentations ou diminutions de pourcentages d'intérêt sans conséquence sur le contrôle d'une filiale sont constatés en capitaux propres.

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la comptabilisation d'un résultat global de cession quand bien même un intérêt résiduel serait conservé.

#### 1.2.1.2. Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel le Groupe dispose de droits sur les actifs et d'obligations sur les passifs d'une entité. Chacun des coparticipants comptabilise les actifs, les passifs, les charges et les produits relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

#### 1.2.1.3. Co-entreprises

Est considéré comme co-entreprise tout partenariat dans lequel le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'actif net de l'entité. La méthode de la mise en équivalence est alors appliquée. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise sur la base du pourcentage de détention et

ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à zéro. De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

#### **1.2.1.4. Éliminations des transactions et soldes intra-groupes**

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

#### **1.2.1.5. Entreprises dont les actifs non courants sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession**

Un groupe d'actifs et de passifs non courant est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne "Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession". Ces actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne "Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession".

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

#### **1.2.1.6. Conversion des monnaies étrangères**

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen, ce cours moyen étant une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de variations significatives ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. La contrepartie de l'impact de l'indexation sur la période est présentée en résultat sur situation monétaire. Les comptes sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

#### **1.2.1.7. Estimation de la juste valeur**

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Le Groupe possède un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur sous le contrôle de la Direction Financière du Groupe.

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables ;
- soit à partir de techniques de valorisation externes.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

#### **1.2.1.8. Estimations et jugements comptables déterminants**

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes internationales, nécessite que le Groupe exerce son jugement, procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les

évaluations des goodwill, des autres actifs incorporels et corporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et

détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique (cf. notes 5, 9.1, 9.2, 8.2, 10).

Thème		Nature du jugement comptable/ Sources les plus significatives d'estimation
Annexe 1.2.1.1	Contrôle	Exercice du jugement dans certaines situations sur l'existence ou non du contrôle et évaluation permanente de la situation de contrôle qui peut conduire à des évolutions du périmètre de consolidation, notamment en cas de modification ou extinction du pacte d'actionnaires ou de circonstances transformant des droits protectifs en droits substantifs
Notes 5, 6, 9	Détermination des valeurs recouvrables dans les tests de pertes de valeurs (Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles, titres mis en équivalence)	Sensibilité au taux d'actualisation, au taux de croissance à long terme, aux hypothèses du plan à long terme affectant les flux de trésorerie attendus ; Appréciation des tendances d'évolution des principaux marchés ; Sensibilité aux cours de matières premières notamment le prix du lait et les cotations beurre et poudre ; Sensibilité aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût de couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt.
Notes 5, 10	Risques de sorties de ressources suite à des litiges ou des sinistres	Appréciations des faits et circonstances Hypothèses sous-jacentes à la quantification des positions juridiques Identification et débouclage des positions juridiques incertaines
Note 7.2	Avantages du personnel	Sensibilité du taux d'actualisation Nature et périmètre des accords sociaux
Note 8.1	Incertitudes fiscales	Appréciation des faits et circonstances Hypothèses sous-jacentes à la quantification des positions fiscales Identification et débouclage des positions fiscales incertaines
Note 8.2	Impôts différés	Appréciation de l'horizon de recouvrement des impôts différés actifs
Note 11	Actifs, passifs et résultat financier	Évaluation des risques financiers : risques de marché, de change, de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité. Appréciation et dispositif de contrôle des évaluations de juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers

## 1.2.2. Principaux indicateurs du compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers, etc.).

### 1.2.2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales : remises et ristournes accordées aux clients, coûts liés aux accords commerciaux de développement ou aux actions promotionnelles facturées par les distributeurs. Ces déductions commerciales correspondent généralement à des remises sur volumes de ventes et/ou des services rendus par la GMS dont la construction de prix dépend de la nature des services rendus. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat au moment du transfert de contrôle des biens et services à l'acheteur. La durée de ces transactions, eu égard aux produits vendus, est de courte durée. Elles sont évaluées

à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La part des prestations de service dans le chiffre d'affaires n'est pas significative.

Concernant les options offertes aux clients finaux d'acquiescer des biens et services supplémentaires significatifs suite à un achat préalable, la part de chiffre d'affaires relative aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur est différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations.

### 1.2.2.2. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini conformément à la recommandation du CNC 2009-R.03. Les éléments du résultat opérationnel n'en faisant pas partie sont des « Autres charges opérationnelles » et des « Autres produits opérationnels » résultant d'événements significatifs, inhabituels, anormaux et peu fréquents.



## NOTE 2. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

### Suivi de l'inondation Corman SA

Une inondation a eu lieu chez Corman SA en juillet 2021.

Très rapidement, un plan de continuité d'activité a été mis en œuvre. Au cours de l'année 2022, le redémarrage progressif des lignes de production s'est poursuivi et les travaux de réhabilitation du site sont en cours de finalisation. Ces coûts de réhabilitation sont classés en Autres Charges Opérationnelles.

### Effet de la crise Ukraine Russie

La situation géopolitique internationale s'est tendue à partir de février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre les deux pays se poursuit affectant les marchés

financiers et la situation économique mondiale, exacerbant l'inflation et perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales. Des sanctions économiques ont été prononcées envers la Russie.

L'exposition financière du Groupe est limitée dans ces deux pays. Les contributions cumulées au chiffre d'affaires et au total du bilan du Groupe de ces deux pays sont inférieures à 3 %. Les états financiers de décembre 2022 sont cependant impactés par l'incidence de l'évolution des taux d'actualisation applicables à ces pays, notamment à la suite de la forte progression de la prime de risque pays, dans le cadre des tests de valorisation des actifs incorporels réalisés chaque année (cf Note 9).

### Évolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions sont les suivantes :

#### Au cours de l'exercice 2022 :

##### Concernant le secteur des « Produits Fromagers ».

● Suite au protocole d'accord signé le 7 mars 2022, le Groupe a racheté 51,04% du capital de la société Poitou Chèvre SAS le 15 mars 2022. Cette société étant déjà préalablement détenue à 48,96% et consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, ce rachat permet ainsi la prise de contrôle exclusif de cette société. Cette opération permet d'adosser Poitou Chèvre SAS au savoir-faire de spécialités en fromages de chèvre de Savencia.

Conformément à IFRS 3, le Groupe a évalué Poitou Chèvre SAS à la juste valeur de l'opération. Le traitement comptable s'est traduit par une cession des 48,96 % des parts préalablement détenues générant une plus-value de 1,7 million d'euros et une acquisition avec prise de contrôle à compter du 15 mars 2022, générant un goodwill de 6,7 millions d'euros. Dans les comptes consolidés, Poitou Chèvre SAS a été donc mise en équivalence jusqu'au 15 mars 2022, puis consolidée en intégration globale à compter de cette date.

A la date d'acquisition le total des actifs représentait 10,4 millions d'euros dont des immobilisations incorporelles et corporelles pour 3,8 millions d'euros et une trésorerie de 4,4 millions d'euros. Les passifs courants et non courants représentaient 2,4 millions d'euros. Les capitaux propres étaient à 8 millions d'euros.

L'impact de Poitou Chèvre SAS dans le chiffre d'affaires 2022 du Groupe depuis la date d'acquisition est de 10,3 millions d'euros pour un résultat net part du Groupe de 0,4 million

d'euros. Une intégration au 1er janvier 2022 aurait eu un impact de 12,2 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé pour un résultat net part du Groupe de 0,4 million d'euros.

#### Au cours de l'exercice 2021 :

##### Concernant le secteur des « Produits Fromagers ».

● Acquisition le 6 octobre 2021 par Alternative Foods LLC, filiale de Zausner Foods Corp, des actifs de Hope Foods LLC, société leader de houmous et autres dips d'origine végétale, implantée au Colorado USA. La marque Hope complète le portefeuille de Savencia aux Etats-Unis avec de nouvelles propositions en végétal et des produits premium qui s'intègrent parfaitement à la stratégie du Groupe. Les actifs ont été évalués à la juste valeur à la date de l'opération. Les actifs représentaient 8,4 millions d'USD dont une marque valorisée à 2,8 millions d'USD, des immobilisations corporelles pour 4,7 millions d'USD et des stocks pour 0,9 million d'USD. L'opération a dégagé un goodwill de 4,3 millions d'USD.

L'impact de cette activité dans le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2021 du Groupe a été de 2,6 millions d'euros pour un résultat net part du Groupe de -0,5 million d'euros. Une intégration au 1er janvier 2021 aurait eu un impact estimé de 12,9 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé pour un résultat net part du Groupe de -2 millions d'euros.

## NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs sont définis en conformité avec la norme IFRS 8. Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les Produits Fromagers : ce secteur regroupe la production et la distribution de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : ce secteur regroupe la production et la distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtisseries, crèmes longue conservation) et

de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

des préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Parmi les indicateurs clés de performance revus et utilisés par le principal décideur opérationnel, seuls le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la marge opérationnelle courante font l'objet d'un suivi par secteur d'activité. Les autres indicateurs, notamment ceux relatifs aux flux de trésorerie et l'endettement net sont établis et analysés au niveau Groupe.

Les éléments de résultat répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

En milliers d'euros	12 mois							
	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
CA par secteur	3 820 534	3 449 711	2 928 480	2 324 590	109 632	99 676	6 858 646	5 873 977
CA inter-secteur	-158 179	-125 325	-62 413	-58 219	-86 838	-80 015	-307 430	-263 559
CA externe	3 662 355	3 324 386	2 866 067	2 266 371	22 794	19 661	6 551 216	5 610 418
Dotations aux amortissements et provisions	-129 477	-121 417	-61 693	-63 676	-8 339	-10 321	-199 509	-195 414
Résultat opérationnel courant	81 576	153 801	180 075	116 567	-27 349	-24 226	234 302	246 142
Marge opérationnelle courante <sup>(1)</sup>	2,1 %	4,5 %	6,1 %	5,0 %			3,6 %	4,4 %
Coûts de réorganisation	-1 651	-3 047	-1 308	785	-	-1 912	-2 959	-4 174
Dépréciation de valeur d'actif <sup>(2)</sup>	-59 253	-28 532	-2 967	-14 379	-311	-	-62 531	-42 911
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>20 672</b>	<b>122 222</b>	<b>175 800</b>	<b>102 973</b>	<b>-27 660</b>	<b>-26 138</b>	<b>168 812</b>	<b>199 057</b>

(1) Le calcul de la marge opérationnelle (rapport du Résultat opérationnel courant sur le Chiffre d'affaires) n'est pas pertinent sur le secteur « Autres ».

(2) Confère note 5.

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

	Autres Produits							
	Produits Fromagers		Laitiers		Autres		Total	
	Au 31	Au 31	Au 31	Au 31	Au 31	Au 31	Au 31	Au 31
	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre
<i>En milliers d'euros</i>								
Actifs incorporels et corporels nets	1 200 454	1 243 491	507 175	483 039	164 481	160 224	1 872 110	1 886 754
Actifs financiers	5 721	5 515	3 009	3 281	19 347	17 676	28 077	26 472
Participations dans les entreprises associées	22 926	26 865	912	829	-	-	23 838	27 694
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS (*)</b>	<b>1 229 101</b>	<b>1 275 871</b>	<b>511 096</b>	<b>487 149</b>	<b>183 828</b>	<b>177 900</b>	<b>1 924 025</b>	<b>1 940 920</b>

(\*) Selon la définition d'IFRS 8-24b, les montants des actifs non courants s'entend autres que des instruments financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs nets au titre des prestations définies et des droits découlant de contrats d'assurance.

Les éléments de flux d'investissement par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

	12 mois							
	Produits Fromagers		Laitiers		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers d'euros</i>								
Investissements incorporels et corporels (*)	104 621	148 684	71 434	71 900	12 342	8 839	188 397	229 423

(\*) Le total des investissements est net de 21,6 millions d'euros de subventions d'investissement en 2022 (34,5 millions d'euros en 2021).

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de l'exercice :

	12 mois	
	2022	2021
<i>En milliers d'euros</i>		
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>168 812</b>	<b>199 057</b>
Autres charges et produits opérationnels (*)	-5 936	-26 019
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>162 876</b>	<b>173 038</b>
Charges financières	-38 208	-27 513
Produits financiers	13 766	6 607
Résultat sur situation monétaire	2 725	2 745
Quote-part de résultat net des entreprises associées	1 537	1 712
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>142 696</b>	<b>156 589</b>
Impôts sur les résultats	-57 267	-63 565
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>85 429</b>	<b>93 024</b>

(\*) Comprend notamment les litiges et la ligne « Autres » (cf. note 5).

Chiffre d'affaires, investissements incorporels et corporels et total des actifs non courants par zone géographique :

En milliers d'euros	2022			2021		
	12 mois		Au 31 décembre	12 mois		Au 31 décembre
	Chiffre d'affaires	Investissements incorporels et corporels	Total des actifs non courants	Chiffre d'affaires	Investissements incorporels et corporels	Total des actifs non courants
France	2 003 814	118 531	1 041 206	1 761 192	134 622	1 028 668
Reste de l'Europe <sup>(*)</sup>	2 477 300	33 647	471 655	2 181 439	36 236	518 349
Reste du monde	2 070 102	36 219	411 164	1 667 787	58 565	393 903
<b>TOTAL</b>	<b>6 551 216</b>	<b>188 397</b>	<b>1 924 025</b>	<b>5 610 418</b>	<b>229 423</b>	<b>1 940 920</b>

(\*) Le seul pays représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe en dehors de la France est l'Allemagne, soit 753 millions d'euros en 2022 contre 717 millions d'euros en 2021.

Il n'est pas possible de donner d'information plus détaillée sans remettre en cause le secret des affaires et l'intérêt de la société.

## NOTE 4. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

### 4.1. Consommations externes

Les consommations externes comprennent l'ensemble des matières premières et matières consommées, les autres matières non stockées et les ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits.

La réglementation française impose que Savencia achète la totalité du lait collecté dans une zone de collecte laitière. L'existence d'excédents est donc intrinsèque à l'activité de production. Par ailleurs, le lait est une denrée rapidement périssable et peu transportable. En conséquence, des échanges de lait s'effectuent entre industriels laitiers. Ils s'analysent comptablement comme des coûts de gestion ou d'optimisation de stock.

Certains fournisseurs, qui ont une activité de transformation, peuvent avoir besoin de lait pour alimenter leur propre usine de production ou pour le revendre à leurs propres clients. Dans ce contexte, Savencia n'achète pas le stock et l'ensemble des responsabilités (respect des délais de livraison, respect des volumes, qualité du lait ...) est assumé par le fournisseur. Par ailleurs, Savencia n'est pas à l'initiative du prix de revente. Ces prestations sont classées en Marchandises et matières consommées.

Dans le cadre des ventes d'excédents, Savencia est considéré comme agent car les conditions suivantes sont respectées :

- la livraison porte sur du lait entier qui n'a subi aucune transformation de la part de Savencia ;
- Savencia n'a pas la responsabilité première de la livraison du lait au client (respect des délais de livraison, respect des volumes, qualité du lait ...) ;
- Savencia ne supporte pas le risque de possession des stocks de lait à destination du client, que ce soit avant le transfert du lait à l'usine, ou en cas de retour ;
- Savencia ne fixe pas le prix du lait facturé au client.

La marge réalisée n'est pas significative à l'échelle du Groupe et ne constitue pas un produit des activités ordinaires. En effet, la vente d'excédents fait suite à une contrainte réglementaire, ne correspond pas à une activité autonome et son objectif n'est pas d'en retirer un profit.

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Marchandises et matières consommées	-4 266 032	-3 482 458
Autres matières consommées non stockées	-347 008	-253 185
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	248 459	201 149
<b>TOTAL</b>	<b>-4 364 581</b>	<b>-3 534 494</b>

Les évolutions des postes « Marchandises et matières consommées » d'une part, et « Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits » d'autre part, sont directement liées aux fluctuations de l'économie laitière.

### 4.2. Dotations aux amortissement et provisions

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Dotations aux amortissements (*)	-197 486	-193 317
Dotations et reprises de provisions d'exploitation	-2 023	-2 097
<b>TOTAL</b>	<b>-199 509</b>	<b>-195 414</b>

(\*) Dont dotations aux amortissements des droits d'utilisation relatif aux contrats de location IFRS 16 (cf. note 9.3.)

### 4.3. Autres charges et produits d'exploitation

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Services extérieurs	-553 385	-515 943
Impôts et taxes	-48 693	-47 722
Autres produits nets d'exploitation (*)	5 529	4 961
<b>TOTAL</b>	<b>-596 549</b>	<b>-558 704</b>

(\*) Les autres produits d'exploitation comprennent notamment les crédits d'impôt recherche pour 3,6 millions d'euros (3,4 millions d'euros en 2021).

Parmi les services extérieurs, le poste «honoraires des commissaires aux comptes» représente 4 millions d'euros en 2022 (3,6 millions d'euros en 2021) dont 2,1 millions d'euros pour KPMG SA et 1,9 million d'euros pour Deloitte. Le montant afférent aux autres prestations rendues est de 0,4 million

d'euros (0,2 million d'euros en 2021) dont 0,2 million d'euros pour Deloitte et 0,2 million d'euros pour KPMG SA. Cela correspond principalement à la réalisation de revues fiscales.

### 4.4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers (*)	377 585	312 735
Marchandises	60 184	43 650
Produits finis	491 931	367 238
Dépréciation	-64 109	-47 220
<b>TOTAL</b>	<b>865 591</b>	<b>676 403</b>

(\*) Les variations de stocks sont impactées par la hausse des prix matières premières et par l'évolution des cotations de produits industriels.

Les stocks augmentent de + 189,2 millions d'euros par rapport à 2021 (dont une variation + 193 millions d'euros et un effet de change -5,9 millions d'euros).

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2022, une dépréciation des stocks a été enregistrée pour 16,8 millions d'euros contre une reprise de dépréciation de 0,4 million d'euros en 2021 en lien avec l'évolution des cours de produits industriels.

## 4.5. Clients et autres créances

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur coût de transaction et ultérieurement au coût amorti, correspondant à leur valeur nominale. Les charges constatées d'avance sont classées dans cette ligne. Il existe des couvertures du risque crédit par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts font l'objet d'une dépréciation, à hauteur des pertes attendues à l'échéance. Ces dépréciations reflètent la probabilité de défaut des contreparties et le taux de perte attendue, tenant compte des taux de défaut historiques observés.

La créance prend un caractère irrécouvrable et est comptabilisée comme telle, lorsqu'il peut être démontré du défaut du créancier, par l'obtention d'un certificat d'irrécouvrabilité ou toute preuve établissant le défaut irrémédiable du créancier, ou encore à l'expiration du délai de prescription.

Lorsque l'échéance d'une créance est supérieure à un an, son montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dont les effets sont classés en résultat financier.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Clients	926 262	866 393
Créances fiscales (hors IS) et sociales	120 299	103 405
Débiteurs divers	65 843	64 099
Charges constatées d'avance et divers	22 564	20 953
Dépréciation	-22 142	-20 475
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 826</b>	<b>1 034 375</b>

Le Groupe a très peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les créances clients non garanties, échues depuis plus de six mois et non entièrement provisionnées à 100 % représentent 0,5 million d'euros au 31 décembre 2022, contre 0,4 million d'euros au 31 décembre 2021.

En 2022, a été enregistré une dépréciation du poste clients de 0,5 million d'euros, contre une reprise de dépréciation de 3,3 millions d'euros en 2021.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances. En 2021, le poste Débiteurs divers intégrait 6,3 millions de produits à recevoir des assureurs suite à l'inondation chez Corman SA.

## ÉCHÉANCIER DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS

<i>En million d'euros</i>	<b>Créances clients non garanties</b>		<b>Provisions</b>		<b>Taux moyen de provisionnement</b>	
	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Non échu	196	177	-4	-1	1,8 %	0,7 %
Echu entre 1 mois et 3 mois	31	22	-1	-1	3,3 %	4,0 %
Echu entre 3 mois et 6 mois	3	2	-1	-2	40,7 %	93,8 %
Echu depuis plus de 6 mois	8	9	-7	-8	93,4 %	96,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>210</b>	<b>-13</b>	<b>-12</b>		

#### 4.6. Fournisseurs et autres créditeurs

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Fournisseurs d'exploitation	866 639	758 068
Fournisseurs d'immobilisations	7 761	9 154
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	349 340	325 816
Produits constatés d'avance	3 194	11 487
Autres créditeurs (*)	234 098	167 918
<b>TOTAL</b>	<b>1 461 032</b>	<b>1 272 443</b>

(\*) En 2022, les « Autres créditeurs » comprennent les avantages accordés aux clients. Ils intègrent également l'option d'achat et de vente de 20% des titres Bake Plus exerçable en mars 2023 pour 14 millions d'euros ainsi que l'option d'achat et de vente de 30 % des titres Palace Industries dont la valeur est nulle à la fin de l'exercice 2022.

En 2021, les « Autres créditeurs » comprenaient les avantages accordés aux clients et l'option d'achat et de vente de 30 % des titres Palace Industries dont la valeur était nulle à la fin de l'exercice 2021.

#### 4.7. Variation du besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Clients	-64 718	-55 464
Stocks	-193 029	-52 899
Fournisseurs	117 119	63 804
Débiteurs et créditeurs divers	53 354	1 630
<b>TOTAL</b>	<b>-87 274</b>	<b>-42 929</b>

En 2022, la variation du besoin en fonds de roulement et en particulier des stocks est fortement impactée par l'inflation des prix matières et des prix de revient en général, auquel s'ajoute un effet de reconstitution des niveaux de stocks bas fin 2021 dans certaines activités.

En 2021, la variation du besoin en fonds de roulement s'expliquait par la croissance de l'activité, la reconstitution d'un niveau de stock très bas fin 2020 (effet Covid) et des cours de matières premières laitières et cotations de produits industriels en hausse significative.

### NOTE 5. ÉLÉMENTS NON COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles regroupent des éléments qui, de par leur fréquence ou leur nature résultent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et ont un caractère significatif quant à leur montant. Les autres produits et charges opérationnels peuvent comprendre notamment : les charges liées à des

plans de réorganisation ; certaines plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels ; certaines dépréciations d'actifs non courant corporels ou incorporels ; certaines charges ou provisions relatives à un litige majeur ou un cas de force majeure pour l'entreprise.



En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Réorganisations <sup>(1)</sup>	-2 959	-4 174
Dépréciations d'actifs (note 9)	-62 531	-42 911
Litiges et indemnités	-6 932	-1 040
Sinistres <sup>(2)</sup>	-12 017	-25 015
Plus ou moins-values sur cession d'immobilisations <sup>(3)</sup>	8 420	258
Autres <sup>(4)</sup>	4 593	-222
<b>TOTAL</b>	<b>-71 426</b>	<b>-73 104</b>

(1) Dont principalement en 2022 comme en 2021, la poursuite des plans de réorganisation en France et en Europe.

(2) En 2022, principalement la poursuite des impacts du sinistre suite à l'inondation du site de Goé chez Corman SA en juillet 2021 pour -9,9 millions d'euros contre -26,5 millions d'euros en 2021 (cf. note 2).

(3) En 2022, comprend la plus-value de sortie en mise en équivalence de Poitou Chèvre SAS pour 1,7 million d'euros, le traitement des actifs de Rambol en actifs destinés à la vente, la juste valeur étant déterminée par une évaluation externe, générant une plus-value de 2,7 millions d'euros. Comprend également des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles pour un total de 4 millions d'euros.

(4) Le 13 mai 2022, suite au jugement de la Cour Suprême Brésilienne rendant inconstitutionnelle l'intégration de la taxe sur les mouvements de marchandises et prestations de service dans la base de calcul des PIS/COFINS, les sociétés ayant mises au contentieux l'Administration fiscale brésilienne ont pu obtenir gain de cause. La société Polenghi avait intenté une action en mars 2017 sur les années 2012 à 2017. Le montant a été fixé le 30 juin 2022 et peut donc être reconnu, soit un impact de 7,3 millions d'euros en résultat non courant sur le principal et 3 millions d'euros en résultat financier au titre de la revalorisation de la créance. Une charge d'impôt de 2,5 millions d'euros est calculée sur le principal.

## NOTE 6. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le Groupe détient des intérêts dans quelques co-entreprises et entreprises associées, qui considérées individuellement, n'ont pas de caractère significatif.

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Quote-part dans les résultats avant impôts	1 742	2 140
Quote-part dans les impôts	-205	-428
<b>QUOTE-PART NETTE</b>	<b>1 537</b>	<b>1 712</b>

Au 31 décembre 2022, la variation du poste Participations dans les co-entreprises associées s'explique par :

En milliers d'euros	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2022	2021
<b>Au 1er janvier 2022</b>	<b>27 694</b>	<b>25 342</b>
Variation de périmètre <sup>(1)</sup>	-5 505	-
Résultat de la période	1 537	1 712
Dividendes distribués	-	-199
Autres <sup>(2)</sup>	74	701
Variation écart de conversion	38	138
<b>SOLDE FIN DE PERIODE</b>	<b>23 838</b>	<b>27 694</b>

(1) En 2022, sortie de Poitou Chèvre SAS au 15 mars 2022.

(2) En 2021, souscription au capital de la Compagnie Fromagère de Tunisie pour l'essentiel.

## NOTE 7. FRAIS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### 7.1. Frais de personnel

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Rémunération directe du personnel	-735 852	-673 394
Charges sociales	-299 018	-276 259
Rémunération indirecte du personnel	-29 561	-35 173
Personnel extérieur à l'entreprise	-92 653	-91 830
Subventions	809	992
<b>TOTAL</b>	<b>-1 156 275</b>	<b>-1 075 664</b>

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 21 797 personnes en 2022 (contre 21 927 en 2021). Cet effectif se répartit à raison de 10 061 personnes en France, 6 208 personnes en Europe (hors France) et 5 528 personnes dans les autres pays. Les effectifs employés

en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 18,5 % de cadres, 31,9 % d'ETAM et 49,6 % d'ouvriers.

### 7.2. Avantages du personnel

#### Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Les rendements attendus sont évalués en utilisant ce même taux d'actualisation.

Les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience sont reconnus sur l'exercice dans les autres éléments du résultat global. Ils ne sont jamais recyclés par le résultat.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime est constaté immédiatement en résultat de l'exercice. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

La charge de retraite est comptabilisée en frais de personnel hormis les coûts financiers et les rendements sur les actifs du régime, qui sont classés en résultat financier.

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « Capital social » (valeur nominale) et « Prime

d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. Le dernier plan d'option d'achat d'actions datant du 15 décembre 2011 était exerçable jusqu'au 15 décembre

2021. Depuis la date de clôture du 31 décembre 2021, il n'y a plus de plan d'option d'achat d'action en cours.

## Description générale des régimes de retraite

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales de chaque entité. Ils comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

### Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Les charges relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

### Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur à l'égard de ses salariés et donnent lieu à la comptabilisation de provisions.

L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles concernant les variables démographiques, économiques et financières. L'évaluation est réalisée périodiquement par des actuaires indépendants.

Ces régimes à prestations définies essentiellement composés des indemnités de fin de carrière et de régimes de retraite supplémentaire à prestations définies, sont soit en partie préfinancés, soit non préfinancés.

Les régimes en partie préfinancés sont situés essentiellement en France, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique. Ces obligations sont préfinancées par des cotisations employeurs et éventuellement employés auprès d'organismes extérieurs notamment des compagnies d'assurance.

Les régimes non préfinancés sont essentiellement des régimes d'indemnités de fin de carrière ou d'autres avantages postérieurs à l'emploi dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ en retraite.

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des réglementations. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		UK		Belgique	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	3,70 %	0,90 %	3,70 %	0,90 %	4,80 %	1,80 %	3,20% à 3,80%	0,65% à 1%
Taux d'inflation	2,00 %	1,80 %	2,50 %	1,90 %	3,30 %	3,50 %	2,20 %	1,90 %
Taux de croissance des salaires	2,50 %	2,20 %	3,00 %	3,00 %	n/a	n/a	2,20 %	1,90 %

(1) 3,50 % pour les régimes de rente et les médailles du travail en 2022 (0,30 % en 2021).

Le taux d'actualisation a pour référence l'indice IBOXX AA10+ correspondant au taux d'émission des obligations des entreprises de première catégorie pour la France et l'Allemagne.

La sensibilité du taux d'actualisation de plus 0,50 % diminuerait l'engagement de l'ordre de 2,1 millions d'euros pour la France, de 3,5 millions d'euros pour l'Allemagne.

La sensibilité du taux d'inflation de plus 0,50 % augmenterait l'engagement de 2 millions d'euros pour la France, 1,1 million d'euros pour l'Allemagne.

Les taux de rendement attendus des actifs sont évalués en fonction des taux d'actualisation respectifs de chaque pays conformément à la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

	2022	2021
<b>ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS</b>		
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>184 635</b>	<b>191 424</b>
Charge d'intérêt	1 624	1 063
Coût des services rendus	8 117	9 555
Coût des services passés acquis	1 633	57
Écarts actuariels liés aux hypothèses démographiques	165	32
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières	-53 735	-14 403
Écarts actuariels liés aux écarts d'expérience	1 492	950
Prestations payées	-10 131	-6 130
Transfert interne	-164	46
Taxes et charges administratives	-166	-176
Différences de conversion	-501	531
Variation de périmètre	77	-
Autres mouvements	245	1 686
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>133 291</b>	<b>184 635</b>
<b>ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE</b>		
<b>Actifs à l'ouverture</b>	<b>85 713</b>	<b>79 605</b>
Rendement des fonds	890	540
Prestations servies par le fonds	-5 845	-3 634
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	2 850	3 379
Transferts internes	34	-
Taxes et charges administratives	-355	-207
Différences de conversion	-510	561
Pertes/Gains actuariels	-19 810	5 304
Autres mouvements	340	165
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>63 307</b>	<b>85 713</b>
<b>CHARGES DE L'EXERCICE</b>		
Coûts des services rendus	8 117	9 555
Coûts des services passés	1 633	57
Total coûts des services	9 750	9 612
Charge d'intérêt	1 624	1 063
Rendement des fonds	-890	-540
Total intérêts nets	734	523
Autres mouvements	-1 145	-3
<b>Charges de l'exercice</b>	<b>9 339</b>	<b>10 132</b>
<b>GAINS ET PERTES ACTUARIELS IMPACTANT LE RÉSULTAT GLOBAL</b>		
-Gains et pertes liés aux hypothèses démographiques	165	32
-Gains et pertes liés aux hypothèses financières	-53 735	-14 403
-Gains et pertes liés aux écarts d'expérience	1 492	950
-Gains et pertes sur les actifs (autres que les produits financiers)	19 810	-5 304
<b>TOTAL</b>	<b>-32 268</b>	<b>-18 725</b>
<b>ÉVOLUTION DES PROVISIONS</b>		
<b>Provisions à l'ouverture</b>	<b>98 922</b>	<b>111 819</b>
Charge de l'exercice	9 339	10 132
Gains et pertes actuariels à la clôture impactant le résultat global	-32 268	-18 725
Prestations directement payées par l'employeur	-2 951	-2 496
Différences de conversion	9	-30
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	-2 850	-3 379
Transferts et autres mouvements	-294	1 601
Variation de périmètre	77	-
<b>Provisions à la clôture</b>	<b>69 984</b>	<b>98 922</b>
<b>RÉCONCILIATION DES ENGAGEMENTS NETS ET DES PROVISIONS</b>		
<b>Engagements nets</b>	<b>133 291</b>	<b>184 635</b>
Actifs des régimes	-63 307	-85 713
<b>Provisions à la clôture</b>	<b>69 984</b>	<b>98 922</b>

Au 31 décembre 2022, la valeur actuarielle de l'obligation est égale à 133,3 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 27,7 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés ;
- 105,6 millions d'euros liés à des régimes partiellement financés.

Le montant des cotisations pour 2022 pour les sociétés françaises est de 1,2 million d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de fin de carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2022 est ventilé comme suit :

	France		Allemagne		UK		Belgique	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Instruments de capitaux propres	43,3 %	46,4 %	24,6 %	20,0 %	-	9,9 %	-	-
Instruments d'emprunts	45,5 %	44,6 %	16,8 %	20,5 %	85,8 %	79,9 %	-	-
Immobilier	9,5 %	8,1 %	22,6 %	19,7 %	-	-	-	-
Contrats d'assurances	-	-	-	-	-	-	100,0 %	100,0 %
Autres	1,7 %	1,0 %	36,0 %	39,8 %	14,2 %	10,2 %	-	-

## NOTE 8. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La ligne « Impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres. Sur la base d'une analyse en substance, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est traité en subvention d'exploitation conformément à IAS 20. Conformément à l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat » applicable depuis 2019, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation de l'impôt sur le résultat en cas d'incertitude sur les traitements fiscaux en application d'IAS 12 « Impôts sur le résultat », le Groupe fait preuve de jugement pour identifier les incertitudes liées aux traitements fiscaux. Le Groupe procède à un recensement des risques potentiels et évalue si cette interprétation doit avoir une incidence sur ses états financiers consolidés. Il en a conclu qu'il était probable que les traitements retenus soient acceptés par les autorités fiscales. Cette application n'a eu aucun effet sur les comptes.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des goodwill non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles. À chaque clôture, la valeur nette comptable des impôts différés est revue sur la base des prévisions à trois ans. Une provision est enregistrée dès lors que les perspectives de résultat et donc de charges d'impôt probables des 3 prochains exercices ne permettent pas d'assurer la recouvrabilité des impôts différés actifs nets.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

## 8.1. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Impôts courants	-50 338	-68 221
Impôts différés	-6 929	4 656
<b>TOTAL</b>	<b>-57 267</b>	<b>-63 565</b>

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait de l'application du taux d'imposition français aux bénéfices des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Résultat avant impôts	142 696	156 589
<b>Taux d'imposition en France (%)</b>	<b>25,83 %</b>	<b>28,41 %</b>
<b>Impôts théoriques au taux courant d'impôt en France</b>	<b>36 851</b>	<b>44 483</b>
Différence entre taux d'imposition étrangers et français <sup>(1)</sup>	2 101	-857
Retraitement de l'impôt des entreprises associées	-326	-439
Bénéfices non assujettis à l'impôt et charges non déductibles <sup>(2)</sup>	4 055	6 882
Impôts courants et différés liés à la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat	5 803	5 244
Crédits d'impôts	-2 372	-1 710
Activation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement <sup>(3)</sup>	5 760	-1 729
Changement de taux sur les impôts différés <sup>(4)</sup>	73	1 101
Hyperinflation <sup>(5)</sup>	1 668	4 560
Autres <sup>(6)</sup>	3 654	6 030
<b>Charge d'impôt sur le résultat comptabilisé</b>	<b>57 267</b>	<b>63 565</b>
Taux moyen pondéré constaté	40,13 %	40,59 %

(1) Pays ayant des taux d'imposition différents au taux d'impôt français.

(2) Dont impact de la dépréciation de goodwill 7,6 millions d'euros en 2022 contre 9 millions d'euros en 2021.

(3) Pertes fiscales activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits : En 2022, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des trois années à venir de certaines sociétés ont conduit à la non reconnaissance de 5,8 millions d'euros d'impôts différés actifs, contre une reconnaissance d'impôts différés actifs complémentaires de 1,7 million d'euros en 2021.

(4) En 2021, prise en compte des effets des changements de taux d'imposition en Argentine et prévus en France d'ici 2022 sur les impôts différés.

(5) Traitement de l'hyperinflation en Argentine.

(6) Dont impact des contrôles fiscaux.

Hors effet d'hyperinflation et de dépréciation suite à l'application d'IAS 36, le taux d'imposition effectif serait en 2022 de 30,4% contre 30,2% en 2021.

## 8.2. Impôts différés

Les impôts différés constatés au bilan reflètent des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective et des déficits reportables. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans. Ces déficits sont essentiellement à report illimité.

Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 38,6 millions d'euros au 31 décembre 2022 et à 44,4 millions au 31 décembre 2021. Ils concernent principalement des pertes reportables dont 6,4 millions d'euros sur la zone Amérique du Sud, 8,4 millions d'euros en France, 5,7 millions d'euros en Espagne, 5 millions d'euros en Pologne, 4,7 millions d'euros en Chine, 3 millions d'euros en Allemagne et divers autres pays pour 5,4 millions d'euros.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythmes d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays.

Le montant de la charge d'impôt différé de l'exercice est de -6,9 millions d'euros.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur l'exercice 2022 s'élève à -12,6 millions d'euros. Il concerne essentiellement l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et sur les gains et pertes actuariels (cf. note 14.2.).

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 1er janvier 2022</b>	<b>Charges / Produits</b>	<b>Variation de juste valeur</b>	<b>Gains/ pertes actuariels</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Autres</b>	<b>Ecarts de conversion</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>
Immobilisations incorporelles et corporelles	-121 031	-4 275	-	-	-289	-1 884	849	-126 630
Contrat de location en IFRS16	518	203	-	-	-	-238	-58	425
Provisions	29 324	9 223	-	-	-	59	-143	38 463
Provisions pour avantages du personnel	25 545	-586	-	-8 931	22	164	163	16 377
Instruments financiers	-2 124	-1 894	-3 712	-	-	32	-24	-7 722
Déficits reportables	75 553	-4 322	-	-	-	-	130	71 361
Autres impôts différés	13 775	-10 201	-	-	-	-422	-228	2 924
<b>Total impôts différés bruts</b>	<b>21 560</b>	<b>-11 852</b>	<b>-3 712</b>	<b>-8 931</b>	<b>-267</b>	<b>-2 289</b>	<b>689</b>	<b>-4 802</b>
Impôts différés actifs non reconnus	-44 361	4 924	-	-	-	-	826	-38 611
<b>Total impôts différés</b>	<b>-22 801</b>	<b>-6 928</b>	<b>-3 712</b>	<b>-8 931</b>	<b>-267</b>	<b>-2 289</b>	<b>1 515</b>	<b>-43 413</b>
Dont :								
Actifs	42 450							29 458
Passifs	65 251							72 871

## NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### 9.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion qui satisfont les critères d'une immobilisation incorporelle, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les goodwill y compris les zones de collecte de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisation des tests de dépréciation, les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill. Une unité génératrice de trésorerie correspond généralement à une zone géographique.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle

(selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'un test de perte de valeur dans les mêmes conditions que pour les goodwill.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service à condition que les critères de définition d'un actif incorporel soient satisfaits et notamment que le contrôle de cet actif soit démontré. En l'occurrence, les coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS qui ne satisfont pas aux critères d'une immobilisation incorporelle, doivent être comptabilisés en charge au moment où les services sont reçus si ceux-ci sont distincts ou s'ils sont assurés par un prestataire non sous-traitant du fournisseur SaaS. Ces coûts sont comptabilisés sur la durée du contrat si les services sont non distincts et assurés par le fournisseur SaaS ou son sous-traitant. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.



Phase de mise en œuvre	Coûts liés à	Traitement comptable des coûts liés
Phase d'avant-projet	Sélection d'un prestataire	en charge lorsqu'elle est encourue
	Développement du plan de projet	en charge lorsqu'elle est encourue
Installation et mise en œuvre	Installation et mise en place de l'équipement appartenant au client ou loué par lui (par exemple, des serveurs)	Intégrée aux coûts de l'immobilisation corporelle ou au droit d'utilisation correspondant
	Configuration mise en place et personnalisation du logiciel en SAAS – services effectués par le fournisseur du logiciel d'application (ou son agent)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● si les services sont distincts de l'accès SaaS, les coûts sont comptabilisés en charge lorsque les services sont rendus.</li> <li>● si les services ne sont pas distincts de l'accès SaaS, les coûts sont comptabilisés en charge sur la durée du contrat SaaS (charge à étaler)</li> </ul>
	Configuration mise en place et personnalisation du logiciel en SAAS- services effectués par un autre prestataire ou en interne	en charge lorsqu'elle est encourue
	Développement de modules d'interface vers des systèmes existants « on premise » du client ou de fonctionnalités supplémentaires sur mesure	en immobilisation incorporelle si et seulement si, le Groupe contrôle la propriété intellectuelle du code écrit pour la modification du logiciel existant ou le développement d'un nouveau logiciel « on premise » et si les critères de comptabilisation de l'IAS 38 sont remplis. Dans le cas contraire, en charge lorsqu'elles sont encourues.
Conversion de données	Achat de logiciels de conversion de données	en immobilisations incorporelles amortissables sur la durée d'utilité prévue (appréciée notamment en fonction de la nature des projets).
	Purge ou nettoyage des données existantes, transfert des données de l'ancien au nouveau système, création de nouvelles données ou de données supplémentaires et conversion des anciennes données au nouveau système.	en charge lorsqu'elle est encourue
Après la mise en œuvre	Frais de formation	en charge lorsqu'ils sont encourus
	Tests et frais de maintenance continue	en charge lorsqu'ils sont encourus
	Coûts d'accès au logiciel en mode SaaS en continu	en charge lorsqu'ils sont encourus

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultants du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- (c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit

démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;

(e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;

(f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

<i>En milliers d'euros</i>	Goodwill <sup>(1)</sup>	Droits de propriété intellectuelle et Marques <sup>(2)</sup>	Autres droits d'exploitation	Total
<b>Au 31 décembre 2020</b>				
Valeur brute	396 495	318 378	37 956	752 829
Amortissements et dépréciations cumulés	-39 948	-117 931	-19 774	-177 653
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>356 547</b>	<b>200 447</b>	<b>18 182</b>	<b>575 176</b>
<b>Exercice 2021</b>				
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE</b>	<b>356 547</b>	<b>200 447</b>	<b>18 182</b>	<b>575 176</b>
Différences de conversion	7 903	130	35	8 068
Acquisitions	3 666	4 510	1 652	9 828
Cessions	-	-99	-736	-835
Dépréciation	-39 117	4	-28	-39 141
Reclassements <sup>(4)</sup>	-	4 101	-4 281	-180
Autres variations <sup>(6)</sup>	-	-	-911	-911
Impact du traitement hyperinflation <sup>(5)</sup>	-	4	1	5
Dotation aux amortissements	-	-7 893	-249	-8 142
Impact activités en cours de cession	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>328 999</b>	<b>201 204</b>	<b>13 665</b>	<b>543 868</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>				
Valeur brute	410 255	327 570	33 386	771 211
Amortissements et dépréciations cumulés	-81 256	-126 366	-19 721	-227 343
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>328 999</b>	<b>201 204</b>	<b>13 665</b>	<b>543 868</b>
<b>Exercice 2022</b>				
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE</b>	<b>328 999</b>	<b>201 204</b>	<b>13 665</b>	<b>543 868</b>
Différences de conversion	5 688	126	81	5 895
Acquisitions (note 2)	-	1 569	1 731	3 300
Cessions	-	-150	-71	-221
Dépréciation <sup>(7)</sup>	-37 874	-3 408	60	-41 222
Variations de périmètre <sup>(3)</sup>	6 657	2	106	6 765
Reclassements <sup>(4)</sup>	-	1 518	-1 394	124
Impact du traitement hyperinflation <sup>(5)</sup>	-	24	-	24
Dotation aux amortissements	-	-6 502	-252	-6 754
Impact activités en cours de cession	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>303 470</b>	<b>194 383</b>	<b>13 926</b>	<b>511 779</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>				
Valeur brute	424 545	327 083	34 069	785 697
Amortissements et dépréciations cumulés	-121 075	-132 700	-20 143	-273 918
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>303 470</b>	<b>194 383</b>	<b>13 926</b>	<b>511 779</b>

(1) Le montant des goodwill nets relatifs à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 133,3 millions d'euros contre 158,4 millions d'euros au 31 décembre 2021. Le montant des goodwill nets relatif à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 170,1 millions d'euros contre 170,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(2) Le montant de la valeur nette comptable des marques relatives à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 141,2 millions d'euros contre 144,6 millions d'euros au 31 décembre 2021 et le montant de la valeur nette comptable des marques relatives à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 33,7 millions d'euros contre 33,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(3) En 2022, prise de contrôle de Poitou Chèvre SAS au 15 mars 2022.

(4) Mise en services des immobilisations incorporelles en cours.

(5) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

(6) En 2021, essentiellement reprise d'immobilisations incorporelles correspondant à des coûts de configuration et d'adaptation de logiciel utilisés en Saas comptabilisés en 2020 suite à l'application de la précision de l'IFRIC d'avril 2021.

(7) Confère note 9.1 Etat des dotations nettes aux dépréciations d'actifs incorporels et corporels.

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 478,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 507,3 millions d'euros au

31 décembre 2021. Elles sont composées des goodwill et des marques.

## Dépréciation des actifs non financiers

Les goodwill et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Lesdits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Le niveau de test est fondé sur des critères organisationnels et stratégiques. Il repose notamment sur le fonctionnement des activités qui s'appuie sur des moyens communs et crée ainsi des synergies entre les différentes entités qui composent ces UGT.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est généralement déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières approuvées par la Direction en général à 3 ans, sauf dans le cas particulier d'UGT ayant réalisé des investissements très significatifs, auquel cas l'horizon peut

être prolongé jusqu'à 5 ans. Au-delà, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sur lesquels s'applique une croissance à long terme. Les flux nets futurs de trésorerie attendus sont actualisés au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs et de l'inflation. Au cas où la valeur recouvrable de l'UGT est déterminée à la juste valeur nette des coûts de cession, la valorisation des actifs est effectuée par un évaluateur externe.

Une dépréciation (imputée en priorité sur les goodwill) est comptabilisée en autres charges opérationnelles à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests de perte de valeur des marques consistent à calculer la valeur recouvrable de la marque en utilisant l'approche par la prime. Cette méthode consiste à estimer la part de flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

## Tests de dépréciation

Les pertes de valeurs enregistrées en 2022 et 2021 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés, en particulier en comparant l'évolution du résultat opérationnel courant aux dernières prévisions. Dans le contexte de la pandémie et de la poussée inflationniste actuelle, les flux de trésorerie futurs des UGT identifiées sensibles font l'objet d'une vigilance accrue.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont relatives :

- aux tendances d'évolutions des principaux marchés ;
- à l'évolution des cours de matières premières : le prix du lait ainsi que les cotations beurre et poudre ;
- aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût des couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt ;

- à l'évolution des taux d'actualisation et des taux de croissance à long terme.

Les hypothèses retenues sont celles du marché quand l'information est disponible (devises, taux d'intérêt...). Les hypothèses concernant les matières premières sont élaborées collégialement en interne en fonction des tendances historiques corrigées des effets des modifications de situations de marché anticipées par nos spécialistes.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficients de risques suivant les zones géographiques où les activités Produits Fromagers et Autres Produits Laitiers sont exercées. Ils intègrent également une prime de taille et les taux d'inflation sont fixés à moyen terme. Par ailleurs, le calcul de la valeur recouvrable prend en compte un taux de croissance à long terme sur le flux terminal.

## VALEURS NETTES COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

	Valeurs comptables des goodwill et des marques		Valeurs comptables des autres immobilisations incorporelles et corporelles (*)		Taux d'actualisation		Taux de croissance LT	
	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	En millions d'euros							
<b>PRODUITS FROMAGERS</b>								
EUROPE DE L'OUEST	136,57	133,01	441,48	408,50	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
CF&R	71,38	71,38	111,75	110,42	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
EUROPE DU SUD	5,87	5,87	23,81	21,49	8,5 %	7,5 %	1,0 %	1,0 %
PECO U.E.	13,52	13,45	59,50	65,74	7,5 % à 10,5 %	7 % à 9,50 %	1,0 %	1,0 %
ROUMANIE	15,73	15,73	5,94	4,81	10,0 %	9,0 %	1,0 %	1,0 %
UKRAINE	-	-	-	1,12	19,0 %	15,0 %	1,0 %	1,0 %
RUSSIE	-	33,11	37,42	42,87	23,0 %	11,0 %	2,0 %	2,0 %
SERBIE	-	-	1,05	1,05	11,5 %	10,5 %	1,0 %	1,0 %
USA : Cheese	25,35	23,88	63,64	60,87	7,5 %	7,5 %	1,0 %	1,0 %
USA : Palace Industries	-	-	6,12	5,92	7,5 %	7,5 %	1,0 %	1,0 %
BRESIL/URUGUAY	-	-	46,82	41,64	11,0 %	10,0 %	2,0 %	2,0 %
CHILI	0,45	0,42	2,60	2,47	9,0 %	8,5 %	2,0 %	2,0 %
BSI	-	-	71,52	74,37	8,0 %	7,5 %	2,0 %	2,0 %
INDE	-	-	2,92	1,82	11,5 %	10,5 %	2,0 %	2,0 %
JAPON	-	-	4,05	4,34	6,5 %	6,0 %	1,0 %	1,0 %
EGYPTE	-	-	0,38	0,47	19,0 %	16,5 %	1,0 %	1,0 %
<b>AUTRES PRODUITS LAITIERS</b>								
BASSIN LAITIER France	123,78	123,78	228,01	215,37	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
SODILAC	11,35	11,35	0,41	0,39	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
POLOGNE : Paslek	-	-	19,87	21,37	8,5 %	8,0 %	1,0 %	1,0 %
AFP -USA	2,22	2,09	75,08	67,69	7,5 %	7,5 %	1,0 %	1,0 %
CORMAN	23,14	23,14	48,00	45,50	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
CHINE : Sinodis	27,43	28,06	1,32	1,50	8,0 %	7,5 %	2,0 %	2,0 %
ARGENTINE : Milkaut	-	-	37,52	31,67	56,0 %	33,0 %	2,0 %	2,0 %
COREE : Bake Plus	10,11	10,11	3,53	3,49	7,5 %	7,0 %	2,0 %	2,0 %
<b>AUTRES</b>	11,51	11,91	40,22	78,78	7,0 %	6,5 %	1,0 %	1,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>478,40</b>	<b>507,29</b>	<b>1 332,98</b>	<b>1 313,66</b>				

(\*) Hors les droits d'utilisation IFRS 16.

En 2022, les perspectives du plan à long terme tiennent compte des nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, de l'accélération de l'inflation des prix des matières premières et de l'ensemble des coûts de production, des initiatives pour lutter contre le changement climatique, en particulier dans le cadre de la stratégie RSE du Groupe, du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche ainsi que

des situations structurelles particulières auxquelles sont confrontées certaines entités. Celles-ci ont conduit à déprécier sur l'exercice des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant net global de 63 millions d'euros contre 42,9 millions d'euros en 2021 (cf. tableau ci-dessous).

## ÉTAT DES DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

En millions d'euros	Actifs incorporels			Actifs corporels					TOTAL	
	Goodwill	Autres	Total actifs incorporels	Terrains	Constructions et aménagements	Installations, matériel et outillages	Autres	Total actifs corporels	2022	2021
RAMBOL	-	-	-	-	-0,8	-0,3	-0,4	-1,5	-1,5	-
CFR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3
EUROPE DE L'OUEST (*)	-	3,1	3,1	-	-	8,0	-	8,0	11,1	-
PECO U.E.	-	-	-	-	-	0,5	-	0,5	0,5	3,2
UKRAINE	-	-	-	-	0,2	0,3	0,2	0,7	0,7	-
RUSSIE	37,9	-	37,9	-	1,7	-	8,2	9,9	47,8	24,7
BRESIL/ URUGUAY	-	-	-	-	-	1,1	-	1,1	1,1	-
BASSIN LAITIER France	-	-	-	-	-1,2	-	-	-1,2	-1,2	-
SODILAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,6
CORMAN	-	-	-	-	1,5	2,7	-	4,2	4,2	-
AUTRES	-	0,3	0,3	-	-	-	-	-	0,3	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>37,9</b>	<b>3,4</b>	<b>41,3</b>	<b>-</b>	<b>1,4</b>	<b>12,3</b>	<b>8,0</b>	<b>21,7</b>	<b>63,0</b>	<b>42,9</b>

(\*) Dont dépréciation d'une ligne de production spécifique en Allemagne pour 8 millions d'euros.

### Analyse de la sensibilité :

A fin décembre 2022, les dépréciations d'actifs cumulées s'élevaient à 169,8 millions d'euros dont essentiellement 89,5 millions d'euros pour la Russie, 25,1 millions d'euros pour la France, 15,4 millions d'euros sur les différentes UGT de l'Europe de l'Est, 14,5 millions d'euros pour le Brésil/Uruguay, 7 millions d'euros sur l'Europe du Sud, 4,8 millions d'euros pour les États-Unis, 11,1 millions d'euros sur l'Europe de l'Ouest, 1,8 million d'euros pour l'Égypte et 0,6 million sur pour l'Argentine.

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité à une majoration des taux d'actualisation de 0,5 %, à une diminution des taux de croissance à l'infini de 0,5 %, et à une dégradation de 10 % du taux de marge opérationnelle courante. Pour un certain nombre d'unités génératrices de trésorerie, ces variations conduisent à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable de l'unité génératrice de trésorerie, ajustée le cas échéant des dépréciations de l'exercice :

En millions d'euros	Montant de dépréciation complémentaire en cas de variation des hypothèses					
	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Taux d'actualisation +0,5%	Taux de marge opérationnelle courante minoré de 10% (*)	Taux de croissance LT minoré de 0,5% (*)	Taux d'actualisation +0,5%	Taux de marge opérationnelle courante minoré de 10% (*)	Taux de croissance LT minoré de 0,5% (*)
<b>PRODUITS FROMAGERS</b>						
CF&R	-	7,2	-	9,6	19,7	6,5
RUSSIE : B.M.K	1,1	2,4	0,7	4,9	8,8	3,9
<b>AUTRES PRODUITS LAITIERS</b>						
POLOGNE : Paslek	2,6	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3,7</b>	<b>9,6</b>	<b>0,7</b>	<b>14,5</b>	<b>28,5</b>	<b>10,4</b>

(\*) Le taux de marge opérationnelle est calculé en rapportant le Résultat Opérationnel Courant sur le Chiffre d'affaires.

## 9.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

Bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
Machines et équipements	5 à 20 ans
Outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
Véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à la norme IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations. Les ventes de Certificats d'Economie d'Energie sont également comptabilisées en tant que subventions en appliquant la norme IAS 20, considérant qu'il s'agit en substance d'une subvention en nature de l'Etat qui a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'encourager des investissements générateurs d'économies d'énergie.

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations, techniques, matériel et outillages	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2020</b>					
Valeur brute	55 381	893 912	2 186 684	452 117	3 588 094
Amortissements et dépréciations cumulés	-2 434	-579 340	-1 619 750	-196 575	-2 398 099
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>52 947</b>	<b>314 572</b>	<b>566 934</b>	<b>255 542</b>	<b>1 189 995</b>
<b>Exercice 2021</b>					
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE</b>					
	<b>52 947</b>	<b>314 572</b>	<b>566 934</b>	<b>255 542</b>	<b>1 189 995</b>
Différences de conversion	477	6 267	9 449	4 306	20 499
Acquisitions <sup>(4)</sup>	36	19 607	44 442	156 671	220 756
Cessions	-110	-674	-4 089	-306	-5 179
Dépréciation	-72	-3 294	-748	-102	-4 216
Reprise de dépréciation	-	4 395	-4 193	37	239
Variations de périmètre (note 2)	-	-	-	-	-
Reclassements <sup>(2)</sup>	466	38 817	89 555	-128 446	392
Impact du traitement hyperinflation <sup>(3)</sup>	489	2 834	3 607	774	7 704
Dotation aux amortissements	-	-32 319	-99 593	-21 201	-153 113
Impact activités en cours de cession	-	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>54 233</b>	<b>350 205</b>	<b>605 364</b>	<b>267 275</b>	<b>1 277 077</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>					
Valeur brute	56 834	970 255	2 324 239	476 038	3 827 366
Amortissements et dépréciations cumulés	-2 601	-620 050	-1 718 875	-208 763	-2 550 289
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>54 233</b>	<b>350 205</b>	<b>605 364</b>	<b>267 275</b>	<b>1 277 077</b>
<b>Exercice 2022</b>					
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE</b>					
	<b>54 233</b>	<b>350 205</b>	<b>605 364</b>	<b>267 275</b>	<b>1 277 077</b>
Différences de conversion	-72	787	-301	2 069	2 483
Acquisitions	315	14 585	42 357	126 185	183 442
Cessions	468	1 443	-1 235	-490	186
Dépréciation <sup>(6)</sup>	-	-3 770	-15 918	-8 502	-28 190
Reprise de dépréciation <sup>(6)</sup>	2	2 303	3 684	488	6 477
Variations de périmètre <sup>(1)</sup> (note 2)	48	1 473	1 835	292	3 648
Reclassements <sup>(2)</sup>	45	30 687	74 375	-105 231	-124
Impact du traitement hyperinflation <sup>(3)</sup>	713	5 205	8 365	1 289	15 572
Dotation aux amortissements	-	-33 332	-101 096	-22 562	-156 990
Impact activités en cours de cession <sup>(5)</sup>	-1 040	-2 802	-995	885	-3 952
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>54 712</b>	<b>366 784</b>	<b>616 435</b>	<b>261 698</b>	<b>1 299 629</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Valeur brute	57 333	1 022 742	2 402 323	483 337	3 965 735
Amortissements et dépréciations cumulés	-2 621	-655 958	-1 785 888	-221 639	-2 666 106
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>54 712</b>	<b>366 784</b>	<b>616 435</b>	<b>261 698</b>	<b>1 299 629</b>

(1) En 2022, prise de contrôle de Poitou chèvre SAS au 15 mars 2022.

(2) Mise en service des immobilisations corporelles en cours.

(3) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

(4) En 2021, dont immobilisations corporelles Hopes Foods LLC acquises pour 3,9 millions d'euros.

(5) En 2022, concerne les immobilisations corporelles de Fromageries Rambol SAS.

(6) Confère note 9.1 Etat des dotations nettes aux dépréciations d'actifs incorporels et corporels.

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées pour un solde de 57,7 millions d'euros en 2022 dont 43,8 millions d'euros issus de la vente de Certificats d'économie d'énergie (CEE) contre

40,7 millions d'euros en 2021 dont 27,6 millions d'euros issus de la vente de CEE. Le montant des immobilisations en cours compris dans le poste « Autres », représente 178,7 millions

d'euros en 2022 contre 186,5 millions d'euros au 31 décembre 2021, en lien avec les projets de développement des capacités de production dans certaines activités.

### 9.3. Contrat de location IFRS 16

A la suite de la mise en place de la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019, les contrats de location d'une valeur unitaire supérieure à 5 000 dollars ou d'une durée supérieure à un an sont comptabilisés au bilan. Les charges de loyers n'intègrent donc que les charges de loyers relatives aux contrats de location de courte durée ou dont la valeur du bien sous-jacent est de faible valeur ainsi que les loyers variables non indexés sur un indice ou un taux.

IFRS 16 introduit pour le preneur un modèle unique de comptabilisation au bilan des contrats de location. Le preneur comptabilise un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une dette de loyers au titre de son obligation à payer le loyer.

Un contrat ou une partie d'un contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie. Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location.

L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs à la suite d'un changement d'indice ou de taux, à une nouvelle estimation du montant à payer attendu au titre d'une garantie de la valeur résiduelle ou, le cas échéant, d'une réévaluation de l'exercice d'une option d'achat ou de prolongation ou du non-exercice d'une option de résiliation (qui deviennent alors raisonnablement certain).

Lorsqu'une dette de loyers est ainsi réévaluée, la valeur comptable de l'actif « droit d'utilisation » est ajustée en conséquence. L'ajustement n'est porté au compte de résultat que si la valeur comptable de l'actif « droit d'utilisation » a été réduite à zéro.

Les paiements de loyers pris en compte pour l'évaluation de la dette de loyers se composent :

- des loyers fixes, y compris les loyers fixes en substance ;
- des loyers variables indexés sur un indice ou un taux, initialement mesurés sur la base de l'indice ou du taux en question à la date de début du contrat ;
- des montants payables au titre de la garantie de valeur résiduelle ; et

- du prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, des loyers payés au cours de la période de renouvellement si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option de prolongation et des pénalités de résiliation anticipées du contrat de location, à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de ne pas résilier le contrat par anticipation.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal. C'est ce dernier taux que le Groupe utilise généralement en tant que taux d'actualisation. Ce taux est calculé par devise et par maturité sur la base du taux de financement du Groupe auquel est ajouté au niveau des filiales un spread pour tenir compte des risques et environnements économiques spécifiques à chaque pays. La durée est calculée sur la base d'une maturité moyenne pondérée par les flux.

La durée de location retenue est la durée non résiliable pendant laquelle le Groupe dispose du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent à laquelle s'ajoutent, si leur exercice est jugé raisonnablement certain, les options de renouvellement ou de résiliation prévues aux contrats. Le caractère raisonnablement certain tient compte de l'ensemble des aspects économiques du contrat et de l'expérience passée sur des contrats similaires. L'actif est amorti par défaut, sur la plus petite durée entre la durée du contrat et la durée d'utilité sauf en cas de transfert de propriété de l'actif sous-jacent au preneur ou d'existence d'une option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain, auquel cas l'actif est amorti systématiquement suivant la durée d'utilité.

Le Groupe présente les actifs « droit d'utilisation » et les obligations locatives courantes et non courantes sur des lignes spécifiques du bilan. Un impôt différé actif est calculé sur la base de la dette locative et un impôt différé passif est comptabilisé sur la base de l'actif droit d'utilisation.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant et les charges d'intérêts dans le résultat financier. Les contrats de location de courte durée (inférieur ou égal à un an) ou dont la valeur du bien sous-jacent est de faible valeur (inférieure ou égale à 5 000 dollars) sont exclus de ce traitement et sont comptabilisés en charge de loyers. Au tableau de flux de financement, le remboursement du nominal appartient aux activités de financement. La part des loyers correspondant aux intérêts payés sur emprunts s'analysent en flux d'exploitation.



## Impacts sur les comptes de la période

Les principaux impacts au 31 décembre 2022 sur les états financiers de l'application de la norme IFRS 16 sont les suivants :

### Impacts au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2022	2021
Dotations et reprises d'exploitation	-28 796	-28 328
Autres produits et charges d'exploitation	30 615	30 321
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 819</b>	<b>1 993</b>
Autres produits et charges opérationnels	28	27
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 847</b>	<b>2 020</b>
Charges d'intérêts sur obligations locatives	-2 023	-2 139
Change net	-492	-152
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-668</b>	<b>-271</b>
Impôts différés	203	104
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-465</b>	<b>-167</b>

### Impacts au bilan

#### ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	60 702	65 809
Impôts différés actif	14 968	17 279
<b>ACTIFS</b>	<b>75 670</b>	<b>83 088</b>

#### PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Résultats non distribués	-1 796	-1 331
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-1 796</b>	<b>-1 331</b>
Obligations locatives non courantes	40 716	43 467
Impôts différés passifs	14 543	16 761
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>55 259</b>	<b>60 228</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	1 395	812
Obligations locatives courantes	20 812	23 379
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>22 207</b>	<b>24 191</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>75 670</b>	<b>83 088</b>

**Impacts détaillés sur le droit d'utilisation et les obligations locatives****DROITS D'UTILISATION**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Terrains</b>	<b>Constructions et aménagements</b>	<b>Installations, techniques, matériel et outillages</b>	<b>Autres (*)</b>	<b>TOTAL</b>
Valeur brute	1 184	60 930	28 744	34 399	125 257
Amortissements cumulés	-198	-25 903	-15 455	-17 892	-59 448
Dépréciations cumulés	-	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE</b>	<b>986</b>	<b>35 027</b>	<b>13 289</b>	<b>16 507</b>	<b>65 809</b>
Différences de conversion	-9	432	-14	-53	356
Entrées d'actifs	12	3 283	6 114	7 643	17 052
Dotation aux amortissements	-68	-11 142	-8 345	-9 241	-28 796
Modifications de contrats	8	5 288	228	604	6 128
Reclassement	-	-	-	-	-
Hyperinflation	-	109	145	-101	153
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE A LA CLOTURE</b>	<b>929</b>	<b>32 997</b>	<b>11 417</b>	<b>15 359</b>	<b>60 702</b>
Valeur brute	1 194	64 854	30 825	34 525	131 398
Amortissements cumulés	-265	-31 857	-19 408	-19 166	-70 696
Dépréciations cumulés	-	-	-	-	-

(\*) Contrats de location essentiellement sur du matériel de maintenance et véhicules automobiles.

**OBLIGATIONS LOCATIVES**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Courant</b>	<b>Non Courant</b>
<b>SOLDE A L'OUVERTURE</b>	<b>66 846</b>	<b>23 379</b>	<b>43 467</b>
Augmentation	16 882		
Remboursement	-28 592		
Différences de conversion	286		
Modifications de contrats	6 106		
<b>SOLDE A LA CLOTURE</b>	<b>61 528</b>	<b>20 812</b>	<b>40 716</b>

	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Dans un délai d'un an	20 812	23 379
Au cours de la 2e et jusqu'à la 5e année	31 194	30 700
Au-delà de la 5e année	9 522	12 767
<b>TOTAL</b>	<b>61 528</b>	<b>66 846</b>

## Autres informations

### MONTANTS DES LOYERS NON RETRAITES IFRS 16

Le tableau ci-dessous présente les loyers qui résultent des contrats de location non capitalisés :

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Loyers de faible valeur (< ou = 5000€)	-1 457	-1 468
Loyers court terme (< ou = 12 mois)	-3 758	-2 930
Loyers variables	-8 976	-8 073
TVA non déductible	-663	-660
Autres (*)	-1 854	-712
<b>TOTAL</b>	<b>-16 708</b>	<b>-13 843</b>

(\*) Contrats non éligibles pour d'autres raisons.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Montant des loyers payés pour location hors IFRS16	17 739	15 633
Montant des engagements fermes pour contrats de locations non débutés à la clôture	5 925	1 700

La composante service existant éventuellement dans les contrats de location est exclue de la charge de loyer.

## NOTE 10. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant

la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

En milliers d'euros	Réorganisation	Autres risques et charges	Total
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>20 249</b>	<b>11 522</b>	<b>31 771</b>
Différences de conversion	6	-39	-33
Constitution de provisions	1 162	6 638	7 800
Emplois	-12 035	-4 500	-16 535
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>9 382</b>	<b>13 621</b>	<b>23 003</b>
Différences de conversion	-7	-205	-212
Constitution de provisions <sup>(1)</sup>	2 967	11 493	14 460
Emplois <sup>(2)</sup>	-8 181	-6 506	-14 687
Variation de périmètre	-	48	48
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>4 161</b>	<b>18 451</b>	<b>22 612</b>

(1) En 2022, les dotations concernent des provisions pour réorganisation pour 3 millions d'euros et des provisions pour autres risques et charges pour 11,5 millions d'euros dont des provisions pour litiges pour 4,2 millions d'euros, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 7,3 millions d'euros.

(2) Les reprises de provisions pour réorganisation s'élèvent à 8,2 millions d'euros dont 5,7 millions d'euros de provisions utilisées et 2,5 millions d'euros devenues sans objet.

Les reprises de provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 6,6 millions d'euros dont 3,6 millions d'euros de provisions utilisées et 3 millions d'euros de provisions devenues sans objet.

Au 31 décembre 2022, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les réorganisations pour 4,2 millions d'euros (décembre 2021 : 9,4 millions d'euros), des litiges sociaux pour 5,5 millions d'euros (décembre 2021 : 6,4 millions d'euros), des risques et litiges commerciaux pour 1,7 million d'euros (décembre 2021 : 3,8 millions d'euros), et divers risques pour 11,2 millions d'euros (décembre 2021 : 3,4 millions d'euros).

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour les litiges ouverts, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable et que celle-ci est évaluable de façon fiable.

- En 2021, deux organisations de producteurs de lait françaises ont assigné Savencia en justice pour, de leur point de vue, une application incorrecte par Savencia de ses obligations contractuelles en particulier pour ce qui concerne la détermination du prix du lait. En 2022, le Groupe a signé un accord avec l'une de ces organisations clôturant ainsi le litige les opposant. Quant au second dossier, un jugement rendu le 30 août 2022 par le tribunal judiciaire de Coutances a condamné Savencia à verser à l'AOP Sunlait un montant de 26 millions d'euros au titre de 2020 et un montant restant à définir pour 2021, sans prononcer toutefois l'exécution de ce jugement. Tout en prenant acte de la décision judiciaire, le Groupe Savencia la conteste vigoureusement et a fait immédiatement appel, fort des ses arguments juridiques développés tant sur la forme que sur le fond. Sunlait a, dans le cours de la procédure d'appel, réévalué ses demandes au travers notamment d'une modification substantielle et unilatérale

de sa méthode de calcul et d'une extension des périodes de réclamation jusqu'au 30 juin 2022. Les prochaines échéances judiciaires sont prévues au troisième trimestre 2023. Le Groupe considère en outre que, sur le plan économique, ce jugement ne tient pas compte du fait que Savencia a payé aux adhérents de Sunlait un prix du lait supérieur à la moyenne du marché national. Dans ce contexte, Savencia maintient qu'il respecte les termes de ses contrats et qu'à ce titre, les demandes de Sunlait sont injustifiées. Aucune provision n'est enregistrée à ce titre.

- L'Autorité de la concurrence ("ADLC") a procédé au cours du mois de novembre 2022 à une perquisition dans les locaux de différents groupes laitiers français dont le Groupe Savencia, en lien avec une suspicion potentielle de pratiques anticoncurrentielles dans le cadre des approvisionnements en lait de vache. L'enquête étant en cours à ce stade, le Groupe n'est pas en mesure d'évaluer l'issue de la procédure et d'estimer un éventuel risque de sortie de ressources probable. Le Groupe Savencia considère respecter la réglementation en vigueur.
- A la suite d'un acte de malveillance réalisé par un tiers externe à la société en octobre 2022, une provision de 2,5 millions d'euros a été enregistrée par Savencia Ressources Laitières afin de couvrir les coûts et indemnités qui en découlent.

## NOTE 11. FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 11.1. Résultat financier

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires et les différences de change.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Charges financières d'intérêts <sup>(1) (*)</sup>	-12 704	-7 201
Commissions bancaires <sup>(**)</sup>	-4 543	-7 039
Charges d'intérêts sur obligations locatives <sup>(2)</sup>	-2 181	-2 248
Autres charges financières nettes <sup>(***)</sup>	-6 508	-4 990
Instruments de couverture de taux d'intérêts net	-148	-539
Change net	-12 124	-5 496
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>-38 208</b>	<b>-27 513</b>
Produits financiers <sup>(3) (****)</sup>	13 766	6 607
Instruments de couverture de taux d'intérêts net <sup>(4)</sup>	-	-
Change net	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>13 766</b>	<b>6 607</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>-24 442</b>	<b>-20 906</b>
Dont charges d'intérêts, net <sup>(1)+(2)+(3)+(4)</sup>	-1 267	-3 381

(\*) Impact de la hausse des taux d'intérêt essentiellement.

(\*\*) Dont en 2021, 1,5 million d'euros de commissions bancaires au titre notamment du renouvellement du crédit syndiqué signé le 17 juin 2021.

(\*\*\*) Dont en 2022, cession de valeurs mobilières de placement pour 3,5 millions d'euros.

(\*\*\*\*) Dont en 2022, 3 millions d'euros de revalorisation de la créance fiscale brésilienne (cf.note 5).

### 11.2. Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Selon les raisons qui ont motivées leur acquisition, les participations dont la détention est jugée non stratégique sont classées en « Titres immobilisés valorisés à la juste valeur par le résultat ». Ils sont comptabilisés dès que la transaction est réalisée. Lors de la vente de ces éléments, le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les prêts dont les flux futurs attendus sont uniquement constitués par le paiement d'intérêts et de remboursement de capital à échéance, sont tous comptabilisés au coût amorti car leur vocation première est de collecter les flux de trésorerie contractuels. Les actifs financiers dont les flux futurs contractuels sont constitués d'intérêts et de remboursement de capital mais que le Groupe s'autorise à revendre avant l'échéance sont comptabilisés à la JV par OCI. Lors de la décomptabilisation d'un tel instrument financier, et notamment en cas de cession, la plus ou moins-value accumulée en OCI est reclassée au compte de résultat. Il n'y a pas, en l'espèce, d'instruments concernés par ce traitement au niveau du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Prêts et créances	18 493	14 377
Titres immobilisés évalués à la JV par résultat (>1an)	12 327	12 134
Dépréciation	-2 743	-39
<b>TOTAL</b>	<b>28 077</b>	<b>26 472</b>

Les actifs financiers comprennent notamment des obligations convertibles Horizon Agroalimentaire pour 2,7 millions d'euros, des titres Cathay III et IV pour 3,1 millions d'euros et FnB Europe Fund SLP Private Equity pour 1,8 million d'euros.

Les autres participations ne présentent pas de caractère significatif.

### 11.3. Autres actifs financiers courants

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents de trésorerie. L'analyse de la

conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

### 11.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents trésorerie » se décompose en trésorerie et équivalents trésorerie comprenant des titres négociables, placements à court terme et autres fonds monétaires dont l'objectif de détention est de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, ceci, conformément à la norme IAS 7 et à la recommandation commune de l'ANC et de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) émise le 27 novembre 2018, qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen 2017/1131 sur les fonds monétaires. Les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Les dépôts à terme de plus de trois mois ne sont susceptibles d'être classés en équivalents de trésorerie que s'il existe des options de sortie exerçables à tout moment ou au maximum tous les trois mois, que ces options soient initialement prévues au contrat et exerçables sans pénalité. Les dépôts à terme et placements à taux fixes doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à

trois mois et qui ne satisfont pas les conditions énoncées ci-dessus, ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « Autres actifs financiers courants ».

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée à la clôture sur la base du prix de marché pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Trésorerie	306 081	325 983
Équivalents de trésorerie	242 535	234 257
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>548 616</b>	<b>560 240</b>

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des DAT et des billets de trésorerie.

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548 616	560 240
Concours bancaires courants et comptes courants financiers	-51 714	-70 927
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>496 902</b>	<b>489 313</b>

## 11.5. Emprunts et dettes financières hors contrats de location

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de

la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres <sup>(*)</sup>	684 909	5 898	679 011	680 622	7 199	673 423
Comptes courants bloqués de la participation	13 760	11 675	2 085	12 630	9 764	2 866
Emprunts obligataires	287 681	277 349	10 332	291 476	281 670	9 806
Concours bancaires courants	30 408	-	30 408	36 359	-	36 359
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES A LA CLÔTURE</b>	<b>1 016 758</b>	<b>294 922</b>	<b>721 836</b>	<b>1 021 087</b>	<b>298 633</b>	<b>722 454</b>

(\*) L'endettement courant auprès des établissements financiers est composé essentiellement de billets de trésorerie.

Les emprunts et dettes financières sont présentés hors montant des options d'achat et de vente contractées avec les détenteurs de participations minoritaires. Par ailleurs, suite à la mise en application d'IFRS 16, les obligations locatives sont présentées sur une ligne distincte au bilan à compter de 2019.

Le Groupe dispose des lignes de crédits confirmés à long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers », pour le non-courant, correspondent à des tirages sur des lignes de crédit bancaires accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué renégocié en 2021 d'une durée allant jusqu'à sept ans. En date du 31 décembre 2022, il n'y a aucun tirage en cours sur la ligne du crédit syndiqué.

En 2022, la ligne « Emprunts obligataires » comprend cinq emprunts privés. Le premier émis en 2011 et 2013 (échéances respectives de 2025 et 2026) d'un montant nominal résiduel de 92,5 millions de dollars, dont le remboursement a démarré en 2019, le deuxième émis en 2016 d'un montant nominal de 20 millions d'euros, remboursable par cinquième à compter de 2027, le troisième d'un montant nominal de 130 millions

d'euros, remboursable par cinquième à compter de 2028, le quatrième émis en 2018 d'un montant de 30 millions d'euros, remboursable progressivement à compter de 2029, et le cinquième émis en 2019 d'un montant de 20 millions d'euros, remboursable par cinquième à compter de 2030.

Pour l'exercice 2022, l'encours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 1 098 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 1,54 % en 2022, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours de financement net en euros à taux variable à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et €STR.

Afin de maîtriser l'impact de la variation du dollar de l'emprunt en devise, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant la totalité des flux de l'emprunt émis en dollar.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Exigibles dans un délai d'un an	721 836	722 454
Au cours de la 2e et jusqu'à la 5e année y compris	82 128	96 561
Au-delà de la 5e année	212 794	202 072
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 758</b>	<b>1 021 087</b>

### RÉPARTITION PAR DEVISE

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
EUR	887 701	892 241
JPY	462	499
USD	87 885	90 660
Autres	40 710	37 687
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 758</b>	<b>1 021 087</b>

### RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX D'INTÉRÊT

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Dettes financières à taux fixe	342 061	348 972
Dettes financières à taux variable	674 697	672 115
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 758</b>	<b>1 021 087</b>

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'€STR majorés de marges inférieures ou égales à 65 points de base.

La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux (note 11.6.2.).

L'évolution de l'endettement brut se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>EMPRUNTS A L'OUVERTURE</b>	<b>1 021 087</b>	<b>1 065 414</b>
Émission d'emprunts	26 235	10 787
Remboursement d'emprunts	-16 506	-74 537
Variation des concours bancaires et comptes courants financiers	-17 647	12 621
Ecarts de conversion	3 041	6 802
Variation de périmètre (*)	548	-
<b>EMPRUNTS A LA CLOTURE</b>	<b>1 016 758</b>	<b>1 021 087</b>

(\*) Au 15 mars 2022, prise de contrôle de Poitou Chèvre SAS.

L'endettement financier brut baisse de 4,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Compte tenu des placements classés en autres actifs financiers courants nets de la trésorerie active, l'endettement net baisse de 4,3 millions d'euros avec un solde net de 444,1 millions d'euros au 31 décembre 2022. Certains crédits sont assortis de clauses imposant le respect d'un ratio financier de leverage.

Ce ratio porte sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation. Ce ratio n'intègre pas l'obligation locative IFRS 16 conformément à nos covenants bancaires.

Ce ratio est toujours respecté.



Pour le calcul du ratio financier, la dette financière nette applicable au Crédit Syndiqué et à la majorité des contrats bilatéraux, est déterminée comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
Emprunts et dettes non courants auprès des établissements financiers	-294 922	-298 633
Emprunts et concours bancaires	-721 836	-722 454
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>-1 016 758</b>	<b>-1 021 087</b>
Autres actifs financiers courants	24 019	12 380
Trésorerie et équivalents trésorerie	548 616	560 240
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>-444 123</b>	<b>-448 467</b>
Actions en auto-détention	33 515	20 245
<b>DETTE FINANCIERE NETTE</b>	<b>-410 608</b>	<b>-428 222</b>

## 11.6. Gestion du risque financier et instruments financiers

### Gestion du risque financier

#### RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de change, risque de taux, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion de ces risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

#### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de contrôler les expositions dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés.

#### RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80% du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détermine l'existence d'un lien économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert en fonction de la devise, du montant et du calendrier des flux de trésorerie respectifs. Il utilise un dérivé hypothétique pour déterminer s'il est attendu que le dérivé désigné dans chaque relation de couverture est efficace pour compenser les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement. Ces couvertures sont principalement des swaps et des caps.

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients (cf. note 4.5), des titres de placement (cf. note 11.2), et des instruments financiers dérivés actifs (cf. note 11.6.1).

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. De même, une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

La provision pour pertes attendues sur les créances clients est évaluée en utilisant la balance âgée des créances, l'évaluation du risque de crédit et les assurances crédit.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En termes de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées (cf.note 11.5). En termes de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires (cf. note 11.4).

#### GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 4,89% des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces achats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2022.

Ni la société, ni ses filiales se sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

## Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluations internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques d'évaluations internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le produit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations de juste valeur du risque couvert sont enregistrés immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, la part efficace du gain ou de la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font également partie de cette catégorie. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

Les couvertures de change ainsi que les couvertures de taux sont traitées en IFRS en instruments de transactions.

Les principales sources d'inefficacité des relations de couverture sont :

- pour la couverture de taux d'intérêt, l'effet risque de la contrepartie et du Groupe sur la juste valeur des swaps qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couvert attribuable à la variation des taux d'intérêts et les différences de dates de refixation des taux entre les swaps et les emprunts.
- pour la couverture du taux de change, l'effet de risque des contreparties et du Groupe sur la juste valeur des contrats de change à terme qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couverts attribuable au taux de change et les modifications de calendrier des transactions couvertes.

## 11.6.1. Instruments financiers dérivés actifs

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2022		Échéance 2023		Échéance >2023	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Matières premières	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt <sup>(1)</sup>	26 274	286 724	2 340	9 375	23 934	277 349
Option de taux	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments de transactions</b>						
Dérivés sur devises	6 703	137 598	6 703	137 598	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts <sup>(2)</sup>	7 291	100 000	-	-	7 291	100 000
Dérivés sur matières premières	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>40 268</b>	<b>-</b>	<b>9 043</b>	<b>-</b>	<b>31 225</b>	<b>-</b>
Dont classés en actifs courants	9 043	-	9 043	-	-	-
Dont classés en actifs non courants	31 225	-	-	-	31 225	-

(1) Échéance 2023 et 2024 pour 9 375 par année, 2025 pour 49 222, 2026 pour 18 752, 2027 pour 100 000 et 2029 pour 100 000.

(2) Échéance 2027 pour 100 000.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2021		Échéance 2022		Échéance >2022	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Matières premières	904	-	904	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt <sup>(1)</sup>	12 895	90 500	1 880	8 830	11 015	81 670
Option de taux	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments de transactions</b>						
Dérivés sur devises	3 312	60 003	3 312	60 003	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts <sup>(2)</sup>	8 184	100 000	-	-	8 184	100 000
Dérivés sur matières premières	146	-	146	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>25 441</b>	<b>-</b>	<b>6 242</b>	<b>-</b>	<b>19 199</b>	<b>-</b>
Dont classés en actifs courants	6 242	-	6 242	-	-	-
Dont classés en actifs non courants	19 199	-	-	-	19 199	-

(1) Échéance 2022 pour 8 830, échéances 2023 à 2024 pour 8 830 par année, 2025 pour 46 352 et en 2026 pour 17 658.

(2) Échéance 2027 pour 100 000.

## 11.6.2. Instruments financiers dérivés passifs

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2022		Échéance 2023		Échéance >2023	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Matières premières	349	-	349	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments de transactions</b>						
Dérivés sur devises	4 577	55 153	4 577	55 153	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts <sup>(1)</sup>	6 768	100 000	-	-	6 768	100 000
Dérivés sur matières premières	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 694</b>	<b>-</b>	<b>4 926</b>	<b>-</b>	<b>6 768</b>	<b>-</b>
Dont classés en passifs courants	4 926	-	4 926	-	-	-
Dont classés en passifs non courants	6 768	-	-	-	6 768	-

1) Échéance 2027.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2021		Échéance 2022		Échéance >2022	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Matières premières	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt <sup>(1)</sup>	7 186	100 000	-	-	7 186	100 000
<b>Instruments de transactions</b>						
Dérivés sur devises	5 764	254 578	5 764	254 578	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts <sup>(2)</sup>	7 495	100 000	-	-	7 495	100 000
Dérivés sur matières premières	142	-	142	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>20 587</b>	<b>-</b>	<b>5 906</b>	<b>-</b>	<b>14 681</b>	<b>-</b>
Dont classés en passifs courants	5 906	-	5 906	-	-	-
Dont classés en passifs non courants	14 681	-	-	-	14 681	-

(1) Échéance 2027.

(2) Échéance 2027.

### Couverture de risque de taux

Les couvertures de flux de trésorerie sont traitées en instruments de transactions depuis 2008 à trois exceptions près : l'emprunt en USD, les 100 millions d'euros de swaps mis en place en mars 2018 et les 100 millions d'euros de swaps mis en place en septembre 2022, étant considérés comme des couvertures de flux de trésorerie impactant les autres éléments du résultat global.

La politique de couverture de risque de taux préconise l'utilisation d'options de taux et/ou de swap de taux classés en instruments de transaction.

Le Groupe a mis en place en 2018 des swaps de taux d'intérêts (à hauteur de 100 millions d'euros) à départ décalé de deux ans. Ces swaps ont été opérationnels à partir des mois de mars à mai 2020 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2027.

Le Groupe a mis en place en 2022 des swaps de taux d'intérêts (à hauteur de 100 millions d'euros). Ces swaps ont été opérationnels à partir des mois de septembre 2022 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2029.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est le suivant :

Emprunts et dettes financières	Euros			Autres			Total		
	Taux fixes	Taux Variables	Total	Taux fixes	Taux Variables	Total	Taux fixes	Taux Variables	Total
<b>Avant protection de taux</b>	<b>238 840</b>	<b>648 861</b>	<b>887 701</b>	<b>103 221</b>	<b>25 836</b>	<b>129 057</b>	<b>342 061</b>	<b>674 697</b>	<b>1 016 758</b>
• Swap	200 000	-200 000		-	-		200 000	-200 000	
• Cap	-	-		-	-		-	-	
<b>Après protection de taux</b>	<b>438 840</b>	<b>448 861</b>	<b>887 701</b>	<b>103 221</b>	<b>25 836</b>	<b>129 057</b>	<b>542 061</b>	<b>474 697</b>	<b>1 016 758</b>
Autres actifs financiers courants		13 675	13 675		10 344	10 344		24 019	24 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie		308 550	308 550		240 066	240 066		548 616	548 616
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE ACQUISE</b>		<b>322 225</b>	<b>322 225</b>	<b>-</b>	<b>250 410</b>	<b>250 410</b>	<b>-</b>	<b>572 635</b>	<b>572 635</b>

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2022 :

Une variation de + 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 4,7 millions d'euros.

Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 5,7 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe serait de + 1 million d'euros.

Convention de signe : + achat de la devise – vente de la devise

### Couverture de risque de change

Contrats à terme et options – couverture latente au 31 décembre 2022.

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : yuan, yen, dollar US, dollar Canadien, zloty Polonais, livre sterling, franc suisse et real brésilien.

En milliers de devises	Total devise 1		Total devise 2		Couverture en milliers d'EUR	Contrevaleur euro devise 1		Fixing au 31/12/2022
CAD EUR	-17 663	CAD	12 843	EUR	311	-12 232	EUR	1,4440
CHF EUR	-18 956	CHF	18 717	EUR	-655	-19 250	EUR	0,9847
CNY EUR	-149 334	CNY	19 884	EUR	-383	-20 295	EUR	7,3582
GBP EUR	-32 236	GBP	38 000	EUR	786	-36 346	EUR	0,8869
JPY EUR	-2 167 983	JPY	16 094	EUR	479	-15 413	EUR	140,6600
PLN EUR	76 348	PLN	-15 360	EUR	478	16 311	EUR	4,6808
USD EUR	-73 701	USD	70 007	EUR	1 378	-69 099	EUR	1,0666
BRL USD	-10 695	BRL	2 012	USD	33	-1 893	EUR	5,2977
CNY USD	-83 189	CNY	11 680	USD	-396	-11 306	EUR	6,8987
Autres devises					95	-23 228	EUR	-
<b>TOTAL</b>					<b>2 126</b>	<b>-192 751</b>	<b>EUR</b>	<b>-</b>

Analyse de la sensibilité à la variation des devises : une variation de 1 % des principales devises (CNY, CAD, USD, GBP, BRL, JPY, PLN et CHF), à partir d'un cours de référence du 31 décembre 2022, aurait un impact de 1,9 million d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Au 4ème trimestre 2022, le Groupe a procédé au remplacement des courbes de taux liées aux LIBOR (USD,JPY,CHF,GBP) utilisées pour les valorisations des dérivés. Les courbes Risk Free Rate (RFR) retenues sont en ligne avec l'évolution des marchés financiers. L'impact non-significatif (0,4 million d'euros) de ce changement de courbes de taux sur les valorisations est principalement porté par l'USD.

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments financiers actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

## ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Dérivés par résultat <sup>(1)</sup>	Dérivés qualifiés de couverture <sup>(2)</sup>	Actifs évalués à la juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Prêts et créances évalués au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31 décembre 2022</b>						
Autres actifs financiers évalués à la JV par résultat (>1an)	-	-	12 326	-	12 326	12 326
Actifs financiers de transaction long terme	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances financières long terme	-	-	-	15 751	15 751	15 751
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 326</b>	<b>15 751</b>	<b>28 077</b>	<b>28 077</b>
Dérivés sur taux	7 291	23 934	-	-	31 225	31 225
<b>Instruments financiers dérivés non courants</b>	<b>7 291</b>	<b>23 934</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 225</b>	<b>31 225</b>
<b>Créances clients</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>913 480</b>	<b>913 480</b>	<b>913 480</b>
<b>Prêts et créances financières court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 198</b>	<b>1 198</b>	<b>1 198</b>
Dérivés de couverture sur matières premières	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés sur matières premières	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés sur devises	6 703	-	-	-	6 703	6 703
Autres dérivés sur taux	-	2 340	-	-	2 340	2 340
<b>Instruments financiers dérivés courants</b>	<b>6 703</b>	<b>2 340</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 043</b>	<b>9 043</b>
<b>Actifs financiers de transaction court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 676</b>	<b>10 343</b>	<b>24 019</b>	<b>24 019</b>
Comptes courants financiers	-	-	-	95 130	95 130	95 130
Disponibilités	-	-	-	210 951	210 951	210 951
Equivalents de trésorerie	-	-	242 535	-	242 535	242 535
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>242 535</b>	<b>306 081</b>	<b>548 616</b>	<b>548 616</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 994</b>	<b>26 274</b>	<b>268 537</b>	<b>1 246 853</b>	<b>1 555 658</b>	<b>1 555 658</b>

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instrument de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Les évaluations de juste valeur sont classées à différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données d'entrées utilisées dans la technique d'évaluation. Les différents niveaux sont définis ainsi :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Groupe peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement ;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La détermination, par le Groupe, de la juste valeur de niveau 2 pour les instruments financiers dérivés de gré à gré repose sur les cotations des établissements financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables et que les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit du Groupe et de la contrepartie le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas procédé à des transferts de niveaux de hiérarchie de la juste valeur.

## PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	Dérivés par résultat <sup>(1)</sup>	Dérivés qualifiés de couverture (2)	Passifs évalués à la juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31 décembre 2022</b>						
Emprunts obligataires	-	-	-	277 349	277 349	277 349
Autres emprunts et dettes	-	-	-	58 289	58 289	58 289
<b>Emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>335 638</b>	<b>335 638</b>	<b>335 638</b>
Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires non courantes	-	-	17 401	-	17 401	17 401
Autres	-	-	1	-	1	1
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 402</b>	<b>-</b>	<b>17 402</b>	<b>17 402</b>
Autres dérivés sur taux	6 768	-	-	-	6 768	6 768
<b>Instruments financiers dérivés non courants</b>	<b>6 768</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 768</b>	<b>6 768</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>866 639</b>	<b>866 639</b>	<b>866 639</b>
<b>Dépôt et cautionnements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 557</b>	<b>2 557</b>	<b>2 557</b>
<b>Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 967</b>	<b>-</b>	<b>13 967</b>	<b>13 967</b>
Dérivés de couverture sur matières premières	-	349	-	-	349	349
Autres dérivés sur devises	4 577	-	-	-	4 577	4 577
<b>Instruments financiers dérivés courants</b>	<b>4 577</b>	<b>349</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 926</b>	<b>4 926</b>
Dettes financières courantes	-	-	-	690 934	690 934	690 934
Comptes courants financiers	-	-	-	21 306	21 306	21 306
Concours bancaires courants	-	-	-	30 408	30 408	30 408
<b>Emprunts et dettes financières courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>742 648</b>	<b>742 648</b>	<b>742 648</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 345</b>	<b>349</b>	<b>31 369</b>	<b>1 947 482</b>	<b>1 990 545</b>	<b>1 990 545</b>

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instrument de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières premières, les couvertures

sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.



## ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Dérivés par résultat <sup>(1)</sup>	Dérivés qualifiés de couverture <sup>(2)</sup>	Actifs évalués à la juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Prêts et créances évalués au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31 décembre 2021</b>						
Autres actifs financiers évalués à la JV par résultat (>1an)	-	-	10 948	-	10 948	10 948
Actifs financiers de transaction long terme	-	-	1 185	-	1 185	1 185
Prêts et créances financières long terme	-	-	-	14 339	14 339	14 339
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 133</b>	<b>14 339</b>	<b>26 472</b>	<b>26 472</b>
Dérivés sur taux	8 184	11 015	-	-	19 199	19 199
<b>Instruments financiers dérivés non courants</b>	<b>8 184</b>	<b>11 015</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 199</b>	<b>19 199</b>
<b>Créances clients</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>854 287</b>	<b>854 287</b>	<b>854 287</b>
<b>Prêts et créances financières court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 198</b>	<b>1 198</b>	<b>1 198</b>
Dérivés de couverture sur matières premières	-	904	-	-	904	904
Autres dérivés sur matières premières	146	-	-	-	146	146
Autres dérivés sur devises	3 312	-	-	-	3 312	3 312
Autres dérivés sur taux	-	1 880	-	-	1 880	1 880
<b>Instruments financiers dérivés courants</b>	<b>3 458</b>	<b>2 784</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 242</b>	<b>6 242</b>
<b>Actifs financiers de transaction court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 756</b>	<b>2 624</b>	<b>12 380</b>	<b>12 380</b>
Comptes courants financiers	-	-	-	70 009	70 009	70 009
Disponibilités	-	-	-	255 974	255 974	255 974
Equivalents de trésorerie	-	-	234 257	-	234 257	234 257
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>234 257</b>	<b>325 983</b>	<b>560 240</b>	<b>560 240</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 642</b>	<b>13 799</b>	<b>256 146</b>	<b>1 198 431</b>	<b>1 480 018</b>	<b>1 480 018</b>

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instrument de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

## PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	Dérivés par résultat <sup>(1)</sup>	Dérivés qualifiés de couverture <sup>(2)</sup>	Passifs évalués à la juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31/12/2021</b>						
Emprunts obligataires	-	-	-	281 670	281 670	281 670
Autres emprunts et dettes	-	-	-	60 430	60 430	60 430
<b>Emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>342 100</b>	<b>342 100</b>	<b>342 100</b>
Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires non courantes	-	-	31 165	-	31 165	31 165
Autres	-	-	2	-	2	2
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 167</b>	<b>-</b>	<b>31 167</b>	<b>31 167</b>
Autres dérivés sur taux	7 495	7 186	-	-	14 681	14 681
<b>Instruments financiers dérivés non courants</b>	<b>7 495</b>	<b>7 186</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 681</b>	<b>14 681</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>758 068</b>	<b>758 068</b>	<b>758 068</b>
<b>Dépôt et cautionnements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 014</b>	<b>3 014</b>	<b>3 014</b>
Autres dérivés sur matières premières	142	-	-	-	142	142
Autres dérivés sur devises	5 764	-	-	-	5 764	5 764
<b>Instruments financiers dérivés courants</b>	<b>5 906</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 906</b>	<b>5 906</b>
Dettes financières courantes	-	-	-	674 907	674 907	674 907
Comptes courants financiers	-	-	-	34 567	34 567	34 567
Concours bancaires courants	-	-	-	36 359	36 359	36 359
<b>Emprunts et dettes financières courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>745 833</b>	<b>745 833</b>	<b>745 833</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 401</b>	<b>7 186</b>	<b>31 167</b>	<b>1 849 015</b>	<b>1 900 769</b>	<b>1 900 769</b>

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instrument de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

## NOTE 12. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont reclassés en dettes, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option. L'écart entre la valeur de la dette, et la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle est imputé sur les capitaux propres part du Groupe. Les variations ultérieures de la dette relatives au changement de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option sont enregistrées en capitaux propres – part groupe. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

Les options de vente sont classées au bilan dans les autres passifs non courants, leur montant étant jugé significatif à l'échelle du Groupe, ceci conformément à la norme IAS 1.58.

Les autres passifs non courants correspondent au montant des options d'achat et de vente contractées avec les détenteurs de participations minoritaires. Ces options sont mesurées à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option. Elles concernaient au 31 décembre 2021 33,33 % de Bressor Alliance et 20% de Bake Plus. Le mouvement sur la période correspond à la variation de juste valeur de l'option Bressor Alliance, ainsi qu'au reclassement de l'option d'achat et vente de 20% de Bake Plus, exerçable à compter de mars 2023, en options d'achat et vente à court terme dans le poste Fournisseurs et autres créditeurs (cf. note 4.6).

## NOTE 13. RÉSULTAT SUR SITUATION MONÉTAIRE

### Hyperinflation

Selon un consensus de place, l'Argentine est considérée comme une économie en hyperinflation depuis le 1er juillet 2018.

Ces dispositions requièrent que les états financiers des filiales concernées établis dans leur monnaie fonctionnelle soient retraités selon la convention du coût historique (par application des indices d'inflation), de sorte qu'ils soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Ainsi l'ensemble des actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation depuis le 1er janvier 2018 comme si l'Argentine avait toujours été hyperinflationniste pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat à la date de clôture. De même,

l'état du résultat global (compte de résultat et autres éléments du résultat global) est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture. Les ajustements portant sur les actifs et passifs non-monétaires et sur les postes du compte de résultat sont constatés au sein du compte de résultat en « gain ou perte sur la situation monétaire ».

Dans les comptes consolidés, les états financiers de l'entité concernée sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture (tout comme les actifs, passifs et capitaux propres, les produits et charges sont alors au cours de clôture de l'exercice).

### ÉVOLUTION DE L'INDICE DE PRIX EN ARGENTINE

	2011 (*)	2017.12	2018.12	2019.12	2020.12	2021.12	2022.12
Indice à la clôture	457,70	1 656,62	2 459,85	3 782,82	5 122,21	7 699,20	15 229,73
Évolution vs 2011		262 %	437 %	726 %	1 019 %	1 582 %	3 227 %
Évolution vs N-1			48 %	54 %	35 %	50 %	98 %

(\*) Date de prise de contrôle de Milkaut par le Groupe.

Nous retenons l'index officiel publié par le gouvernement argentin (IPC NACIONAL EMPALME IPIM).

L'impact des retraitements d'indexation lié à l'hyperinflation sur les principaux états financiers sont résumés dans les états suivants.

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2022	2021
Chiffre d'affaires	70 498	32 577
Consommations externes	-57 298	-28 812
Frais de personnel	-14 210	-6 620
Dotations et reprises d'exploitation	-5 037	-3 738
Autres charges et produits d'exploitation	-7 264	-3 428
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-13 311</b>	<b>-10 021</b>
Autres charges et produits opérationnels	257	150
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-13 054</b>	<b>-9 871</b>
Résultat financier	-83	-120
Résultat sur situation monétaire	2 725	2 745
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-10 412</b>	<b>-7 246</b>
Impôts sur les résultats	-3 782	-3 360
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>-14 194</b>	<b>-10 606</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-14 194</b>	<b>-10 606</b>

## BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles et corporelles	28 350	20 479
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>28 350</b>	<b>20 479</b>
Stocks et en-cours	2 108	707
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>2 108</b>	<b>707</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>30 458</b>	<b>21 186</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
Autres réserves	33 986	24 375
Résultats non distribués	-14 191	-10 606
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>19 795</b>	<b>13 769</b>
Participations ne conférant pas le contrôle	3	2
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>	<b>19 798</b>	<b>13 771</b>
Passifs d'impôts différés	10 660	7 415
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>10 660</b>	<b>7 415</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>10 660</b>	<b>7 415</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>30 458</b>	<b>21 186</b>

## NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

### 14.1. Capital apporté et autres réserves

#### 14.1.1. Capital apporté

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat),

est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

Évolution du capital apporté					
<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	Total
<b>SOLDE AU 01/01/2021</b>	<b>13 715 026</b>	<b>14 033</b>	<b>81 478</b>	<b>-18 460</b>	<b>77 051</b>
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus	-	-	-	-	-
• Cession d'actions propres	10 414	-	-	-	-
• Rachat d'actions propres	-31 640	-	-	-1 745	-1 745
<b>SOLDE AU 31/12/2021</b>	<b>13 693 800</b>	<b>14 033</b>	<b>81 478</b>	<b>-20 205</b>	<b>75 306</b>
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus	-	-	-	-	-
• Cession d'actions propres	-	-	-	-	-
• Rachat d'actions propres	-221 682	-	-6 255	-13 271	-19 526
<b>SOLDE AU 31/12/2022</b>	<b>13 472 118</b>	<b>14 033</b>	<b>75 223</b>	<b>-33 476</b>	<b>55 780</b>

Le capital social, entièrement libéré au 31 décembre 2022, est composé de 14 032 930 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2022, SAVENCIA SA détient 560 812 actions propres (339 130 au 31 décembre 2021) dont 9 673 actions

détenues dans le cadre du contrat de liquidité (11 035 actions en 2021). Les primes d'émission d'un montant de 75 223 milliers d'euros au 31 décembre 2022, comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros et diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros.

## 14.1.2. Autres réserves

Evolution des autres réserves					
<i>En milliers d'euros</i>	Instruments de couverture	Juste valeur des actifs par les autres éléments du résultat global	Gains et pertes actuariels	Différences de conversion	Total
<b>SOLDE AU 01/01/2021</b>	-7 366	2 875	-32 197	-162 817	-199 505
Couverture de flux futurs de trésorerie					-
• Variations de juste valeur de l'exercice	3 603				3 603
• Impôts sur les pertes de juste valeur	-927				-927
Gains et pertes actuariels - brut			17 486		17 486
Gains et pertes actuariels - Impôts			-4 834		-4 834
Ecart de conversion					-
• Groupe				47 926	47 926
• Entreprises associées			-	148	148
<b>SOLDE AU 31/12/2021</b>	-4 690	2 875	-19 545	-114 743	-136 103
Couverture de flux futurs de trésorerie					-
• Variations de juste valeur de l'exercice	14 156				14 156
• Impôts sur les pertes de juste valeur	-3 712				-3 712
Gains et pertes actuariels - brut			29 703		29 703
Gains et pertes actuariels - Impôts			-8 397		-8 397
Ecart de conversion					-
• Groupe				18 338	18 338
• Entreprises associées			-	38	38
<b>SOLDE AU 31/12/2022</b>	5 754	2 875	1 761	-96 367	-85 977

## 14.2. Détail par nature des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	12 mois					
	2022			2021		
	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Ecart de conversion	18 120	-	18 120	47 742	-	47 742
Variation de juste valeur des actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	13 415	-3 521	9 894	3 399	-938	2 461
Coût de couverture	741	-191	550	204	11	215
Hyperinflation	25 517	-	25 517	14 362	-	14 362
Autres mouvements	-	-	-	-933	2 864	1 931
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables	38	-	38	148	-	148
<b>Total des éléments recyclables en résultat net</b>	<b>57 831</b>	<b>-3 712</b>	<b>54 119</b>	<b>64 922</b>	<b>1 937</b>	<b>66 859</b>
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite	32 268	-8 931	23 337	18 726	-5 114	13 612
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables	-	-	-	-	-	-
<b>Total des éléments non recyclables en résultat net</b>	<b>32 268</b>	<b>-8 931</b>	<b>23 337</b>	<b>18 726</b>	<b>-5 114</b>	<b>13 612</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>90 099</b>	<b>-12 643</b>	<b>77 456</b>	<b>83 648</b>	<b>-3 177</b>	<b>80 471</b>

## 14.3. Résultat par action et dividendes par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. note 14.1.).

	2022	2021
Résultat revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA (en milliers d'euros)	68 046	82 939
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 591 344	13 706 869
<b>Résultat de base par action</b>	<b>5,01</b>	<b>6,05</b>

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

	2022	2021
Résultat revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA (en milliers d'euros)	68 046	82 939
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 591 344	13 706 869
Effet dilutif des options d'achats	-	48 367
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté	13 591 344	13 755 236
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>5,01</b>	<b>6,03</b>

Les dividendes versés en 2022 ont été de 1,5 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 21 avril prochain de distribuer un dividende de 1,3 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

## 14.4. Intérêt des détenteurs de participation ne conférant pas le contrôle dans les activités et flux de trésorerie du Groupe

### Les participations ne conférant pas le contrôle s'analysent comme suit

Participation ne conférant pas le contrôle (i.e. la part des minoritaires)

En milliers d'euros	Compagnie Laitière Européenne		Autres		TOTAL	
	12 mois		12 mois		12 mois	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
% des droits de vote	14,14 %	14,14 %	-	-	-	-
% d'intérêts détenus par les actionnaires minoritaires	14,14 %	14,14 %	-	-	-	-
Quote-part de résultat revenant aux minoritaires	12 317	5 255	5 066	4 830	17 383	10 085
Autres éléments du résultat global revenant aux minoritaires	1 676	1 678	141	410	1 817	2 088
Montant du résultat global revenant aux minoritaires	13 993	6 933	5 207	5 240	19 200	12 173
Montant cumulé des intérêts minoritaires	198 530	188 177	35 130	31 316	233 660	219 493
Dividendes versés aux minoritaires	3 640	2 774	2 741	3 661	6 381	6 435

Informations financières en IFRS sur base 100 % avant opérations internes

### BILAN

En milliers d'euros	Compagnie Laitière Européenne	
	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actifs courants	992 147	846 071
Actifs non courants	637 697	643 479
<b>ACTIFS</b>	<b>1 629 844</b>	<b>1 489 550</b>
Capitaux propres	665 885	581 621
Passifs courants	815 407	716 517
Passifs non courants	148 552	191 412
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 629 844</b>	<b>1 489 550</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Chiffre d'affaires	2 809 871	2 277 756
Résultat net	87 353	19 288
Résultat global de l'exercice	92 027	24 067



## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	12 mois	
	2022	2021
Flux d'exploitation	110 213	95 048
Flux d'investissements	-77 082	-78 401
Flux de financement	-61 809	-66 928
Incidence variation taux de change	552	40
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>-122 374</b>	<b>-72 133</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-150 501</b>	<b>-122 374</b>
Augmentation/Diminution de la trésorerie	-28 126	-50 241

## NOTE 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Les engagements hors bilan comprennent

- Les engagements de prise de participation pour 7,6 millions d'euros (2021 : 13,6 millions d'euros) qui sont à la fois donnés et reçus, ne concernent en 2022 que la société italienne Ferrari.
- Les engagements donnés liés au financement de la Société. Les garanties financières accordées aux sociétés du Groupe s'élevaient à 100,1 millions d'euros (2021 : 97,8 millions d'euros).
- Les engagements liés aux activités opérationnelles :

#### Au titre des engagements donnés :

Les engagements au titre de contrats de location de courte durée s'élevaient à 9,3 millions d'euros pour 2022 contre 6,7 millions d'euros en 2021.

Le montant des engagements fermes pour les contrats de location éligibles à IFRS 16 et non débutés à la clôture est de 5,9 millions d'euros contre 1,7 million d'euros à fin 2021.

Les autres engagements donnés représentent 184 millions d'euros dont pour l'essentiel des engagements d'achats contre 98,6 millions d'euros en 2021, hausse en lien avec l'inflation.

Concernant les contrats d'approvisionnement en lait, le Groupe négocie des contrats pluriannuels pour ses approvisionnements en lait, majoritairement en France, avec des regroupements de producteurs, des sociétés commerciales, des associations organisations de producteurs (AOP) et des coopératives agricoles. Ces contrats prévoient des engagements réciproques sur les volumes produits et collectés, redéfinis chaque année, permettant au Groupe de sécuriser la majeure partie des volumes d'approvisionnement en lait pour les années suivantes. Par ailleurs, les prix d'achat sont déterminés pour chaque période sur la base de formules de prix prenant en compte notamment les coûts des matières premières, des indicateurs publics et des variables qualitatives dépendant de la composition et de la qualité du lait collecté.

#### Au titre des engagements reçus :

Les autres engagements reçus représentent 47,8 millions d'euros (2021 : 43,4 millions d'euros) dont 4,9 millions d'euros au titre des quotas de CO<sub>2</sub> (2021 : 6,6 millions d'euros).

## NOTE 16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions entre les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cadre de transactions soumises à des conditions de concurrence normale seulement si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe est contrôlé par SAVENCIA Holding SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 66,64 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transaction sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas

entièrement détenues par SAVENCIA SA (voir note 18 sur le périmètre de consolidation).

- Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. A ce titre SAVENCIA Fromage & Dairy a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 79,3 millions d'euros en 2022 (contre 72,2 millions d'euros en 2021) et des achats pour un montant de

997,3 millions d'euros en 2022 (contre 845,8 millions d'euros en 2021).

- Le Groupe a vendu des prestations logistiques à la société STEF pour 0,5 million d'euros et acheté des prestations logistiques pour 34,4 millions d'euros.
- Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 0,6 million d'euros en 2022 (1,3 million d'euros en 2021).
- La société Eufipar assure des prestations pour le Groupe pour 0,2 million d'euros.
- Les ventes du Groupe aux entreprises associées représentent 2,7 millions d'euros en 2022 (7,4 millions d'euros en 2021) et les achats 17,2 millions d'euros (22

millions d'euros en 2021), ces transactions étant essentiellement des ventes et achats de matières laitières.

- Le montant global des rémunérations des dirigeants s'élève à 6,1 millions d'euros (3,1 millions d'euros en 2021). et ne comprend que des avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi étant non significatifs. Il n'y a ni autres avantages à long terme, ni indemnités versées de fin de contrat de travail. Aucun paiement fondé sur des actions n'a été réalisé en 2021, ni en 2022. Les principaux dirigeants comprennent : le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ainsi que les Administrateurs.

## NOTE 17. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date d'arrêté des comptes consolidés annuels 2022, d'événements significatifs postérieurs à la clôture pouvant impacter les comptes.

## NOTE 18. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<b>France</b>						
SAVENCIA SA	847 120 185	FRANCE	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
Alliance Laitière Européenne SAS	388 435 539	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Armor Protéines SAS	679 200 287	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
B.G. SAS	331 339 275	FRANCE	99,97	99,97	99,97	99,97
Bressor Alliance SA	379 657 570	FRANCE	66,66	66,66	66,66	66,66
Bressor SA	383 228 764	FRANCE	99,74	99,74	66,48	66,48
British Cheese Masters	815 371 430	FRANCE	51,00	-	51,00	-
C.F.V.A. SAS	314 830 050	FRANCE	99,97	99,97	99,97	99,97
Compagnie des Fromages & RichesMonts	501 645 196	FRANCE	50,00	50,00	42,93	42,93
CF&R Gestion SAS	501 653 612	FRANCE	51,00	51,00	43,79	43,79
Compagnie Laitière Européenne SA	780 876 421	FRANCE	85,86	85,86	85,86	85,86
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	349 652 560	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Dutch Cheese Masters SAS	789 660 743	FRANCE	55,00	55,00	55,00	55,00
Elvir SAS	389 297 664	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Etablissements L. Tessier SAS	667 180 392	FRANCE	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie Berthaut SA	316 608 942	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie de Vihiers SAS	350 546 719	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	314 830 183	FRANCE	99,94	99,94	99,93	99,93
Fromageries du Levezou	431 566 884	FRANCE	-	100,00	-	100,00
Fromageries Lescure SAS	794 040 956	FRANCE	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromageries Papillon SAS	391 900 917	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries Perreault SAS	316 085 620	FRANCE	99,98	99,98	99,98	99,98
Fromageries Rambol SAS	315 130 641	FRANCE	99,95	99,95	99,95	99,95
Fromageries Saint Saviol SAS	793 801 028	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Fromapac SAS	402 180 541	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromarsac SAS	331 260 083	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	307 963 389	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	314 815 457	FRANCE	99,83	99,83	99,83	99,83
La Compagnie des Fromages SAS	393 257 654	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Les Fromagers Associés SAS	349 542 415	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers de L'Europe SAS	428 744 973	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers de Thiérache SAS	315 332 569	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	313 966 103	FRANCE	61,31	61,31	52,64	52,64
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	403 128 051	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Normandie Export Logistics	824 269 898	FRANCE	61,30	61,30	52,64	52,64
PJB Advance SA	438 355 877	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Poitou Chèvre SAS	353 964 125	FRANCE	100,00	-	51,00	-
Prodilac SAS	389 297 714	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Europe	351 014 352	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Foodservice	389 330 739	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
SAVENCIA Fromage & Dairy International	402 927 628	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Normandie Services	384 557 880	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Produits Laitiers International	325 508 653	FRANCE	99,96	99,96	99,96	99,96

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<b>France</b>						
SAVENCIA Produits Laitiers France	394 530 703	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Ressources Laitières	389 297 748	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
SB Alliance Informatique	780 876 405	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
SB Alliance SNC	409 080 538	FRANCE	84,99	84,99	84,98	84,98
SB Biotechnologies SAS	450 983 051	FRANCE	100,00	100,00	97,50	97,50
Sci du Bousquet	350 222 758	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Société des Beurres et Crèmes des Régions d'Europe	487 220 295	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS	330 479 213	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sodilac SAS	689 806 470	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Sofivo SAS	352 848 725	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Sogasi SAS	315 062 224	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Soredab SAS	317 705 267	FRANCE	97,50	97,50	97,50	97,50
Vivre Vert	817 437 643	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Etranger</b>						
Advanced Food Products LLC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
AGRO 2000		RUSSIE	99,90	99,90	99,90	99,90
Alternative Foods LLC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Artisan Cheese Masters of America, INC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Bake Plus		COREE DU SUD	80,00	80,00	80,00	80,00
Belebeevskiy Molochny Kombinat		RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV		RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Bonprole SA		URUGUAY	90,00	90,00	90,00	90,00
BR Investissements		LUXEMBOURG	-	100,00	-	100,00
BSI Tianjin Foods Cy Ltd		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Compagnie des Fromages & RichesMonts GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	42,93	42,93
Corman Deutschland GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	85,86	85,86
Corman Italia Spa		ITALIE	100,00	100,00	85,86	85,86
Corman Miloko Ireland Ltd		IRLANDE	55,00	55,00	47,23	47,23
Corman SA		BELGIQUE	100,00	100,00	85,86	85,86
Delaco Distribution		ROUMANIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Edelweiss GmbH & Co. KG		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Edelweiss Verwaltung GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Fleur de Lait East LLC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Fleur de Lait West LLC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Food Garden of Sweden		SUEDE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagers Associés Japon K.K.		JAPON	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
Gerard (Tianjin) Food co.ltd		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek ltd		POLOGNE	100,00	100,00	85,86	85,86
Kolb Lena INC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Mantequeras Arias SA		ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mareco Sweetcreations B.V.		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Milkaut		ARGENTINE	99,98	99,98	99,98	99,98
Mleczarnia Turek Sp ZOO		POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<b>Etranger</b>						
Mlekoпродукт		REPUBLIQUE DE SERBIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Molkerei Gebr Rogge GmbH		ALLEMAGNE	92,49	92,49	92,49	92,49
Molkerei Gebr. Rogge Komplementär GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	92,49	92,49
Molkerei Sobbeke GmbH		ALLEMAGNE	80,00	80,00	80,00	80,00
Novomilk		SLOVAQUIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Palace Industries		ETATS-UNIS	70,00	70,00	70,00	70,00
Paturain Finance BV		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA		URUGUAY	100,00	100,00	100,00	100,00
Polenghi Industrias Alimenticias Ltda		BRESIL	100,00	100,00	100,00	100,00
Real Fresh, Inc.		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Santa Rosa Chile Alimentos Limitada		CHILI	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Cheese USA, LLC		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Bénélux		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Czech Republic		REPUBLIQUE TCHEQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Deutschland GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Egypt SAE		EGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
SFD Europarticipations		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy India Private Limited		INDE	90,00	90,00	90,00	90,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Italia S.p.A.		ITALIE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Japon K.K.		JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Hong Kong Limited		HONG KONG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA F & D HU Zrt.		HONGRIE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Nederland B.V.		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Nordics Aps		DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Österreich		AUTRICHE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage and Dairy Philippines		PHILIPPINES	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage and Dairy Singapore pte. Ltd.		SINGAPOUR	100,00	-	100,00	-
SAVENCIA Fromage & Dairy SK		SLOVAQUIE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Suisse		SUISSE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy UK LTD		ROYAUME-UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Taiwan		TAIWAN, PROVINCE CHINOISE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Services Europe a.s.		REPUBLIQUE TCHEQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Training Egypt SAE		EGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Vallée des Fromages		RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
SB International		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
S.B.M.S.		BELGIQUE	99,98	99,98	99,98	99,98
Sinodis (Shanghai) Co., Ltd.		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sinodis Limited		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Zausner Foods Corp.		ETATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodskiy		UKRAINE	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par mise en équivalence	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<b>France</b>					
Poitou Chèvre SAS	FRANCE	-	48,96	-	24,97
Sanicoopa SARL	FRANCE	37,99	37,99	32,62	32,62
Sica Silam	FRANCE	40,16	40,16	39,82	39,82
<b>Etranger</b>					
Ferrari Giovanni Industria Casearia S.p.A.	ITALIE	49,00	49,00	49,00	49,00
La Compagnie Fromagère SA	TUNISIE	50,00	50,00	50,00	50,00
Val d'Arve SA	SUISSE	33,34	33,34	33,34	33,34

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SAVENCIA SA

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAVENCIA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

## Fondement de l'opinion

### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

### Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des actifs incorporels du groupe est notamment constituée des marques à durée de vie indéfinie (194 millions d'euros) ainsi que des goodwill (303 millions d'euros) alloués par unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT. Certains de ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, dont les évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie des UGT auxquelles sont rattachés ces actifs, et par conséquent, sur la détermination de leurs valeurs recouvrables.

La direction du Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs, annuellement ainsi qu'à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur. Les modalités des tests de perte de valeur ainsi que les principales hypothèses retenues sont présentées en note 9.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. Ces tests ont donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation des goodwill de 41 millions d'euros au titre de l'exercice.

L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs non financiers ainsi que le résultat de ces tests sont sensibles aux hypothèses utilisées, notamment celles intégrant une part importante de jugements de la direction telles que :

- les tendances d'évolutions des principaux marchés, l'évolution du coût des matières premières, notamment le prix du lait et les cotations beurre et poudre, et plus généralement les flux de trésorerie liés à l'exploitation de ces actifs ;
- les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme appliqués aux flux de trésorerie futurs ;
- les modalités d'allocation des actifs testés aux UGT ou aux groupes d'UGT.

L'appréciation de la valeur recouvrable de ces actifs, en particulier ceux dont la valeur recouvrable est proche de leur valeur comptable, constitue un point clé de l'audit du fait de leur caractère significatif au regard du bilan consolidé et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la part de la direction pour déterminer les hypothèses utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation.

#### *Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié*

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par le Groupe pour réaliser les tests de perte de valeur, et vérifié la cohérence de l'approche retenue par la direction pour allouer les actifs aux UGT ou aux groupes d'UGT avec le suivi de gestion mis en place au sein du Groupe.

Nous avons adapté notre approche d'audit en fonction de l'importance d'un risque de perte de valeur qui est plus élevé pour les UGT pour lesquelles la valeur recouvrable des actifs est proche de la valeur comptable.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les éléments composant la valeur comptable des UGT et la cohérence de ces éléments avec ceux pris en compte dans les projections des flux de trésorerie ;
- apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues pour établir les projections de flux de trésorerie futurs, au regard du contexte économique et financier de chaque UGT et des facteurs contribuant à la formation du prix des principales composantes des coûts de production (lait, matière grasse) ;
- analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie futurs au regard des réalisations passées, des budgets et plans d'affaires établis par la direction du Groupe et de notre connaissance des activités confortée par des entretiens avec la direction du contrôle de gestion du Groupe ;
- réaliser, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, une analyse indépendante de certaines hypothèses clés utilisées par la direction dans ses tests, notamment celles relatives au taux d'actualisation, au taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie futurs, en se référant à la fois à des données de marché et à des analyses sur des sociétés comparables ;
- tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs effectués par le groupe, et examiner les analyses de sensibilité effectuées par la direction à la lumière de nos propres calculs de sensibilité ;
- vérifier que la note 9.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe donne une information appropriée sur les principales hypothèses retenues et sur les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable de ces actifs à une variation de ces hypothèses.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

#### **FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.



En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

## DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SAVENCIA SA par l'assemblée générale du 22 mai 1977 pour le cabinet KPMG SA et par celle du 22 avril 2021 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2022, Deloitte & Associés était dans la 2ème année de sa mission sans interruption et KPMG SA dans la 46ème année, dont respectivement 2 et 43 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### *Rapport au comité d'audit et des risques*

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

À Paris-La Défense, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Arnaud RINN

Deloitte & Associés  
Emmanuel GADRET

## 2 Comptes sociaux exercice 2022

### 2.1 Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation	2.1	33 202	43 533
Charges d'exploitation	2.1	-56 011	-68 258
<b>Résultat d'exploitation</b>	2.1	<b>-22 809</b>	<b>-24 725</b>
Résultat financier net	2.2	37 684	28 188
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>14 875</b>	<b>3 463</b>
Résultat exceptionnel net	2.3	-990	1 138
<b>Résultat de l'exercice avant impôt</b>		<b>13 885</b>	<b>4 601</b>
Impôts sur les bénéfices	2.4	12 453	12 673
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>26 338</b>	<b>17 274</b>

### 2.2 État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Excédent brut d'exploitation		-19 029	-29 422
Variation du besoin en fonds de roulement		-11 211	12 708
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		54 366	48 443
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité [A]</b>		<b>24 126</b>	<b>31 729</b>
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		-4 182	-1 489
Investissements financiers		-14	-50
Autres encaissements et décaissements		23 689	135 082
<b>Flux provenant des investissements [B]</b>		<b>19 493</b>	<b>133 543</b>
Capital			
Dividendes versés		-20 499	-20 560
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		30 000	
Remboursements des emprunts		-7 325	-7 347
<b>Flux provenant du financement [C]</b>		<b>2 176</b>	<b>-27 907</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE [A + B + C]</b>		<b>45 795</b>	<b>137 365</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		-498 963	-636 328
Trésorerie nette à la clôture	3.9	-453 168	-498 963
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>45 795</b>	<b>137 365</b>

## 2.3 Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice			
		Montants bruts	Amortissements et provisions	Exercice 2022 Montants nets	Exercice 2021 Montants nets
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3.1</b>	<b>58 209</b>	<b>-36 392</b>	<b>21 817</b>	<b>23 215</b>
Concessions, brevets et droits similaires		54 446	-36 392	18 054	20 462
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		2 215		2 215	1 205
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.2</b>	<b>3 183</b>		<b>3 183</b>	<b>273</b>
Terrains					
Constructions					
industriels					
Autres immobilisations corporelles		273		273	273
Immobilisations en cours		2 910		2 910	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3.3</b>	<b>1 546 730</b>	<b>-1 541</b>	<b>1 545 189</b>	<b>1 569 310</b>
Participations		1 289 075	-1 540	1 287 535	1 287 947
Créances rattachées à des participations	<b>3.8</b>	256 603		256 603	280 291
Autres titres immobilisés		675	-1	674	809
Prêts				0	
Autres immobilisations financières		377		377	263
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1 608 122</b>	<b>-37 933</b>	<b>1 570 189</b>	<b>1 592 798</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>3.8</b>	<b>180 083</b>	<b>-1 564</b>	<b>178 519</b>	<b>156 098</b>
Créances et autres créances	<b>3.4</b>	51 020	-200	50 820	50 535
Valeurs mobilières de placement	<b>3.5</b>	92 470	-1 364	91 106	85 242
Disponibilités		36 593		36 593	20 321
<b>Comptes de régularisation – Actif</b>	<b>3.10</b>	<b>1 022</b>		<b>1 022</b>	<b>24</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 789 227</b>	<b>-39 497</b>	<b>1 749 730</b>	<b>1 748 920</b>

## 2.4 Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
		Montants avant répartition	Montants avant répartition
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.6</b>	<b>809 646</b>	<b>804 288</b>
Capital social		14 033	14 033
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		326 922	326 922
Report à nouveau		357 270	360 495
Résultat de l'exercice		26 338	17 274
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		9 861	10 342
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3.7</b>	<b>6 848</b>	<b>5 849</b>
<b>Dettes</b>	<b>3.8</b>	<b>933 168</b>	<b>938 400</b>
Autres emprunts obligataires		268 998	276 331
Emprunts auprès des établissements de crédit et dettes financières diverses		646 143	636 153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 116	20 431
Dettes fiscales et sociales		1 140	857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		970	16
Autres dettes		8 801	4 612
<b>Comptes de régularisation – Passif</b>		<b>68</b>	<b>383</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 749 730</b>	<b>1 748 920</b>

## 2.5 NOTES ANNEXES

### Faits marquants

Néant

### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2013-02 modifié en date du 5 novembre 2021.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, sont décrites ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits au bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les principales durées figurent dans le tableau ci-après :

	<b>Durées</b>
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

#### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Les pièces détachées dont la durée d'utilité est supérieure à 1 an et la valeur unitaire est supérieure à 500 euros sont comptabilisées en matériels et outillages industriels. Elles sont

amorties sur une durée de 5 ans à compter de leur date d'acquisition.

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

### 1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie ou une valorisation externe quand celle-ci est disponible.

### 1.4. Valeur mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours de clôture du dernier jour de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition. Dans le cas des actions propres, le prix d'acquisition est comparé au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social.

### 1.5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les gains et pertes de change réalisés sur les factures couvertes et sur les instruments de couverture, ainsi que le

coût des couvertures (point de terme ou primes) sont reclassés en résultat d'exploitation.

Les instruments non échus à la clôture, couvrant des opérations de l'exercice, sont comptabilisés au bilan de manière à assurer un traitement symétrique avec les créances ou dettes couvertes.

## 1.6. Gestion des risques financiers et instruments financiers

Du fait de ses activités, la Société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la Société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

## 1.7. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement (y compris les CEE-Certificats d'Économies d'Énergie) sont rapportées au compte de résultat au même rythme que la charge d'amortissement des immobilisations concernées.

## 1.8. Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

## 1.9. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont en partie couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la Société et est actualisé chaque année.

### 1.10. Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat fiscal

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à SAVENCIA SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.



## NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2.1. Résultat d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>33 202</b>	<b>43 533</b>
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de redevances facturées aux filiales		
Redevances	31 319	31 009
Autres produits	583	524
Reprise sur provisions (**)	1 300	12 000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-56 011</b>	<b>-68 258</b>
Autres achats et charges externes (*) (**)	-48 111	-58 866
Impôts et taxes	-1 170	-968
Salaires et traitements	-660	-303
Charges sociales	-346	-230
Opérations en commun		
Autres charges	-644	-588
Dotations aux amortissements et provisions	-5 080	-7 303
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-22 809</b>	<b>-24 725</b>

(\*) Dont 962 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes pour l'exercice 2022. En 2021, ce montant était de 901 milliers d'euros. Au titre de conseil et/ou de prestations de services, les honoraires comptabilisés s'élèvent à 36 milliers d'euros, ils s'élevaient à 47 milliers d'euros en 2021.

(\*\*) Les autres charges externes (nettes de reprises de provisions) sont stables entre 2021 et 2022, à 47 millions d'euros.

### 2.2. Résultat financier net

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Sur participations et autres titres</b>	<b>47 914</b>	<b>32 779</b>
Dividendes reçus	48 410	32 241
Provisions sur titres et autres titres (net)	-496	538
<b>Sur charges financières nettes</b>	<b>-10 046</b>	<b>-4 560</b>
Produits financiers	6 834	6 263
Charges financières (*)	-16 880	-10 823
<b>Sur changes et divers</b>	<b>-184</b>	<b>-31</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER NET</b>	<b>37 684</b>	<b>28 188</b>

(\*) Les charges financières sont en hausse significative, en raison de la hausse constante des taux d'émissions des billets de trésorerie émis par SAVENCIA SA.

## 2.3. Résultat exceptionnel net

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges exceptionnelles (*)	-706	-842
Produits exceptionnels (*)	74	207
Plus ou moins-values nettes nettes sur immobilisations	-167	
Dotations et reprises d'amortissements dérogatoires	481	1 279
Dotations et reprises de provisions pour risques (**)	-672	494
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>-990</b>	<b>1 138</b>

(\*) Le montant net des charges et produits exceptionnels de l'année 2022 s'établit à (632) milliers d'euros et correspond principalement à des dons consentis..

(\*\*) Il s'agit principalement d'une dotation au titre des immobilisations incorporelles pour 375 milliers d'euros et d'une dotation nette de 309 milliers d'euros au titre des risques fiscaux du groupe d'intégration fiscale.

## 2.4. Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôt et crédit d'impôt propres à SAVENCIA SA	691	549
Produit net de l'intégration fiscale (*)	11 932	11 947
Impôt au titre des exercices antérieurs	-170	177
<b>TOTAL</b>	<b>12 453</b>	<b>12 673</b>

(\*) En raison de la perte fiscale du groupe intégré, aucune charge d'impôt n'a été enregistrée en 2022.

### Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires) représentent un produit fiscal futur, au taux de 25 %, d'un montant de 1 986 milliers d'euros, contre une charge fiscale future de 1 505 milliers d'euros en 2021 :

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Accroissement</b>	<b>-3 437</b>	<b>-2 585</b>
Sur amortissements dérogatoires	-3 437	-2 585
Sur autres retraitements fiscaux		
<b>Allègement</b>	<b>5 423</b>	<b>1 080</b>
Sur provisions non déductibles	1 277	
Sur autres charges non déductibles	417	1 080
Sur déficit reportable	3 729	
<b>IMPÔT FUTUR NET</b>	<b>1 986</b>	<b>-1 505</b>

## NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

### 3.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations incorporelles				Valeurs au 31/12/2022
	Valeurs au 31/12/2021	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	
<b>Valeurs brutes</b>	<b>56 152</b>	<b>2 226</b>	<b>-</b>	<b>-169</b>	<b>58 209</b>
Concessions, brevets et droits similaires	53 399	4	1 212	-169	54 446
Fonds commercial	1 548				1 548
Autres immobilisations incorporelles (*)	1 205	2 222	-1 212		2 215
<b>Amortissements &amp; dépréciations</b>	<b>-32 937</b>	<b>-3 455</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-36 392</b>
Concessions, brevets et droits similaires	-32 937	-3 455			-36 392
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles					-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>23 215</b>	<b>-1 229</b>	<b>-</b>	<b>-169</b>	<b>21 817</b>

(\*) À la clôture, les autres immobilisations incorporelles représentent le coût des logiciels en cours de développement.

### 3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations corporelles				Valeurs au 31/12/2022
	Valeurs au 31/12/2021	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	
<b>Valeurs brutes</b>	<b>273</b>	<b>2 910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 183</b>
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques, matériel, outillage					-
Autres immobilisations corporelles	273				273
Immobilisations en cours (*)		2 910			2 910
<b>Amortissements &amp; dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Autres immobilisations corporelles					-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>273</b>	<b>2 910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 183</b>

(\*) À la clôture, les immobilisations corporelles en cours représentent le coût d'équipements industriels portés par SAVENCIA SA jusqu'à la mise en service dans les filiales du Groupe.

### 3.3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Variation des immobilisations financières			
	Valeurs au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2022
<b>Rubriques</b>				
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 570 401</b>	<b>1 801</b>	<b>-25 472</b>	<b>1 546 730</b>
Participations	1 288 991	84		1 289 075
Créances rattachées à des participations (*)	280 291	1 603	-25 291	256 603
Autres titres immobilisés (**)	856		-181	675
Prêts	0			-
Autres immobilisations financières	263	114		377
<b>Dépréciations</b>	<b>-1 091</b>	<b>-496</b>	<b>46</b>	<b>-1 541</b>
Participations	-1 044	-496		-1 540
Créances rattachées à des participations	0			-
Autres titres immobilisés	-47		46	-1
Prêts	0			-
Autres immobilisations financières	0			-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>1 569 310</b>	<b>1 305</b>	<b>-25 426</b>	<b>1 545 189</b>

(\*) Les créances rattachées à des participations correspondent à des prêts d'une durée de 5 ans, dont 25 millions ont été remboursés par anticipation.

(\*\*) Dont 9 673 actions propres détenues au 31 décembre 2022 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 11 035 actions propres étaient détenues.

### 3.4. Autres créances

En milliers d'euros	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Comptes courants financiers	34 227	30 562
Clients, état et divers	16 593	19 973
<b>AUTRES CRÉANCES NETTES</b>	<b>50 820</b>	<b>50 535</b>

### 3.5. Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant :		
<b>Valeurs brutes</b>	<b>92 470</b>	<b>85 557</b>
SICAV		1 500
FCP		
Billets, bons et assimilés	60 000	65 000
Actions propres (*)	32 470	19 057
<b>Dépréciations (**)</b>	<b>-1 364</b>	<b>-315</b>
SICAV		-315
FCP		
Billets, bons et assimilés		
Actions propres	-1 364	
<b>VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT NETTE</b>	<b>91 106</b>	<b>85 242</b>

(\*) Au 31 décembre 2022, SAVENCIA SA détient 551 139 actions propres classées en valeurs mobilières de placement pour une valeur d'acquisition de 32 470 milliers d'euros. Le cours de marché moyen des actions SAVENCIA SA sur le mois de décembre 2022 est de 56,44 €.

Le pourcentage global du capital auto-détenu s'élève à 4,00 % en incluant les 9 673 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice, SAVENCIA SA détenait 328 095 actions propres. Le pourcentage global du capital auto-détenu représentait 2,42 % en incluant les 11 035 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

(\*\*) En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché des placements est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée.

### 3.6. Capitaux propres

Le capital social de 14 032 930 euros est divisé en 14 032 930 actions de 1 euro chacune, dont 9 327 176 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2021, le principal actionnaire connu de la Société est SAVENCIA HOLDING SCA qui détient directement 66,64 % du capital et 79,84 % en droits de vote. Par ailleurs, au 14 février 2023, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital est Silchester Northern Trust qui détient 5,11 % du capital et 3,02 % des droits de vote.

#### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Écart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 01/01/2022 (avant affectation des résultats)</b>	14 033	73 231	378	1 613		326 922	360 495	10 342	17 274	804 288
Réduction de capital										-
Provisions fiscalement réglementées										-
Reprises de provisions								-2 314		-2 314
Dotations de l'année								1 833		1 833
Distribution de dividendes							-21 049			-21 049
Autres prélèvements										-
Affectation aux réserves										-
Dividendes non distribués (actions propres détenues)							550			550
Imputations en report à nouveau							17 274		-17 274	-
<b>Résultat 2022</b>									26 338	26 338
<b>Situation au 31/12/2022 (avant affectation des résultats)</b>	14 033	73 231	378	1 613		326 922	357 270	9 861	26 338	809 646

### 3.7. Provision pour risques et charges

	Variation des provisions				
	Valeur au 31/12/2021	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Valeur au 31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>	5 849	2 463	1 464		6 848

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2022 sont impactées principalement par des engagements pris envers le personnel du Groupe et des litiges notamment fiscaux.

### 3.8. Échéancier des dettes et créances

<i>En milliers d'euros</i>	Échéances			
	Montant total	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Dettes</b>				
Dettes financières				
Autres emprunts obligataires	268 998	7 333	65 665	196 000
Emprunts auprès des établissements de crédit et dettes financières	646 143	646 143		
Dettes d'exploitation et diverses	18 027	18 027		
<b>TOTAL</b>	<b>933 168</b>	<b>671 503</b>	<b>65 665</b>	<b>196 000</b>

Les dettes financières diverses à moins d'un an sont composées de billets de trésorerie ou de tirages à court terme auprès des banques. Ces financements seront soit renouvelés à court terme soit remboursés par les lignes de crédit à moyen terme dont dispose SAVENCIA SA. Les emprunts et dettes financières diverses sont libellés en euros ou en USD intégralement couverts contre le risque de change le cas échéant.

<i>En milliers d'euros</i>	Échéances		
	Montant total	- de 1 an	+ de 1 an
<b>Créances</b>			
Créances rattachées à des participations	256 603	201 603	55 000
Créances d'exploitation, financières et diverses	50 820	50 820	
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	127 699	127 699	
<b>TOTAL NET DE PROVISIONS</b>	<b>435 122</b>	<b>380 122</b>	<b>55 000</b>

### 3.9. Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	127 699	105 563
Comptes courants financiers à l'actif (*)	34 227	30 587
Concours bancaires et billets de trésorerie	-615 094	-635 113
Comptes courants financiers au passif (*)		
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>	<b>-453 168</b>	<b>-498 963</b>

(\*) Le solde des comptes courants évolue en fonction du besoin ou de l'excédent de trésorerie des contreparties.

### 3.10. Comptes de régularisation et comptes rattachés

En milliers d'euros	au 31/12/2022	au 31/12/2021
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 022</b>	<b>24</b>
Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de commissions bancaires.		
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>68</b>	<b>383</b>
Les produits constatés d'avance sont composés d'intérêts bancaires.		
<b>Produits à recevoir</b>		
Prêts, placements et instruments de couverture	2 393	673
Avoir à recevoir autres charges d'exploitation		42
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>2 393</b>	<b>715</b>
<b>Charges à payer</b>		
Emprunts, dettes financières diverses et instruments de couverture	1 628	1 600
Dettes fournisseurs d'exploitation	2 454	5 839
Dettes fiscales et sociales	869	693
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>4 951</b>	<b>8 132</b>

### 3.11. Engagements financiers et garanties reçus ou donnés

En milliers d'euros	au 31/12/2022	au 31/12/2021
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions bancaires		
<b>Engagements donnés</b>		
Indemnités de départ à la retraite <sup>(*)</sup>	129	143
Lignes de crédit allouées en filiales	98 890	97 770

(\*) Les engagements en matière de retraite sont externalisés auprès de la société Eparinter. La juste valeur des actifs versés à ce titre est de 83 milliers d'euros. La dette future actualisée au taux de 3,70 % s'élève à 129 milliers d'euros.

Les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

### 3.12. Instruments financiers

Les contrats d'échange de taux existants au 31 décembre 2022 sont de 269 millions d'euros en valeur nominale contre 176 millions d'euros en 2021 et constituent des instruments financiers de couverture. Ils ont été souscrits auprès d'une entreprise liée.

### 3.13. Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2022 est de 660 milliers d'euros contre 303 milliers d'euros en 2021. L'effectif au 31 décembre 2022 est de 2 personnes et identique à 2021.

Les rémunérations des membres des organes de Direction et d'Administration se sont élevées à 644 milliers d'euros contre 588 milliers d'euros en 2021.

### 3.14. Entreprises liées

Les transactions avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

### 3.15. Événement postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

### 3.16. Filiales et participations

(En milliers d'euros sauf mention contraire)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Savencia SA	Montant des cautions et avals fournis par Savencia SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice	
						brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication</b>													
<b>1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)</b>													
<b>France</b>													
SAS	Étude et recherches	SOREDAB – La Boissière École (78)	75	7 620	98	74	74			13 670	3 564	3 705	
SAS	Prestataire de services	SOGASI – Viroflay (78)	25 910	2 878	100	27 980	27 980			12 250	2 845	5 873	
SAS	Holding	SAVENCIA Fromage & Dairy EUROPE – Viroflay (78)	294 760	316 698	100	429 363	429 363	17 828			43 503	29 476	
SA	Holding	ALLIANCE LAITIERE EUROPEENNE – Paris (75)	231 900	164 688	100	255 180	255 180	11 648			1 738		
SAS	Holding	SAVENCIA Fromage & Dairy INTERNATIONAL – Viroflay (78)	122 513	27 110	100	313 033	313 033	4 519			35 592		
SAS	Holding	Cie DES MAITRES FROMAGERS – Viroflay (78)	75	-2	100	176	72				-3		
SAS	Prestataire de services	SOGEPS – Condé sur Vire (50)	4 287	350	100	4 287	4 287			24 201	468	351	
<b>Étranger</b>													
SARL	Holding	EUREXPAN BV – Breda (Pays-Bas)	11 469	320 502	100	256 055	256 055				5 712	9 000	
AS	Services	SAVENCIA SERVICES EUROPE (République Tchèque)	20 000 milliers CZK	11 774 milliers CZK	100	783	783			153 834 milliers CZK	7 201 milliers CZK		
<b>2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la société)</b>													
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>													
<b>Filiales non reprises au paragraphe A</b>													
Filiales françaises (ensemble)						133	32	232					5
Filiales étrangères (ensemble)						2 011	676						



# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2022

## À l'assemblée générale de la société SAVENCIA SA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAVENCIA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

### Fondement de l'opinion

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### VALORISATION DES TITRES DE PARTICIPATION

##### *Description du risque*

Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan pour un montant net de 1 288 millions d'euros, représentant 74% du total bilan.

Comme indiqué dans la note 1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée lorsque, à la clôture de l'exercice, leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur

d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie ou une valorisation externe quand celle-ci est disponible.

L'estimation de la valeur des titres requiert l'exercice du jugement de la direction tant sur le choix des éléments à considérer (éléments historiques ou prévisionnels) qu'en termes d'hypothèses à retenir pour établir les prévisions de flux futurs de trésorerie, le taux à utiliser pour l'actualisation de ces flux et le taux de croissance à l'infini pour la valeur terminale.

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte, et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.

#### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Pour répondre au risque lié à l'évaluation des titres de participation et créances rattachées, nous avons revu les procédures mises en place par SAVENCIA pour la détermination de la valeur d'utilité de ces actifs.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons vérifié que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et qu'ils étaient supérieurs à la valeur comptable des titres ou dans le cas contraire, qu'une valorisation alternative était retenue ou qu'une dépréciation était comptabilisée.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels nous avons procédé à une revue critique des modalités de mise en œuvre du test de dépréciation pratiqué par votre société, notamment en :

- appréciant la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les prévisions budgétaires et plans long terme présentées par la direction au conseil d'administration et avec notre connaissance du groupe et de son secteur d'activité ;
- examinant la fiabilité du processus d'établissement des prévisions au regard des écarts entre les réalisations passées et les budgets correspondants ;
- vérifiant, avec l'aide de notre service évaluation, le caractère raisonnable du taux utilisé pour actualiser les flux futurs de trésorerie et le flux terminal au regard du contexte économique et des pratiques constatées chez les principaux acteurs du marché sur le quel opère le groupe.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'inventaire des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation. Enfin, nous avons examiné l'information donnée dans les notes 1.3 « Immobilisations financières, 3.3 « Immobilisations financières » et 3.16 « Filiales et participations ».

#### **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce,

nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## **AUTRES INFORMATIONS**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

#### **DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SAVENCIA SA par l'assemblée générale du 22 avril 2021 pour Deloitte & Associés et par celle du 22 mai 1977 pour KPMG SA.

Au 31 décembre 2022, Deloitte & Associés était dans la 2ème année de sa mission sans interruption et KPMG SA dans la 46ème année, dont respectivement 2 et 43 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au comité d'audit et des risques*

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Paris La Défense, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

**KPMG SA**

Arnaud RINN

**Deloitte & Associés**

Emmanuel GADRET

## 6 ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes 2022 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion figurant en page 4 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Viroflay, le 27 avril 2023

Olivier de Sigalony  
Directeur Financier